



Propulsée vers de nouveaux sommets

Rapport annuel 2020





Les déclarations contenues dans le présent rapport annuel qui ne se rapportent à des faits historiques sont des énoncés prospectifs fondés sur les opinions et les hypothèses de la direction. Ces énoncés ne garantissent pas les résultats futurs de la Société et sont soumis à certaines incertitudes, notamment, mais sans s'y limiter, la conjoncture économique future, les marchés desservis par Tecsyst Inc., les mesures prises par les concurrents, les nouvelles tendances technologiques dominantes, et d'autres facteurs sur lesquels Tecsyst Inc. n'a aucun pouvoir et qui peuvent entraîner un écart entre les résultats réels et ces énoncés. De plus amples renseignements sur les risques et incertitudes liés aux activités de Tecsyst Inc. sont donnés dans la section du rapport de gestion du présent rapport annuel et dans la notice d'information annuelle pour l'exercice terminé le 30 avril 2020. Ces documents ont été déposés auprès des commissions canadiennes des valeurs mobilières et peuvent être consultés sur le site Web de la Société (www.tecsyst.com) et sur SEDAR (www.sedar.com).

Propriété de Tecsyst Inc. 2020. Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés sont des marques de commerce, déposées ou non, de leurs titulaires respectifs.

Table des matières

● Aperçu de Tecsys	4
● Message du président	6
● Message du président exécutif du conseil d'administration	10
● Commentaires et analyse de la direction	13
● Rapport de la direction	46
● Section financière	47
● Renseignements généraux	98
● Directeurs et cadres supérieurs	99
● Renseignements sur l'entreprise	100



Aperçu de Tecsys

Depuis notre fondation en 1983, tant de choses ont changé dans le monde de la technologie de chaîne d'approvisionnement. Mais une chose est restée la même dans toutes les industries, les régions géographiques et les décennies : en transformant leurs chaînes d'approvisionnement, les bonnes entreprises peuvent exceller.

Nous proposons des solutions transformatives de la chaîne d'approvisionnement qui équipent les entreprises en croissance avec les services et outils à la pointe de l'industrie pour réaliser l'excellence opérationnelle. Les solutions Tecsys sont conçues pour clarifier les défis complexes que doivent relever les entreprises de la chaîne d'approvisionnement en expansion qui voient augmenter leurs stocks et les attentes de leurs clients.

Fondées sur une plateforme d'entreprise, les solutions Tecsys comprennent la gestion de l'entrepôt, de la distribution et du transport, la gestion des fournitures au point d'utilisation, la gestion des commandes au détail, ainsi que des solutions complètes de gestion financière et des solutions analytiques. Nos clients voient leurs coûts d'exploitation diminuer, leurs services à la clientèle s'améliorer et ils découvrent des possibilités d'optimisation.

Nous pensons qu'une entreprise visionnaire devrait avoir la possibilité de prospérer sans avoir à sacrifier leurs valeurs et principes fondamentaux durant leur croissance. Notre façon d'aborder la transformation de la chaîne d'approvisionnement permet aux entreprises en croissance de réaliser leurs aspirations.

Nos valeurs

L'intégrité est ce que nos clients apprécient le plus chez Tecsys. Notre culture et nos valeurs d'entreprise reposent sur elle. Nos principes fondamentaux sont:

- Engagement envers le service à la clientèle
- Engagement envers l'excellence
- Respect de la personne

C'est grâce à notre philosophie *Client pour la vie* que de plus en plus de clients nous choisissent pour les aider à gérer leurs entreprises.

Faits saillants 2020

Depuis le 30 avril 2020

104,9

↑ Revenus,
en millions de \$

48,1

↑ Revenus récurrent
annuel, en millions de \$¹

35,0

↑ Carnet de commandes,
en millions de \$¹

112,7

↑ Commandes,
en millions de \$¹

Plus de **1000 clients**, principalement situés au Canada, aux É.-U. et en Europe

Part de marché des systèmes de santé: **dominante**

En 2019, des clients de Tecsys ont obtenu les **trois premières places** dans la catégorie « Masters » des 25 premières chaînes d'approvisionnement en soins de santé de Gartner²

Pour la neuvième fois consécutive, Tecsys a été classée dans le quadrant « **Visionnaires** » du Quadrant magique de Gartner en 2020 pour les systèmes de gestion d'entrepôt³

Cinq premiers Gestion répartie des commandes dans le rapport de recherche IDC MarketScape

¹ Reportez-vous à la section à la fin du Rapport de gestion intitulée « Indicateurs clés de performance »

² Gartner « Healthcare Supply Chain Top 25 for 2019 ». Stephen Meyer, Eric O'Daffer, Andrew Knight 13 novembre 2019

³ Gartner « Magic Quadrant for Warehouse Management Systems ». C. Dwight Klappich & Simon Tunstall, 6 mai 2020

Message du président



Chères / chers actionnaires,

Dans quelques années, quand nous nous remémorerons l'année 2020, nous la verrons comme l'année où Tecsys a pris son essor. Alors que 2019 a été une année de transformation durant laquelle nous avons changé l'image de l'entreprise, adopté un nouveau modèle d'affaires et fait deux acquisitions très stratégiques, 2020 a été l'année où nous avons éveillé l'attention du monde. Je pense qu'à mesure que Tecsys grandira et sera de plus en plus reconnue comme fournisseur de solutions de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial pour des écosystèmes de plus en plus complexes et critiques, tous nos intervenants, clients, partenaires, actionnaires et employés, ainsi que les communautés que nous servons, bénéficieront de cette croissance et de cette reconnaissance.

Notre architecture fonduogique, guidée par nos équipes de produit et de R & D axées sur les clients, continue d'évoluer pour soutenir les besoins évolutifs des clients. En raison de l'attention que nous portons au soutien du client en SaaS, nos clients sont exceptionnellement satisfaits et préparés pour la réussite, même dans les moments les plus turbulents de notre existence. Je ne pourrais pas être plus fier des accomplissements de toute l'équipe Tecsys au cours du dernier exercice financier.

en milliers de dollars sauf pour le BPA et RCP	2020	2019
Revenu	104 855	76 449
(Pertes) Bénéfices d'exploitation	4 708	(1 798)
(Pertes) Bénéfices	2 346	(741)
BAIIA ajusté ¹	10 271	2 776
(Pertes) Bénéfice par action	0,18	(0,06)
Commandes ²	112 683	63 211
Carnets de commandes ²	120 351	76 563
RCP %	0,04	(0,02)
Flux de trésorerie liées aux activités d'exploitation	10 006	4 100
Revenu récurrent annuel ²	48 140	38 276

¹ Se reporter à la rubrique « Mesure de la performance non conforme aux IFRS » à la fin des Commentaires et analyse de la direction

² Se reporter à la rubrique « Indicateurs clé de performance » à la fin des Commentaires et analyse de la direction



Nos clients sont exceptionnellement satisfaits et préparés pour la réussite, même dans les moments les plus turbulents de notre existence.

Au début de l'année, nous pensions avec optimisme que notre transition au SaaS engendrerait des marges plus élevées et des flux de rentrées plus prévisibles, tout en étant méfiants quant aux répercussions que cette transition pourrait avoir sur la croissance des flux de rentrées. Nous étions loin de penser que les revenus tirés du SaaS, combinés à une performance exceptionnelle des services professionnels, stimuleraient notre croissance. Nous avons vu que non seulement le SaaS améliore la qualité de nos flux de rentrées, mais qu'en plus il facilite l'achat de nos solutions logicielles.

Maintenant que nos acquisitions sont entièrement intégrées, Tecsys A/S (anciennement PCSYS) et OrderDynamics ont prouvé qu'elles contribuent de façon importante à notre croissance dans la distribution omnicanale et la logistique directe au consommateur. Pour des raisons évidentes, alors que nous entamons l'exercice 2021, nous pensons être bien positionnés pour une solide croissance dans ces segments.

Notre écosystème évolutif des partenaires, guidé par nos relations fructueuses avec Workday, nous permet toujours de maximiser mondialement nos implantations commerciales dans plusieurs industries. Nous prévoyons tirer parti de notre émergence comme novateur mondial dans les solutions de chaîne d'approvisionnement complexe fondées sur le SaaS pour exploiter avec détermination notre succès dans le secteur et maximiser notre développement.

L'arrivée de la pandémie mondiale de COVID-19 durant le quatrième trimestre 2020 n'a eu que peu d'incidence sur nos résultats financiers, même si les répercussions sur les employés de Tecsys ont été énormes. J'aimerais remercier chacun de nos employés pour s'être adapté si vite et si efficacement à notre nouvelle normalité, tout en offrant à nos clients un service exceptionnel, sans interruption. Grâce à cela, nos clients se souviendront de nous.

Notre stratégie à long terme pour la poursuite de la pénétration dans les secteurs des soins de santé et de la distribution complexe, et maintenant de la vente au détail et de la gestion de marque, nous a placé dans une position enviable alors que le monde change rapidement. Nos flux de rentrées sont diversifiés dans les soins de santé et le commerce numérique, deux importants domaines de force dans la nouvelle normalité subséquente à la pandémie de COVID-19. Le nombre record de commandes à livrer atteint pendant le quatrième trimestre de l'exercice 2020 est un point de donnée encourageant pour le rendement continu dans ces deux secteurs économiques.

Résultats financiers

Durant l'exercice 2020, le revenu s'est accru de 37 % passant à 104,9 millions de dollars comparativement aux 76,4 millions de dollars déclarés pour l'exercice précédent. Le 30 avril 2020, le revenu récurrent annuel s'établissait à 48,1 millions de dollars, en hausse de 26 % par rapport aux 38,3 millions de dollars déclarés pour la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice d'exploitation a atteint 4,7 millions de dollars pour l'exercice 2020, comparativement à une perte d'exploitation de 1,8 million de dollars constatée pour l'exercice 2019. L'amélioration du bénéfice d'exploitation peut être attribuée à l'effet de levier sur les bénéfices que nous avons retirés de notre transition aux revenus récurrents fondés sur les SaaS qui est en cours, et d'un robuste revenu tiré des services professionnels.

Le total des contrats de commandes s'est accru de 78 % atteignant 112,7 millions de dollars durant l'exercice 2020, en hausse comparativement à 63,2 millions de dollars pour l'exercice 2019. Au quatrième trimestre, nous avons constaté 40,9 millions de dollars de commandes, une hausse de 112 % par rapport aux 19,2 millions de dollars constatés pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019. Bien que la COVID-19 nous ait forcé à nous adapter au travail à distance, nous avons pu nous ajuster rapidement pour répondre aux nouveaux défis de déploiement, et l'augmentation des commandes du quatrième trimestre a été générée en partie par la demande en solutions Tecsys liée à la COVID-19 dans tous les segments.

C'est également au quatrième trimestre de l'exercice 2020, que Tecsys a réalisé une acquisition ferme avec sursouscription de 23 millions de dollars, grâce à un syndicat de courtiers institutionnels. Au nom de la direction et des employés de Tecsys, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux nouveaux actionnaires qui nous ont confié leurs investissements et qui ont fait confiance à notre capacité à obtenir de bons rendements.

Principaux moteurs pour l'exercice 2021

Tecsys est entrée dans l'exercice 2021 avec le bilan, le carnet de commandes et le pipeline de vente les plus solides de ses presque 40 ans d'histoire. Comme l'élan des commandes au quatrième trimestre de 2020 l'a prouvé, nous sommes dans une position unique, liée aux deux débouchés de marché les plus urgents qui soient, les soins de santé et l'économie numérique. Pour contextualiser l'importance de nos débouchés commerciaux, sachez que depuis 2000 jusqu'à mars 2020, l'économie numérique est passée de 0 % à 16 % du total des ventes au consommateur. Au cours des huit premières semaines de la pandémie de COVID-19, l'économie numérique a grimpé de plus de 50 % pour représenter 27 % des ventes au consommateur.

Durant l'exercice 2021, nous prévoyons de maximiser les possibilités de commercialisation qui ont émergées dans les soins de santé et l'économie numérique en raison des changements probablement permanents causés par la pandémie de COVID-19. Comme je l'ai mentionné plus haut dans cette note, Tecsys prend son essor exactement au bon moment pour maximiser une opportunité unique.

Le secteur des soins de santé doit réparer et moderniser des chaînes d'approvisionnement obsolètes qui ont été poussées à bout par la pandémie, et Tecsys a prouvé être parmi les meilleures solutions infonuagiques disponibles sur le marché. Grâce à notre approche SaaS, il a été plus facile que jamais pour les systèmes de soins de santé d'acheter et de déployer ces solutions efficacement – surtout avant d'éventuelles futures éclosions de COVID-19. Notre service SaaS nous donne la capacité unique d'être flexibles et réactifs lors des réparations et des mises à jour des chaînes d'approvisionnement des clients.



Bien que les conditions du marché puissent changer rapidement, comme l'a prouvé la pandémie de COVID-19, Tecsys n'a jamais été dans une situation financière aussi solide pour faire face à la volatilité du marché, le cas échéant.

Le bond d'environ 50 % accompli par l'économie numérique semble être permanent et la plupart des experts conviennent que c'est maintenant la nouvelle base de référence pour la future croissance. Nos solutions mondiales omnicanales améliorées ont bien positionné Tecsys pour aider ses clients à naviguer sur la logistique des chaînes d'approvisionnement de plus en plus complexes qui évoluent rapidement alors qu'ils rivalisent pour démarcher les clients.

Nous projetons d'exploiter ces débouchés commerciaux qui n'avaient pas été prévus en accélérant les investissements dans le développement de la distribution, des ventes directes et des programmes de commercialisation pour augmenter notre capacité à gagner rapidement plus de parts de marché. Notre investissement dans la relation avec Workday est un succès. Au cours de l'année à venir, nous prévoyons intensifier cette relation, et accélérer notre rayonnement à d'autres partenaires de distribution. Bien que nos ventes internes et nos dépenses de commercialisation aient été relativement stables au cours des dix-huit derniers mois, nous projetons d'étendre nos capacités de vente directe pour exploiter les débouchés commerciaux émergents au niveau mondial. Bien qu'on s'attende à dégager des profits raisonnables, les marges bénéficiaires pourraient augmenter légèrement moins que prévu pour l'exercice 2021. Nous projetons aussi de faire un investissement proportionné dans la recherche et le développement. Bien que nous prévoyions protéger la rentabilité pendant que nous investirons pour la croissance durant l'exercice 2021, les marges bénéficiaires en subiront des répercussions à court terme. Nous pensons que ces marges bénéficiaires légèrement plus basses devraient être plus que compensées par les gains en parts de marché et en revenu, à moyen et à long terme.

L'exercice 2020 a été une excellente année pour Tecsys et les perspectives pour l'exercice 2021 semblent encore meilleures. Bien que les conditions du marché puissent changer rapidement, comme l'a prouvé la pandémie de COVID-19, Tecsys n'a jamais été dans une situation financière aussi solide pour faire face à la volatilité du marché, le cas échéant. Sans égard à la volatilité du marché, nous reconnaissons que Tecsys est dans une position unique pour bénéficier d'importantes occasions de marché, à court terme et permanentes, dans les secteurs des soins de santé et de l'économie numérique. Nous prévoyons exploiter ces débouchés avec détermination en investissant pour acquérir rapidement des parts de marché.

Nous aimerions remercier nos clients du monde entier qui ont choisi de se fier à nos solutions pour les aider à gérer leurs chaînes d'approvisionnement, même dans les circonstances les plus difficiles. Nous sommes reconnaissants du dévouement constant et des compétences de nos 500 employés de par le monde, où qu'ils travaillent. Une année passionnante nous attend.

Nous aimerions aussi remercier nos actionnaires, les nouveaux comme les anciens, d'avoir eu confiance en notre capacité à offrir de solides rendements sur vos investissements, maintenant et à l'avenir. Nous sommes reconnaissants envers le conseil d'administration, et nous souhaitons le remercier pour son encadrement et son soutien.

Peter Brereton

Président et chef de la direction

Message du président exécutif du conseil d'administration



Année record malgré des défis sans précédent

Chères / chers actionnaires,

La transition au SaaS dépasse nos attentes

Si vous connaissez bien notre entreprise, vous savez que nous nous étions fixé des cibles ambitieuses pour cette année. La transition au SaaS a affecté pratiquement tous les secteurs de nos opérations. Je ressens une grande fierté du fait que le rendement de notre entreprise ait surpassé même nos cibles les plus ambitieuses. Alors que nous étions préparés à une décélération de la croissance des revenus pendant la transformation, non seulement la croissance des revenus s'est accélérée, mais pour la première fois, elle a dépassé les 100 millions de dollars.

La prudence financière assure notre succès

Durant le 4e trimestre, et au tout début de la pandémie de COVID-19, nous avons mobilisé environ 23 millions de dollars en réussissant une prise ferme sursouscrite. Par prudence financière, nous avons pris la décision de consolider notre bilan pour assurer la prospérité de Tecsys pendant que le marché vivait un événement qui n'a eu aucun précédent dans toute notre existence.

Bien que nous soyons heureux du tracé suivi par la croissance de nos sources de revenus récurrents, nous avons choisi de ne pas sacrifier le profit au bénéfice de la croissance. Nous pensons que cette approche financière prudente aide à maximiser la valeur pour les actionnaires, et paradoxalement, à accélérer notre transition. Nous terminons l'année avec le bilan le plus solide et le plus important carnet de commande et pipeline de vente de notre histoire.

Valeurs fondamentales contre défis

Depuis 37 ans, nous bâtissons Tecsys en fonction de nos valeurs fondamentales. Notre culture d'innovation, la responsabilisation des employés et un dévouement sans faille envers nos clients, montrent leurs résultats en cette période sans précédent. Il y a quelques années, nous avons eu la prévoyance de migrer nos solutions dans le nuage. En raison de la complexité, de la nature critique de nos solutions, et de la taille de notre clientèle, ce fut une tâche colossale d'ingénierie et de développement. Avec dévouement, beaucoup de réflexion novatrice et de concentration, nos équipes de gestion du produit et de R.& D. ont réussi à accomplir cette tâche. Nos solutions étant si bien virtualisées, quand la pandémie de COVID-19 a émergé, Tecsys et ses clients ont pu, très vite et sans problème, passer au travail à domicile tout en continuant à offrir un soutien et un service à la clientèle exceptionnels.



Notre domaine d'expertise, nos solutions axées sur l'informatique en nuage, et une attention constamment centrée sur nos clients, font de nous des concurrents redoutables dans ces deux marchés, soit : la chaîne d'approvisionnement en soins de santé et le commerce numérique. Les occasions de faire des affaires n'ont jamais été aussi bonnes pour nous.

Pour réussir pendant cet événement mondial unique, il était essentiel que nous soyons axés sur l'informatique en nuage; le dévouement de nos équipes TI et déploiement ainsi que de soutien à la clientèle n'a pratiquement pas faibli durant la transition.

Bien que la pandémie de COVID-19 ait posé quelques difficultés d'exploitation à Tecsyst, elle a également ouvert d'énormes possibilités pour l'entreprise. En tant que principal fournisseur de logiciel de la chaîne d'approvisionnement pour le marché des soins de santé américain, et important fournisseur dans les chaînes de distribution complexe avec une présence émergente dans la logistique de la vente au détail, Tecsyst se trouve à la croisée de deux grands marchés qui sont en forte hausse après la COVID-19, soit : la chaîne d'approvisionnement en soins de santé et le commerce numérique. Notre domaine d'expertise, nos solutions axées sur l'informatique en nuage, et une attention constamment centrée sur nos clients, font de nous des concurrents redoutables dans ces deux marchés. Les occasions de faire des affaires n'ont jamais été aussi bonnes pour nous.

Valeurs fondamentales personnifiées

Nous parlons beaucoup de notre équipe dévouée. Nos clients font régulièrement remarquer la profondeur de nos connaissances et la longévité de notre effectif. C'est avec cette idée en tête que je veux rendre hommage à une employée très spéciale nommée Marie Fournier. Marie s'est jointe à nous en 1987 et elle est restée chez nous pendant 30 ans, jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite il y a quelques mois. Alors que nous perfectionnons notre produit, il est important de rendre hommage aux anciens novateurs de notre entreprise. Marie était le principal développeur de Elite qui forme la base des solutions infonuagiques modernisées actuelles qui sont si prisées. Durant les années qu'elle a passé chez Tecsyst, Marie a assumé plusieurs fonctions d'encadrement, tant dans le service de R. & D. que dans celui de la gestion de produit, et nous avons constamment amélioré nos solutions pour nos clients. La stabilité, la longévité et les idées de nos employés nous ont aidé à devenir le chef de file de notre industrie, et je tenais à souligner la contribution de Marie pour exemplifier la valeur unique et incroyable générée par ces spécificités.

Étapes importantes

Nous avons dépassé l'étape des 100 millions de dollars de revenu pour la première fois, et nous avons aussi atteint un effectif de 500 employés.

Dans le même temps, nous avons terminé l'intégration des deux acquisitions effectuées durant l'exercice 2019, toutes deux apportent une bonne contribution à notre rendement, notre culture et notre expertise. Nous sommes particulièrement fiers d'avoir pu y arriver malgré les grandes distances qui nous séparent. Nous sommes maintenant convaincus que, à l'avenir, si nous décidons de faire des acquisitions, nous aurons la capacité de les intégrer avec succès, même si elles sont dans des régions très éloignées.

Nominations au conseil d'administration

Tecsys devient une entreprise mondiale, orientée vers le marché, et il est important que notre conseil d'administration reflète cette évolution. J'ai donc le grand plaisir de vous annoncer la nomination de deux personnes exceptionnelles à notre conseil qui sera confirmée lors de notre assemblée générale annuelle en septembre.

Rani Hublou apporte une très grande expérience dans la commercialisation du SaaS et la valorisation de la marque des entreprises à forte croissance, notamment de 8x8, BEA Systems et Broadvision. Si vous vous en rappelez, nous avons effectué une importante amélioration de notre marque l'an dernier, et Rani offrira ses points de vue et prodiguera ses conseils au conseil d'administration et à la direction pour que Tecsys poursuive sur la lancée qui a été créée et elle nous aidera à devenir une force majeure dans les solutions de chaîne d'approvisionnement SaaS.

Kathleen Miller offre à Tecsys des années d'expérience acquise dans la finance à New York, San Francisco et Boston. Pendant que Tecsys exploitera d'importants débouchés sur le marché de la chaîne d'approvisionnement en soins de santé et du commerce numérique, les connexions de Kathleen à New York et ailleurs nous permettront de nous faire connaître sur les principaux marchés.

Redonner

Réinvestir dans la communauté est une de nos valeurs fondamentales. Tecsys tient toujours à donner un tiers d'un pour cent de ses revenus. À mesure que l'entreprise s'agrandit, les dons de bienfaisance grandissent aussi. Pour la première fois cette année, nous avons élargi l'étendue de nos bénéficiaires et nous sommes heureux de vous annoncer que notre mécénat couvre les enfants défavorisés du monde entier.

Conclusion

37 ans après nos humbles débuts, je pense vraiment que notre entreprise n'a jamais été aussi forte. Nous regardons l'avenir avec une grande confiance et l'humilité stimule notre constante poursuite de l'amélioration. Nos valeurs fondamentales sont toujours aussi solides et pertinentes que quand nous avons fondé l'entreprise il y a presque quarante ans.

Je tiens à remercier la direction et nos employés pour leur dévouement et leur dur travail. Le conseil d'administration, en collaboration avec l'équipe de direction, s'efforcera de garder Tecsys sur son actuelle trajectoire de croissance et continuera à améliorer la valeur pour ses actionnaires. Pour terminer, je veux remercier nos actionnaires pour leur soutien indéfectible et s'est avec enthousiasme que nous envisageons une autre année fructueuse.



Dave Brereton
Président exécutif du conseil d'administration



Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitations

Commentaires et analyse de la direction sur la situation financière et les résultats d'exploitation

Le présent rapport de gestion, qui est daté du 8 juillet 2020, porte sur les activités, la performance financière et la situation financière de Tecsys Inc. (« Tecsys », ou la « Société ») au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019 et pour les exercices clos à ces dates et devrait être lu à la lumière des états financiers consolidés et des notes y afférentes qui figurent dans le présent document. L'exercice de la Société a pris fin le 30 avril 2020. L'exercice 2020 renvoie à la période de 12 mois close le 30 avril 2020.

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») et ils sont préparés par la direction de la Société, qui en assume la responsabilité.

Sauf indication contraire, le présent document et les états financiers consolidés sont en dollars canadiens. La monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar canadien, car cette devise représente le principal environnement économique dans lequel la Société mène ses activités, à l'exception de ses filiales danoises (couronne danoise).

La publication des états financiers consolidés a été approuvée par le conseil d'administration le 8 juillet 2020.

Des renseignements supplémentaires sur la Société se trouvent sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Survol

Tecsys est un fournisseur mondial de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les entreprises décloisonnées qui veulent croître. Les entreprises prospèrent lorsqu'elles disposent des logiciels, de la technologie et du savoir-faire nécessaires pour faire progresser leurs activités et réaliser les promesses de la marque. Couvrant plusieurs secteurs de distribution complexes, réglementés et à volume élevé, Tecsys offre des solutions dynamiques et puissantes qui englobent la gestion de l'entrepôt, de la distribution et des transports, la gestion de l'approvisionnement au point d'utilisation, la gestion des commandes de vente au détail et des solutions de gestion et d'analyse financière.

Les clients de la plateforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement Itopia® de Tecsys sont sûrs de pouvoir accomplir leur mission jour après jour, malgré les fluctuations économiques et les changements technologiques. À mesure que leurs activités se complexifient, les entreprises qui utilisent une plateforme de Tecsys peuvent adapter leurs activités en fonction de leurs besoins et de leur taille, prendre de l'expansion et collaborer avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise, et moduler leurs chaînes d'approvisionnement à leur rythme de croissance. De la planification à l'exécution des commandes, Tecsys remet le pouvoir entre les mains des intervenants de première ligne et du personnel administratif, aidant ainsi les dirigeants d'entreprise à se concentrer sur l'évolution des produits et des services de même que sur le devenir de son personnel, et non sur les défis qui se présentent sur le plan de l'exploitation.

En Amérique du Nord, Tecsys est un chef de file du marché des solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement pour les systèmes de santé et les hôpitaux. Des clients partout dans le monde confient leur chaîne d'approvisionnement à Tecsys dans les secteurs des soins de santé, des pièces de rechange, de la logistique tierce partie, du commerce de détail et des marchés généraux de distribution en gros à haut volume.

L'acquisition de OrderDynamics Corporation réalisée au cours de l'exercice précédent a permis à Tecsys de continuer à offrir ses services à plusieurs clients importants dans le secteur du commerce de détail au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Australie en plus d'étendre son offre pour ce secteur dans ces marchés.

En 2019, Tecsys a acquis PCSYS A/S, une société danoise de solutions de gestion d'entrepôt et de données mobiles. En 2020, PCSYS A/S a été renommée Tecsys A/S et demeure un ajout clé en Europe. La gamme de produits de PCSYS a été intégrée à la marque Tecsys et Tecsys A/S ajoute continuellement des clients dans les secteurs de la fabrication, du commerce de détail et de la logistique, essentiellement en Europe.

Tecsys a observé une croissance exponentielle du commerce électronique, ce qui exerce une pression grandissante sur les entreprises de distribution afin qu'elles puissent satisfaire à une quantité accrue de commandes dans un contexte où les exigences des consommateurs ne cessent de changer. À mesure que les consommateurs adoptent progressivement les nouvelles options offertes en matière d'achat, la complexité avec laquelle les détaillants et les entreprises de vente directe aux consommateurs sont confrontés pour l'exécution des commandes incite ces derniers à investir dans des systèmes de gestion des commandes distribuées (*distributed order management*, ou « DOM »). Par suite de l'acquisition de OrderDynamics,

Tecsys est devenue un fournisseur dans ce marché en 2018. Les produits de DOM de Tecsys permettent de coordonner et d'optimiser le processus lié à l'exécution d'une commande visant des biens stockés à divers endroits tout en répondant aux attentes du client et en réduisant les coûts autant que possible.

La direction de Tecsys est d'avis que la demande pour les systèmes DOM augmentera en raison de la COVID-19. Les restrictions imposées aux magasins de détail conventionnels au début de 2020 ont accéléré la demande des consommateurs pour d'autres options pour réaliser leurs achats, comme le ramassage en bordure de magasin, le « Cliquez et ramassez » et la livraison à partir du magasin. Le DOM de Tecsys est en bonne position pour outiller les détaillants afin qu'ils puissent répondre à la demande accrue des consommateurs.

Au cours de l'exercice 2020, le développement de la stratégie de partenariat de Tecsys s'est poursuivi et celle-ci a gagné en maturité. Les relations fondamentales établies avec des partenaires technologiques clés comme International Business Machines Corporation, Oracle Corporation, Microsoft Corporation, Amazon Web Services (« AWS »), Workday Inc. et Honeywell International Inc. ont continué de soutenir l'offre de produits de Tecsys et des intervenants stratégiques de l'industrie tels que Zebra Technologies Corporation, Terso Solutions Inc. et Payroc LLC lui ont permis d'élargir son offre. Des revendeurs et partenaires fournisseurs de services à valeur ajoutée tels que enVista LLC, Absolutnet Inc., Sequoia Group Inc., Avalon Corporate Solution Corp., OSF Global Services Inc. et RiseNow, LLC sont devenus actifs au niveau de la clientèle de la Société, ce qui a étendu son rayonnement comme prévu.

Marchés verticaux

La direction de Tecsys estime que la plateforme Itopia® convient au marché de la distribution en pleine évolution. À l'heure actuelle, les efforts d'expansion des affaires et de vente de Tecsys portent sur les marchés verticaux qui présentent les meilleures occasions de réussite pour la Société et qui sont les plus rentables. En ce qui concerne la recherche et le développement et le service à la clientèle, cette stratégie permet à Tecsys de reproduire ses solutions, ce qui se traduit par des réductions des coûts inhérents à la conception et à l'adoption d'une nouvelle technologie. Elle permet également à la Société d'accroître son expertise dans des segments de marché où elle s'est bâti une réputation de spécialiste auprès de ses clients.

Un de ces marchés verticaux repose sur les décennies d'expertise de Tecsys et son investissement dans le secteur des soins de santé grâce à ses solutions de gestion de l'approvisionnement à point et de gestion de l'entreposage et de la distribution. Elle compte parmi ses clients de longue date d'importants distributeurs, réseaux intégrés de soins (« RIS ») et fournisseurs de logistique de tierce partie (« 3PL ») au Canada et aux États-Unis. Selon l'American Hospital Association (« AHA »)¹, les États-Unis comptent plus de 6 200 hôpitaux.

Les chaînes d'approvisionnement du secteur des soins de santé d'aujourd'hui sont complexes et coûteuses. Les dépenses liées aux chaînes représentent la seconde source de dépenses que les hôpitaux doivent assumer, soit juste après les dépenses liées à la main-d'œuvre, et elles rognent en moyenne de 40 % à 55 %² du budget d'exploitation. Contrairement au secteur de la vente au détail et à d'autres secteurs où les chaînes d'approvisionnement sont considérées comme des actifs stratégiques, celles du secteur des soins de santé ont, la plupart du temps, été sous-utilisées, même négligées. La plupart des organismes de soins de santé gèrent leurs fournitures au moyen de systèmes de technologie de l'information dépassés qui ne peuvent pas se communiquer des renseignements. Par conséquent, la gestion des chaînes d'approvisionnement se fait en grande partie manuellement et se résume à des saisies de données dans les divers systèmes d'un hôpital effectuées par le personnel lorsqu'il veille à l'approvisionnement en produits, gère les stocks, note le niveau d'épuisement des stocks et fait part de la nécessité de procéder à un réapprovisionnement.

En ce qui a trait à l'investissement dans des technologies de gestion de la chaîne d'approvisionnement, le secteur des soins de santé est, depuis toujours, à la traîne d'autres secteurs. Le travail manuel requis entre la chaîne d'approvisionnement,

¹ <https://www.aha.org/statistics/fast-facts-us-hospitals>

² <https://rctom.hbs.org/submission/healthcare-where-supply-chain-digitalization-is-life-or-death/>

les activités d'exploitation et le personnel clinique est inefficace, propice aux erreurs et coûteux. Vu leurs systèmes et leurs données en silos, les organisations de soins de santé n'ont que peu, voire pas, de visibilité et de contrôle sur leurs fournitures. S'ensuivent des produits périmés et un gaspillage considérable.

Pour qu'un hôpital transforme en actif stratégique le lourd passif que représente sa chaîne d'approvisionnement, les processus manuels doivent devenir électroniques. Des technologies habilitantes, comme celles qu'offre Tecsys, doivent alors être utilisées aux fins de l'automatisation de la chaîne d'approvisionnement. La mise en œuvre de technologies permettant la normalisation, la consolidation et l'intégration au sein d'une plateforme unifiée est une condition préalable pour venir à bout de la complexité et des obstacles.

Un autre marché vertical porteur d'occasions est le marché de détail qui est en pleine convergence. Accélééré par un changement dans le comportement des consommateurs à la suite des restrictions liées à la COVID-19, il y a une plus grande demande³ pour le commerce électronique et les options de ramassage de commande. À l'heure actuelle, de nombreux détaillants fonctionnent en silo en ce qui a trait aux processus de gestion des commandes en ligne et en magasin, tandis que d'autres ne sont pas entièrement outillés pour faire du commerce électronique. La bifurcation du commerce physique et du commerce électronique a mis en lumière des expériences clients déconnectées dans le commerce de détail.

Afin de faciliter l'adaptation aux exigences de plus en plus complexes en matière de gestion des commandes dans un environnement de vente au détail où les options d'exécution de commande se multiplient, les détaillants s'appuient sur les systèmes DOM comme ceux offerts par Tecsys. Les technologies qui favorisent l'optimisation des options d'exécution de commandes complexes, des coûts de livraison, des retours et de la gestion des stocks fournissent aux détaillants une plateforme flexible pour faire du commerce de détail multicanal de manière dynamique et modulable.

Secteur de la gestion de la chaîne d'approvisionnement

La gestion de la chaîne d'approvisionnement (« GCA ») consiste en une stratégie d'entreprise visant à accroître la valeur pour les actionnaires et les clients. La GCA comprend les processus de création et de satisfaction de la demande de produits et de services en provenance du marché; elle accroît la valorisation des distributeurs et des clients en optimisant le flux de produits, de services et d'informations connexes entre les fournisseurs et les clients, avec comme objectif la satisfaction de la clientèle. La GCA comprend l'exécution de la chaîne d'approvisionnement (« ECA »), composante sur laquelle Tecsys concentre une grande part de ses activités, et qui se compose d'un ensemble de solutions orientées sur l'exécution qui permet l'approvisionnement efficace de produits, de services et d'informations en vue de répondre aux besoins propres des clients. Les entreprises qui mettent en œuvre des solutions d'ECA cherchent à accroître leur vision des produits, à gérer les coûts et à s'assurer de la conformité.

Le marché actuel de la distribution est plus complexe et volatil que jamais. Néanmoins, ce marché exige une satisfaction à 100 % avec un service plus rapide et résilient ainsi qu'une collaboration avec les clients, les fournisseurs et les partenaires comme s'il s'agissait d'une seule et même entreprise. De l'omnicanal à l'internet des objets (IdO), des changements sont en train de remodeler les plateformes de la chaîne d'approvisionnement, ces dernières devant s'étendre et s'adapter à la taille et aux besoins des entreprises. La concurrence est vive et l'élimination des intermédiaires constitue toujours une menace importante, ce qui a conduit à la création de réseaux de distribution omnicanales et réduit la marge d'erreur dans le cadre de leurs activités.

Pour tirer son épingle du jeu dans l'environnement de la distribution qui existe actuellement, il faut savoir adapter son infrastructure, sa technologie et ses processus internes pour relever des défis qui lui sont externes. Tenir compte des bouleversements importants qui ont frappé les magasins de détail qui ont pignon sur rue, de la résilience des détaillants multicanaux et en ligne et de la forte concurrence provenant de ceux qui s'en tiennent à leurs compétences de base signifie investir dans les technologies nouvelles et novatrices. Ces bouleversements et l'accélération vers un environnement virtuel forcent les chefs de file du secteur de la distribution à revoir leur stratégie et à amorcer la transformation de leur chaîne d'approvisionnement, sans quoi ils risquent de manquer le bateau.

Les sociétés dynamiques surpassent rapidement leurs concurrents moins adaptables. Une étude du Boston Consulting Group⁴ montre que les chefs de file de la gestion de la chaîne d'approvisionnement numérique en retirent des avantages considérables :

- accroissement de la disponibilité des produits pouvant atteindre 10 %
- délai de réponse à l'évolution de la demande du marché réduit d'au moins 25 %

³ <https://www.firstinsight.com/press-releases/coronavirus-impacting-shopping-decisions-spending-and-product-availability>

⁴ <https://on.bcg.com/2wkJDHC>

- amélioration du fonds de roulement de 30 %
- marge d'exploitation supérieure de 40 % à 110 % à celle des autres et cycle d'exploitation de 17 % à 64 % plus court.

Une étude de McKinsey & Company's⁵ suggère, en moyenne, que les entreprises qui passent à la chaîne d'approvisionnement numérique peuvent s'attendre à voir la croissance annuelle de leur bénéfice avant intérêts et impôts augmenter de 3,2 % et la croissance annuelle de leurs produits, de 2,3 %.

Pour une étude réalisée en 2020, *PriceWaterhouseCooper*⁶ a sondé plus de 1 600 hauts dirigeants d'entreprises provenant de sept secteurs d'activité afin d'en savoir plus sur le rôle des chaînes d'approvisionnement numériques en période d'instabilité. L'enquête a révélé que les investissements réalisés afin que les chaînes d'approvisionnement atteignent l'excellence se sont traduits par :

- Des produits deux fois plus élevés et des coûts deux fois moins élevés que ceux des novices du numérique.
- 84 % des dirigeants rapportent que plus de 90 % des livraisons ont été réalisées selon les délais prévus (contre 12 % pour les novices du numérique).
- Une rotation des stocks de 53 % plus élevée que pour les novices du numérique.
- Des avantages qui vont au-delà des chiffres, notamment la gestion des risques, une augmentation de l'utilisation des actifs et une durabilité accrue.

La publication précise : « Pour plusieurs entreprises, les conditions du marché donnent de plus en plus matière à réflexion. Pour naviguer dans cet environnement changeant, les entreprises devront s'assurer que leur entreprise est capable d'évoluer et de s'améliorer en permanence. Elles auront besoin d'une culture d'innovation continue et de collaboration interfonctionnelle pour y parvenir – en gardant toujours à l'esprit la chaîne de valeur dans son ensemble. En général, cela signifie commencer par tenir compte des besoins du client final, mais aussi de tout prendre en compte, des usines aux entrepôts en passant par les technologies de soutien. »

Material Handling Industry (« MHI »), la plus grande association d'entreprises de manutention, de logistique et de chaîne d'approvisionnement aux États-Unis, publie le rapport annuel MHI de l'industrie pour 2020⁷ en collaboration avec les services de consultation de Deloitte. Ce rapport traite des pénuries de main-d'œuvre et de l'engagement véritable de la clientèle à travers le prisme de l'adoption du numérique, et du rôle essentiel de la prise de décision fondée sur les données. De plus, le rapport précise : « Les entreprises qui entretiennent les relations bilatérales les plus étroites avec leurs clients prospéreront dans l'économie de demain. La visibilité et la transparence sont les ingrédients clés pour établir et maintenir cette connexion avec le client. La relation client personnalisée exige une capacité d'anticipation des besoins et des intérêts des clients avant qu'ils ne puissent eux-mêmes les formuler. Elle exige aussi la capacité de répondre à la demande dans un délai relativement court, sans gonfler artificiellement les coûts. »

En réponse, les entreprises à l'avant-garde adoptent une approche plus axée sur les technologies numériques. Le recours à l'innovation numérique pour accroître l'efficacité, la transparence et la durabilité de la chaîne d'approvisionnement s'impose désormais pour qui veut continuer d'élargir sa clientèle et demeurer concurrentiel.

Événements clés choisis

Le 8 mai 2019, Gartner Inc. a publié son plus récent classement Magic Quadrant⁸ pour les systèmes de gestion des entrepôts. Tecsycs a été classée dans le quadrant des visionnaires, une position qu'elle occupe depuis son inclusion en 2010. La méthodologie de recherche Magic Quadrant de Gartner est une illustration graphique du positionnement concurrentiel dans quatre catégories de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué les fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité à livrer les solutions, Gartner a classé 14 fournisseurs dans le quadrant 2019 des systèmes de gestion d'entrepôt, dont Tecsycs.

⁵ Étude « *Digital transformation: raising supply chain performance to new levels* » de McKinsey & Company

⁶ <https://www.pwc.com/gx/en/industrial-manufacturing/digital-supply-chain/supply-chain-2025.pdf>, 20 avril 2020

⁷ <https://www.mhi.org/publications/report>

⁸ Gartner, « *Magic Quadrant for Warehouse Management Systems* » by C. Dwight Klappich & Simon Tunstall

Le 23 juillet 2019, Tecsys a annoncé la nomination de Steven Berkovitz à titre de chef de plateforme. Ce nouveau rôle à la haute direction porte sur le développement stratégique de Tecsys et la mise en place d'une approche unifiée en matière d'architecture infonuagique pour l'ensemble des gammes de produits.

Au cours de l'exercice 2020, Tecsys a accéléré son virage des licences à perpétuité vers les commandes selon le modèle de logiciel-service. Elle a également annoncé d'importantes avancées techniques à sa plateforme de chaîne d'approvisionnement intégral et à sa solution de traitement des commandes omnicanal dotée de nouvelles capacités d'analyse robustes relevant de l'informatique décisionnelle fondée sur les données, une interface utilisateur optimisée pour la gestion des commandes et une application mobile améliorée pour les employés sur le plancher.

Enfin, Tecsys a mis en marché son interface utilisateur « Pack-Check » de prochaine génération, un module de son système phare de gestion d'entrepôt.

Le 28 avril 2020, Tecsys a réalisé un placement visant 1 333 333 actions ordinaires de la Société, dont 173 913 actions ordinaires émises à l'exercice, par les preneurs fermes, de la totalité de leurs options de surallocation (les « actions visées par le placement ») au prix de 17,25 \$ par action, pour un produit brut total de 22 999 994,25 \$ (le « placement de 2020 »). Le placement de 2020 a été réalisé par voie de prise ferme et a été souscrit par un syndicat de preneurs fermes mené conjointement par Stifel Nicolaus Canada Inc. et Comark Securities Inc. comprenant notamment Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc. et Partenaires en gestion de patrimoine Echelon inc.

Le 6 mai 2020, Gartner Inc. a publié le classement Magic Quadrant 2020 pour les systèmes de gestion des entrepôts. Tecsys a été classée dans le quadrant des visionnaires, une position qu'elle occupe depuis son inclusion en 2010. La méthodologie de recherche Magic Quadrant de Gartner est une illustration graphique du positionnement concurrentiel dans quatre catégories de fournisseurs de technologie dans des marchés en forte croissance : les chefs de file, les visionnaires, les joueurs spécialisés et les prétendants. Après avoir évalué les fournisseurs mondiaux de SGE selon l'exhaustivité de leur vision et leur capacité à livrer les solutions, Gartner a classé 15 fournisseurs dans le quadrant 2020 des systèmes de gestion d'entrepôt, dont Tecsys.

Description des récentes acquisitions

Le 14 novembre 2018, Tecsys Inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de OrderDynamics Corporation (« OrderDynamics ») pour une contrepartie totale de 13 399 461 \$, ce qui comprend un montant de 9 380 184 \$ en trésorerie payé à la clôture de la transaction, un montant de 500 000 \$ en trésorerie payé en janvier 2019, la reprise de passifs à court terme de 1 604 512 \$ dus par OrderDynamics à l'Agence du revenu du Canada (le « passif dû à l'ARC ») et des paiements en trésorerie futurs de a) 500 000 \$ à titre de retenue en attendant le calcul final du passif dû à l'ARC (la « retenue au titre du passif dû à l'ARC ») et b) 1 500 000 \$ à titre de garantie sous forme de retenue compensatoire (la « retenue compensatoire »), laquelle a été comptabilisée à la valeur actualisée. La retenue au titre du passif dû à l'ARC sera payée au vendeur après la conclusion d'une entente définitive avec l'Agence du revenu du Canada concernant le passif dû à l'ARC. La retenue compensatoire sera libérée deux ans après la date de clôture, sous réserve des modalités de la convention d'achat d'actions et elle est comptabilisée dans les autres passifs non courants.

Le 1^{er} février 2019, Tecsys Inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Tecsys A/S pour un montant de 13 370 000 \$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie comprend un montant en trésorerie de 10 355 088 \$ payé à la clôture de la transaction, d'un montant en trésorerie de 792 135 \$ payé en mars 2019 au titre des ajustements du fonds de roulement, et des paiements en trésorerie futurs de a) 1 216 800 \$ en garantie sous forme de retenue compensatoire (la « retenue compensatoire ») dont une première tranche de 50 % est payable 12 mois après la clôture et la seconde tranche de 50 % est payable 24 mois après la clôture, et b) 1 006 036 \$ à titre de paiement d'indexation fondé sur l'atteinte de certaines cibles à l'égard des produits et du bénéfice avant l'impôt sur le résultat et les amortissements jusqu'au 30 septembre 2019. Une contrepartie d'indexation de 1,1 million de dollars a été versée en décembre 2019 en raison d'une atteinte des cibles plus élevée. La moitié de la retenue compensatoire à payer a été versée en février 2020.

Description du modèle d'entreprise

Tecsys génère des produits au moyen de ses logiciels exclusifs vendus sous forme de licences à perpétuité et dans le cadre du modèle de logiciel-service (« SaaS »), de ses technologies matérielles exclusives, des produits de tiers (notamment des produits matériels et logiciels) et de la prestation de services connexes.

Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements comprennent les logiciels-services (SaaS), la maintenance des logiciels exclusifs, le soutien à la clientèle, les services d'hébergement d'applications, les services de gestion de bases de données et la maintenance de produits de tiers. À la clôture de l'exercice 2020, les produits récurrents

annuels⁹ se chiffraient à 48,1 millions de dollars, en hausse de 26 % par rapport à l'exercice précédent (jusqu'à 23 % en dollars constants). Les produits récurrents annuels s'entendent des engagements d'achat de services infonuagiques, de maintenance et d'abonnement prévus aux contrats, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera ses engagements contractuels de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable et la Société a l'assurance raisonnable qu'ils se produiront à intervalles réguliers selon un haut degré de certitude.

Les produits tirés des services professionnels comprennent les frais liés à l'aide à la mise en œuvre de nouveaux systèmes et aux services continus. Ces services comprennent la consultation, la formation, l'adaptation de produits et l'assistance à la mise à jour. Ces produits, qui proviennent habituellement de contrats à forfait ou à prix établi selon le temps et le matériel, sont comptabilisés à mesure que les services sont fournis.

Le coût des ventes se compose du coût des produits achetés en vue de la revente et du coût des services.

Le coût des produits comprend le coût des technologies matérielles exclusives ainsi que de tous les produits de tiers achetés en vue de leur revente et qui sont nécessaires pour les solutions destinées à ses clients et la production interne, ainsi que les coûts de coordination liés à la livraison des technologies matérielles exclusives et du matériel de tiers. En général, les produits de tiers achetés en vue de leur revente sont d'autres logiciels, notamment des bases de données et des logiciels relevant de l'informatique décisionnelle, ainsi que du matériel informatique, dont du matériel à radiofréquence, du matériel de stockage et des serveurs.

Le coût des services comprend principalement les salaires, les primes, les charges sociales et les frais de déplacement du personnel offrant les services, ainsi que les coûts de l'infonuagique de tiers associés à la prestation des logiciels-services et des services d'hébergement. Le coût des services comprenait également une partie des coûts indirects et des crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques offerts aux termes d'un programme d'encouragement du gouvernement du Québec conçu pour favoriser l'essor de l'industrie des technologies de l'information.

Les frais de vente et de commercialisation ainsi que les frais généraux et charges administratives comprennent tous les frais liés au personnel requis pour ces activités. Ils englobent également tous les autres frais liés aux ventes et à la commercialisation et tous les autres frais généraux et charges administratives, tels que les frais de déplacement, de location, de publicité et de participation à des foires commerciales, les honoraires, les frais de bureau, de formation et de télécommunications, les créances irrécouvrables, la rémunération fondée sur des actions, les coûts d'acquisition, les frais de location et d'entretien du matériel et les coûts indirects.

Les frais de recherche et de développement (« R&D ») comprennent les salaires, les charges sociales, les primes et les dépenses du personnel de R&D. Les honoraires des conseillers externes et des sous-traitants et une partie des coûts indirects sont également inclus, partiellement contrebalancés par les crédits d'impôt liés à la recherche et au développement et ceux liés au développement des affaires électroniques.

À la clôture de l'exercice 2020, la Société comptait 514 employés, comparativement à 480 à la clôture de l'exercice 2019. Au cours de l'exercice 2020, le nombre moyen d'employés s'est élevé à 481, contre 398 au cours de l'exercice 2019.

Principales positions de change et opérations de couverture

Le dollar américain s'est apprécié de 1 % par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2020 comparativement à l'exercice 2019. Les taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien se sont établis en moyenne à 1,3362 \$ CA au cours de l'exercice 2020, en comparaison de 1,3176 \$ CA au cours de l'exercice 2019. Environ 58 % des produits de la Société ont été générés aux États-Unis au cours de l'exercice 2020. Comparativement à l'exercice 2019, l'appréciation du dollar américain, partiellement neutralisée par l'incidence défavorable de la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société au cours de l'exercice 2020, a donné lieu à un écart favorable de 1,5 million de dollars. L'appréciation du dollar américain a eu une incidence défavorable d'environ 0,2 million de dollars sur le coût des ventes et les charges d'exploitation pour l'exercice 2020 comparativement à l'exercice 2019.

Le dollar américain a gagné 3 % de sa valeur par rapport au dollar canadien au cours de l'exercice 2019 comparativement à l'exercice 2018. Les taux de change du dollar américain par rapport au dollar canadien se sont établis en moyenne à 1,3176 \$ CA au cours de l'exercice 2019, en comparaison de 1,2774 \$ CA au cours de l'exercice 2018. Environ 61 % des produits de la Société ont été générés en dollars américains au cours de l'exercice 2019. Comparativement à l'exercice 2018, l'appréciation du dollar américain, partiellement neutralisée par l'incidence défavorable de la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société au cours de l'exercice 2019, a donné lieu à un écart favorable de 0,5 million de

⁹ Gartner, "Magic Quadrant for Warehouse Management Systems" by C. Dwight Klappich & Simon Tunstall

dollars. L'appréciation du dollar américain a eu une incidence défavorable d'environ 0,4 million de dollars sur le coût des ventes et les charges d'exploitation pour l'exercice 2019 comparativement à l'exercice 2018.

Principales informations financières annuelles

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

	2020	2019	2018
Total des produits	104 855	76 449	70 718
Bénéfice (perte)	2 346	(741)	3 949
Résultat global	2 969	(835)	4 115
BAIIA ajusté ¹⁰	10 271	2 776	6 490
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action ordinaire	0,18	(0,06)	0,30
Dividendes sur actions ordinaires	0,23	0,21	0,19
Total des actifs	124 433	85 445	63 417
Dette à long terme (y compris la tranche courante)	10 831	11 849	121

À l'exercice 2020, le total des produits a augmenté de 28,4 millions de dollars. Les acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S ont représenté un apport de 18,8 millions de dollars, la croissance interne comptant pour 9,6 millions de dollars. La Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 1,0 million de dollars et des frais de restructuration de 0,4 million de dollars au titre des acquisitions et de l'intégration (principalement des indemnités de départ). Ces éléments ont eu une incidence négative sur le bénéfice et n'ont eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté¹⁰ puisqu'ils sont exclus du calcul de ce dernier. La mise en place de la Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location*, a eu une incidence négligeable sur le bénéfice et une incidence favorable de 1,3 million de dollars sur le BAIIA ajusté¹⁰ (se reporter à la note 3 des états financiers consolidés pour l'exercice 2020). La Société a comptabilisé une charge de 0,2 million de dollars de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer au titre de Tecsys A/S. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle est attribuable à la solide performance financière de Tecsys A/S, ce qui a augmenté la contrepartie éventuelle que la Société doit payer aux vendeurs (indexation). La période d'indexation, qui a pris fin le 30 septembre 2019, est l'unique période d'indexation associée à l'acquisition. Ces éléments ont eu une incidence négative sur le bénéfice et n'ont eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté¹⁰.

Comparativement à l'exercice 2019, le bénéfice et le BAIIA ajusté¹⁰ ont profité d'une contribution favorable respectivement de 0,8 million de dollars et de 2,3 millions de dollars de Tecsys A/S (acquisition conclue en février 2019). Le bénéfice et le BAIIA ajusté¹⁰ ont pu compter sur une incidence favorable respectivement de 0,4 million de dollars et de 1,3 million de dollars du fait d'une amélioration séquentielle annuelle attribuable à OrderDynamics (acquisition conclue en novembre 2018).

L'exercice 2019 a été une année bien remplie, marquée par deux acquisitions, le lancement d'une nouvelle marque et un virage important des activités de la Société vers le modèle de logiciel-service, en plus des investissements dans le développement et des initiatives de vente et de commercialisation afin de stimuler la croissance.

Comparativement à l'exercice 2018, le résultat net de l'exercice 2019 tient compte de l'incidence défavorable des pertes de 1,5 million de dollars de OrderDynamics (notre première acquisition de l'exercice, conclue en novembre 2018), de l'amortissement de 0,7 million de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice, des frais de commercialisation de 0,7 million de dollars liés au changement de marque, de l'augmentation de 1,9 million de dollars de l'investissement dans les activités de vente et de commercialisation et de recherche et développement, de la hausse de 0,3 million de dollars du coût des primes découlant principalement de l'augmentation des commandes, surtout celles qui visent les activités liées aux logiciels-services de la Société, des coûts d'acquisition de 1,3 million de dollars liés aux deux acquisitions réalisées au cours de l'exercice, de la charge de rémunération fondée sur des actions de 0,4 million de dollars attribuable au régime d'options d'achat d'actions établi au cours de l'exercice et des frais juridiques de 0,3 million de dollars découlant principalement d'un recouvrement de frais juridiques en 2018. Le résultat net de l'exercice 2019 tient compte de l'incidence favorable de la contribution de 0,6 million de dollars de Tecsys A/S (notre deuxième acquisition de l'exercice, conclue en février 2019), de l'augmentation de 0,5 million de dollars de la marge brute

¹⁰ Se reporter à la « Mesure de la performance non conforme aux IFRS ».

attribuable à la croissance interne et de l'avantage fiscal de 1,5 million de dollars découlant surtout de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé.

Résultats d'exploitation

Comparaison des exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

Produits

Le total des produits s'est établi à 104,9 millions de dollars, en hausse de 28,4 millions de dollars, ou 37 %, par rapport aux 76,4 millions de dollars inscrits pour l'exercice 2019. Les acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S (anciennement PCSYS A/S) ont généré des produits de 18,8 millions de dollars, tandis que les produits générés en interne ont affiché une hausse de 9,6 millions de dollars ou 14 %.

Les commandes totales se sont établies à 112,7 millions de dollars au cours de l'exercice 2020, en hausse de 78 % par rapport à 63,2 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse s'explique par une progression de 49 % des commandes en interne¹¹ ainsi que par l'augmentation des commandes de OrderDynamics et de Tecsys A/S¹¹ (commandes pour un exercice complet en 2020 contre des commandes pour un exercice partiel en 2019, l'année d'acquisition). Au cours de l'exercice 2020, la Société a signé des contrats d'une valeur contractuelle totale de 52,7 millions de dollars avec 34 nouveaux clients, en hausse de 242 % par rapport à des contrats d'une valeur contractuelle totale de 15,4 millions de dollars avec 23 nouveaux clients au cours de l'exercice 2019.

Les produits tirés de la vente des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels de la Société et les technologies matérielles, ont reculé pour s'établir à 5,4 millions de dollars pour l'exercice 2020, une baisse de 1,5 million de dollars ou de 23 % par rapport à 6,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La baisse s'explique par des produits tirés des licences à perpétuité moins élevés, ce qui rend compte du virage vers les abonnements à des logiciels-services¹¹. Pour l'exercice 2020, ces abonnements (évalués sur la base des produits récurrents annuels¹¹) ont représenté 8,8 millions de dollars, soit une hausse de 486 % par rapport à 1,5 million de dollars pour l'exercice 2019. Les produits tirés des licences à perpétuité¹¹ se sont établis à 4,7 millions de dollars pour l'exercice 2020, ce qui représente un recul de 20 % par rapport aux produits de 5,9 millions de dollars pour l'exercice 2019.

Les produits tirés de la vente des produits de tiers se sont élevés à 15,9 millions de dollars pour l'exercice 2020, ce qui constitue une hausse de 9,1 millions de dollars, ou 133 %, par rapport à 6,8 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'acquisition de Tecsys A/S, dont la contribution a été de 7,6 millions de dollars alors que les activités internes ont eu une contribution de 1,4 million de dollars.

Les produits tirés de l'infonagique, de la maintenance et des abonnements ont augmenté de 9,8 millions de dollars, ou 31 %, pour s'établir à 41,1 millions de dollars pour l'exercice 2020, par rapport à 31,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par une contribution de 6,2 millions de dollars attribuable aux acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S, de même que par une croissance de 3,6 millions de dollars, ou 13 %, des activités internes, stimulée par les logiciels-services. Les produits récurrents annuels¹¹ totaux se sont élevés à 48,1 millions de dollars au 30 avril 2020, affichant une hausse de 26 % en regard de ceux de 38,3 millions de dollars au 30 avril 2019. Une part importante des produits récurrents annuels¹¹ est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des cours de change ont une incidence sur les produits récurrents annuels¹¹. Au cours de l'exercice 2020, les fluctuations des cours de change ont eu une incidence favorable de 1,0 million de dollars sur les produits récurrents annuels.

Les produits tirés des services professionnels se sont accrus de 11,3 millions de dollars, ou 38 %, pour l'exercice 2020, s'établissant à 40,6 millions de dollars, contre 29,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les produits générés en interne expliquent cette augmentation à hauteur de 6,8 millions de dollars (en hausse de 24 % par rapport à l'exercice précédent). La progression marquée des produits tirés des services professionnels de la Société est attribuable à la hausse du carnet de commandes de services professionnels en regard des trimestres précédents et à la demande qui demeure élevée. Les acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S sont responsables d'une tranche de 4,5 millions de dollars de la hausse globale des produits tirés des services professionnels. Les commandes de services professionnels¹¹ ont totalisé 50,7 millions de dollars pour l'exercice 2020, ce qui représente une hausse de 36 %, par rapport à 37,4 millions de dollars pour l'exercice 2019.

¹¹ Se reporter aux « Indicateurs clés de performance ».

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 54,5 millions de dollars pour l'exercice 2020, en hausse de 15,5 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à 39,0 millions de dollars pour l'exercice 2019. Cette hausse est attribuable à l'augmentation de 8,9 millions de dollars du coût des services et de 6,7 millions de dollars du coût des produits.

Le coût des produits a augmenté de 6,7 millions de dollars, ou 112 %, pour s'établir à 12,8 millions de dollars pour l'exercice 2020, par rapport à 6,0 millions de dollars pour l'exercice précédent. La hausse est le fait surtout de l'acquisition de Tecsys A/S, ce qui a ajouté un montant de 6,0 millions de dollars au titre du coût des ventes de matériel.

Le coût des services a augmenté de 8,9 millions de dollars, ou 29 %, pour s'établir à 39,8 millions de dollars pour l'exercice 2020, en comparaison de 30,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable aux acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S dont la contribution s'est établie à 5,5 millions de dollars, y compris 0,6 million de dollars au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles. Le coût des services engagé en interne s'est accru du fait essentiellement des coûts directs associés à la hausse des produits. Le coût des services tient compte de crédits d'impôt de 1,6 million de dollars pour l'exercice 2020, contre 1,9 million de dollars pour l'exercice précédent.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 50,3 millions de dollars pour l'exercice 2020, en hausse de 12,9 millions de dollars, ou 34 %, par rapport à celle de 37,4 millions de dollars dégagée pour l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à la progression de 12,1 millions de dollars de la marge sur les services. Le pourcentage de la marge brute totale s'est établi à 48 % pour l'exercice 2020, contre 49 % pour l'exercice 2019.

Pour l'exercice 2020, la marge brute sur les services s'est établie à 41,8 millions de dollars, en hausse de 12,1 millions de dollars par rapport à celle de 29,7 millions de dollars dégagée pour l'exercice précédent. La marge brute sur les services a représenté 51 % et 49 % des produits générés par la vente de services pour les exercices 2020 et 2019, respectivement.

La marge sur les produits s'est accrue de 0,8 million de dollars au cours de l'exercice 2020 en regard de l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable à la marge sur les produits matériels de Tecsys A/S, contrebalancée en partie par le recul de la marge sur les produits des activités internes. La baisse de la marge sur les produits des activités internes s'explique d'abord et avant tout par la diminution des produits tirés des licences et a été directement touchée par le passage aux abonnements à des logiciels-services mentionné plus haut. La proportion supérieure de produits matériels découle du recul de la marge sur les produits globale, laquelle est passée de 56 % en 2019 à 40 % en 2020.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales de l'exercice 2020 ont augmenté de 6,4 millions de dollars, ou 16 %, pour s'établir à 45,6 millions de dollars, en regard de 39,2 millions de dollars pour l'exercice 2019. Les acquisitions de Tecsys A/S (anciennement PCSYS A/S) et de OrderDynamics ont représenté une tranche de 5,6 millions de dollars de l'augmentation. Les écarts les plus marqués entre l'exercice 2020 et l'exercice 2019 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 20,1 millions de dollars, en hausse de 2,9 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. La contribution des acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S s'est chiffrée à 2,0 millions de dollars, tandis que l'augmentation des frais engagés en interne est d'abord et avant tout attribuable à la hausse des coûts liés au personnel, y compris les commissions, atténuée par la diminution des frais de commercialisation du fait du programme de changement de la marque non récurrent réalisé à l'exercice précédent.
- Les frais généraux et charges administratives se sont chiffrés à 9,8 millions de dollars, en hausse de 0,5 million de dollars par rapport à l'exercice précédent. La contribution de OrderDynamics et de Tecsys A/S s'est chiffrée à environ 0,4 million de dollars. Les frais généraux et charges administratives de Tecsys A/S tiennent compte d'un ajustement de 0,2 million de dollars de la juste valeur de la contrepartie éventuelle (indexation) liée à l'acquisition de Tecsys A/S. La période d'indexation, qui a pris fin le 30 septembre 2019, est l'unique période d'indexation associée à l'acquisition. La contrepartie d'indexation de 1,1 million de dollars a été versée en décembre 2019. Pour les activités internes, les coûts liés aux acquisitions ont diminué de 1,3 million de dollars, baisse qui a été neutralisée par l'augmentation de la charge de rémunération à base d'actions et des coûts liés au personnel.
- Les frais nets de R&D ont atteint 15,2 millions de dollars, en hausse de 2,6 millions de dollars par rapport à l'exercice 2019. La contribution des acquisitions de OrderDynamics et de Tecsys A/S s'est chiffrée à 2,7 millions de dollars et a été contrée en partie par une légère baisse des frais liés aux activités internes. La Société a comptabilisé des crédits

d'impôt remboursables et non remboursables pour la R&D et pour le développement des affaires électroniques de 2,0 millions de dollars pour l'exercice 2020, en comparaison de 1,7 million de dollars pour l'exercice précédent. La Société a amorti des frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2020, en comparaison de 1,1 million de dollars pour l'exercice 2019. En outre, la Société a différé des frais de développement de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2020, par rapport à 0,2 million de dollars pour l'exercice 2019.

- Les frais de restructuration ont été portés à 0,4 million de dollars, alors qu'ils étaient de néant pour l'exercice 2019. Ces frais, qui sont liés à l'intégration des acquisitions et sont essentiellement composés d'indemnités de départ, ont été engagés au premier trimestre de l'exercice 2020.

Bénéfice (perte) d'exploitation

La Société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 4,7 millions de dollars, soit 4 % des produits, pour l'exercice 2020, comparativement à une perte d'exploitation de 1,8 million de dollars, soit 2 % des produits, pour l'exercice 2019. La hausse du bénéfice s'explique en partie par l'augmentation de la marge sur les services professionnels et les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements, d'une plus grande contribution des acquisitions réalisées durant l'exercice 2019, d'une diminution de 1,3 million de dollars des coûts liés aux acquisitions et de 0,7 million de dollars des coûts non récurrents liés au programme de changement de la marque en plus de l'incidence favorable du change, atténués par la hausse des charges d'exploitation et la baisse de l'apport des licences à perpétuité au cours de l'exercice 2020 (qui découle du virage vers les abonnements à des logiciels-services susmentionnés).

Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2020, la Société a inscrit des charges financières nettes de 1,1 million de dollars, contre des produits financiers nets de 39 000 \$ pour l'exercice précédent. Ces charges pour la période considérée sont principalement attribuables à des pertes de change de 0,1 million de dollars et à une charge d'intérêts sur la dette à long terme de 1,0 million de dollars et à une charge d'intérêt liée à la nouvelle méthode de comptabilisation des contrats de location aux termes de l'IFRS 16. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice ».

Impôt sur le résultat

Pour l'exercice 2020, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 1,2 million de dollars constituée d'une charge d'impôt exigible de 2,1 millions de dollars et d'un produit d'impôt différé de 0,9 million de dollars. Pour l'exercice 2019, la Société a comptabilisé une économie d'impôt sur le résultat de 1,0 million de dollars qui se compose d'une charge d'impôt exigible de 0,8 million de dollars et d'un produit d'impôt différé de 1,8 million de dollars. L'augmentation de la charge d'impôt exigible comparativement à l'exercice 2019 s'explique par la rentabilité plus élevée qu'à l'exercice précédent. La charge d'impôt différé moindre pour l'exercice 2020 est en grande partie attribuable à une diminution de la variation nette des actifs d'impôt différé non comptabilisés au cours de l'exercice 2020. La Société n'a pas comptabilisé d'actif d'impôt différé au titre des pertes d'exploitation de OrderDynamics, malgré une amélioration marquée des résultats d'exploitation, puisque cette dernière n'a pas encore démontré qu'elle générerait un bénéfice imposable depuis plusieurs exercices.

Au 30 avril 2020, la Société détenait des actifs d'impôt différé comptabilisés d'un montant de 7,0 millions de dollars et un actif d'impôt différé non comptabilisé d'un montant net de 4,3 millions de dollars visant divers territoires, ainsi que des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la RS&DE totalisant environ 5,6 millions de dollars qui ne peuvent être utilisés que dans le but de réduire l'impôt sur le résultat fédéral canadien qui serait autrement exigible pour les exercices à venir. Compte tenu des crédits d'impôt fédéraux canadiens non remboursables auxquels elle a droit et de ses actifs d'impôt différé, la Société ne s'attend pas à devoir effectuer de paiement en trésorerie important au titre de l'impôt sur le résultat fédéral au Canada à moyen terme. Se reporter à la note 18 afférente aux états financiers consolidés pour de plus amples renseignements.

Bénéfice (perte)

La Société a réalisé un profit de 2,3 millions de dollars, soit 0,18 \$ par action ordinaire pour l'exercice 2020, par rapport à une perte de 0,7 million de dollars, soit (0,06) \$ par action ordinaire, pour l'exercice 2019. Se reporter à l'analyse de la rentabilité qui précède.

Résultats d'exploitation du quatrième trimestre

Comparaison des trimestres clos les 30 avril 2020 et 2019

Produits

Le total des produits du quatrième trimestre clos le 30 avril 2020 a augmenté pour s'établir à 27,7 millions de dollars, en hausse de 4,5 millions de dollars, ou 20 %, contre 23,2 millions de dollars pour l'exercice 2019. Le dollar américain s'est établi en moyenne à 1,3765 \$ CA au quatrième trimestre de l'exercice 2020, contre 1,3321 \$ CA au quatrième trimestre de l'exercice 2019. Environ 64 % (58 % en 2019) des produits de la Société ont été générés en dollars américains au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020. Comparativement au quatrième trimestre de l'exercice 2019, l'appréciation du dollar américain, neutralisée par la couverture partielle des produits en dollars américains de la Société, a donné lieu à un écart favorable des produits de 0,7 million de dollars. L'appréciation du dollar américain a eu une incidence défavorable de 0,1 million de dollars sur les charges d'exploitation pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 comparativement à la période correspondante de l'exercice 2019.

Les commandes totales se sont élevées à 40,9 millions de dollars au cours du quatrième trimestre 2020, ce qui représente une hausse de 112 % en comparaison de 19,2 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a signé des contrats d'une valeur totale de 25,4 millions de dollars avec huit nouveaux clients, comparativement à des contrats d'une valeur totale de 6,7 millions de dollars avec neuf nouveaux clients au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Les produits tirés de la vente des produits exclusifs, soit les produits développés à l'interne, notamment les logiciels et les technologies matérielles, se sont élevés à 1,7 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020, ce qui est inchangé en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, les abonnements à des logiciels-services (évalués sur la base des produits récurrents annuels) ont totalisé 4,1 millions de dollars, en hausse de 356 % par rapport à 0,9 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2019. Les commandes de licences à perpétuité se sont établies à 1,4 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020, par rapport à 1,2 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, les produits tirés de la vente des produits de tiers se sont chiffrés à 4,2 millions de dollars, en hausse de 1,5 million de dollars, ou 56 %, en comparaison de 2,7 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent.

Les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements se sont établis à 10,6 millions de dollars, en hausse de 1,2 million de dollars, ou 14 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, en comparaison de 9,4 millions de dollars pour la période correspondante de 2019. Cette hausse découle de la contribution des logiciels-services. Les produits récurrents annuels totaux se sont établis à 48,1 millions de dollars au 30 avril 2020, soit une hausse de 26 % par rapport à 38,3 millions de dollars au 30 avril 2019, et une hausse séquentielle de 13 % en regard de ceux de 42,5 millions de dollars enregistrés au 31 janvier 2020. Une part importante des produits récurrents annuels est libellée dans des monnaies autres que le dollar canadien. En conséquence, les fluctuations des cours de change ont une incidence sur les produits récurrents annuels. Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, les fluctuations des cours de change ont une incidence positive de 1,4 million de dollars sur les produits récurrents annuels.

Les produits tirés des services professionnels ont augmenté de 1,8 million de dollars, ou 20 %, pour s'établir à 10,8 millions de dollars pour le quatrième trimestre de 2020, en regard de 9,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits tirés des services professionnels se sont établis à 20,7 millions de dollars, en hausse de 127 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, en comparaison de 9,1 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019. Les commandes de services professionnels sont également en hausse séquentielle par rapport aux trimestres précédents (12,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de l'exercice 2020 et 9,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de l'exercice 2020).

Coût des ventes

Le coût total des ventes s'est établi à 14,9 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, en hausse de 2,6 millions de dollars, ou 21 %, par rapport à 12,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019. Cette augmentation est attribuable surtout à l'augmentation de 1,6 million de dollars du coût des services et à l'accroissement de 1,1 million de dollars du coût des produits.

Le coût des produits s'est établi à 3,5 millions de dollars, en hausse de 1,1 million de dollars, ou 47 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 par rapport à 2,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. La hausse s'explique par des coûts plus élevés du fait de l'accroissement des produits tirés du matériel.

Le coût des services a atteint 11,0 millions de dollars, en hausse de 1,6 million de dollars, ou 17 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 par rapport à 9,4 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Cette hausse comprend 0,2 million de dollars au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles. Le coût des services s'est essentiellement accru du fait des coûts directs associés à la hausse des produits. Le coût des services tient compte de crédits d'impôt de 0,4 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, contre 0,4 million de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Marge brute

La marge brute s'est établie à 12,9 millions de dollars, en hausse de 2,0 millions de dollars, ou 18 %, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, par rapport à celle de 10,9 millions de dollars dégagée pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement de la marge sur les services de 1,5 million de dollars, l'accentuation de la marge sur les produits de 0,5 million de dollars. Le pourcentage de la marge brute totale du quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'est établi à 46 %, par rapport à 47 % pour le trimestre correspondant de l'exercice 2019.

La marge brute sur les services a augmenté de 1,5 million de dollars pour s'établir à 10,5 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, contre 9,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute sur les services a représenté 49 % au quatrième trimestre de l'exercice 2020, contre 49 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

La marge sur les produits a repris 0,5 million de dollars au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La marge brute sur les produits s'est fixée à 41 % au quatrième trimestre de l'exercice 2020, par rapport à 45 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le repli est attribuable à la proportion moindre des produits tirés du matériel.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation totales du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 0,6 million de dollars, ou 5 %, pour s'établir à 12,3 millions de dollars, par rapport à 11,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les écarts les plus marqués entre le quatrième trimestre de l'exercice 2020 et le trimestre correspondant de l'exercice 2019 se présentent comme suit :

- Les frais de vente et de commercialisation ont totalisé 5,4 millions de dollars, en hausse de 0,3 million de dollars par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse découle de l'accroissement des coûts liés au personnel, atténué par la diminution des frais liés à un programme de commercialisation et de la réduction des frais de déplacement en raison de l'épidémie de COVID-19.
- Les frais généraux et charges administratives ont atteint 2,6 millions de dollars, soit 0,2 million de dollars de moins qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La Société a engagé des charges liées au personnel plus élevées, qui ont été contrebalancées par la baisse de 0,4 million de dollars des coûts liés aux acquisitions. La charge de rémunération à base d'actions a ajouté 0,1 million de dollars aux frais généraux et charges administratives du trimestre en regard de la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les frais nets de R&D ont totalisé 4,3 millions de dollars pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, en hausse de 0,4 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse s'explique par l'accroissement des coûts liés au personnel et des frais de consultation. La Société a inscrit des crédits d'impôt liés à la R&D et au développement des affaires électroniques de 0,5 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020, par rapport à 0,4 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice 2019. La Société a amorti des frais de développement différés et d'autres immobilisations incorporelles de 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 0,2 million de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. En outre, la Société a différé des frais de développement de 0,1 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 0,1 million de dollars au cours de la période correspondante de l'exercice précédent.

Bénéfice (perte) d'exploitation

La Société a comptabilisé un bénéfice d'exploitation de 0,6 million de dollars, soit 2 % des produits, pour le quatrième trimestre de 2020, comparativement à une perte d'exploitation de 0,8 million de dollars, soit 4 % des produits, pour la période correspondante de l'exercice 2019. L'accroissement du bénéfice d'exploitation s'explique par l'augmentation de la marge sur les services professionnels et les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements et de la marge sur les produits, une contribution plus élevée des acquisitions réalisées en 2019, une baisse des coûts d'acquisition, l'incidence favorable du change et de la réduction des frais de déplacement du fait de l'épidémie de COVID-19, facteurs atténués par une hausse du coût des primes.

Charges financières nettes

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a inscrit des charges financières nettes de 0,1 million de dollars contre des charges financières nettes de 0,1 million de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Ces charges au cours de la période considérée découlent essentiellement des profits de change de 0,1 million de dollars et d'un montant de 0,2 million de dollars au titre des charges d'intérêts sur la dette à long terme et de celles liées à la nouvelle méthode de comptabilisation des contrats de location aux termes de l'IFRS 16. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice » ci-dessous.

Impôt sur le résultat

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, la Société a inscrit une charge d'impôt sur le résultat de 0,1 million de dollars, comparativement à une économie d'impôt sur le résultat de 1,0 million de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2019. La diminution de l'économie d'impôt sur le résultat comparativement à la même période de l'exercice 2019 s'explique avant tout par la rentabilité plus élevée au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, ainsi que par la comptabilisation au cours de l'exercice 2019 d'actifs d'impôt différé non comptabilisés auparavant.

Bénéfice

La Société a dégagé un bénéfice de 0,4 million de dollars, soit 0,03 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, comparativement à un bénéfice de 0,1 million de dollars, soit 0,01 \$ par action, pour la période correspondante de l'exercice 2019.

Principales données financières trimestrielles

(Données trimestrielles non auditées)

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action

Exercice 2020	T1	T2	T3	T4	Total
Total des produits	24 250	26 008	26 847	27 750	104 855
Bénéfice (perte)	(267)	1 404	834	375	2 346
Résultat global	(488)	1 439	818	1 200	2 969
BAIIA ajusté ¹²	1 995	3 677	2 648	1 951	10 271
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	(0,02)	0,11	0,06	0,03	0,18

Exercice 2019	T1	T2	T3	T4	Total
Total des produits	16 282	18 184	18 792	23 191	76 449
Bénéfice (perte)	13	596	(1 429)	79	(741)
Résultat global	63	552	(1 307)	(143)	(835)
BAIIA ajusté ¹²	536	1 654	(98)	684	2 776
Bénéfice de base et dilué par action ordinaire	Néant	0,05	(0,11)	0,01	(0,06)

¹² Se reporter à la « Mesure de la performance non conforme aux IFRS »

Au quatrième trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté tient également compte de l'incidence favorable de 0,4 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location*. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice » ci-dessous.

Au troisième trimestre de l'exercice 2020, le BAIIA ajusté tenait également compte de l'incidence favorable de 0,3 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location*. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice » ci-dessous.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé un ajustement de 0,2 million de dollars de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer au titre de Tecsys A/S. La variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle est attribuable à la solide performance financière de Tecsys A/S, qui a fait augmenter la contrepartie éventuelle que la Société s'attend à devoir payer aux vendeurs (indexation). La période d'indexation, qui a pris fin le 30 septembre 2019, est l'unique période d'indexation associée à l'acquisition. Cet élément a eu une incidence négative sur le bénéfice et n'a eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté, puisqu'il est exclu du calcul de ce dernier. Le BAIIA ajusté tient compte de l'incidence favorable d'une amélioration trimestrielle attribuable à OrderDynamics, qui a affiché un BAIIA ajusté légèrement positif au deuxième trimestre de l'exercice 2020. Le BAIIA ajusté tient également compte de l'incidence favorable de 0,3 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location*. Se reporter aux « Modifications de méthodes comptables » pour une analyse plus poussée.

Au premier trimestre de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé des frais de restructuration de 0,4 million de dollars au titre de l'intégration des acquisitions (principalement des indemnités de départ). Cet élément a eu une incidence négative sur le bénéfice et n'a eu aucune incidence sur le BAIIA ajusté, puisqu'il est exclu du calcul de ce dernier. Le BAIIA ajusté tient compte de l'incidence favorable de 0,3 million de dollars qu'a eue la mise en œuvre de la Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location*. Se reporter aux « Modifications de méthodes comptables » pour une analyse plus poussée.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé des coûts de 0,5 million de dollars liés à l'acquisition de OrderDynamics et de Tecsys A/S, ainsi qu'un montant de 0,1 million de dollars au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions. Cela a eu une incidence défavorable sur le bénéfice. Par ailleurs le quatrième trimestre de l'exercice 2019 rendait également compte de la perte liée à OrderDynamics de 1,1 million de dollars. Cela a eu une incidence défavorable de 1,1 million de dollars sur le bénéfice et une incidence défavorable de 0,9 million de dollars sur le BAIIA ajusté. Combinés, les éléments susmentionnés ont eu une incidence défavorable de 1,7 million de dollars sur le bénéfice et une incidence défavorable de 0,9 million de dollars sur le BAIIA ajusté au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Comme susmentionné, le recul de nos produits tirés des licences à perpétuité au quatrième trimestre de l'exercice 2019 est attribuable en partie au virage vers les abonnements à des logiciels-services. Au cours du quatrième trimestre de 2019, environ 60 % de nos abonnements à des logiciels avaient trait à des logiciels-services, contre 4 % au quatrième trimestre de 2018. Cela a eu une incidence significative sur le bénéfice et le BAIIA ajusté au quatrième trimestre, car ces abonnements entraînent la comptabilisation des produits sur les exercices à venir (habituellement des contrats de cinq ans comptabilisés proportionnellement) par opposition à la comptabilisation à l'avance des produits tirés des ventes de licences à perpétuité.

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé des coûts de 0,8 million de dollars liés à l'acquisition de OrderDynamics et de Tecsys A/S et un montant de 0,1 million de dollars au titre de la charge de rémunération fondée sur des actions. Cela a eu une incidence défavorable sur le bénéfice. Une perte de 0,7 million de dollars liée à OrderDynamics était prise en compte pour le troisième trimestre de l'exercice 2019. Cela a eu une incidence défavorable de 0,7 million de dollars sur le bénéfice et une incidence défavorable de 0,6 million de dollars sur le BAIIA ajusté. Par ailleurs, le troisième trimestre de l'exercice 2019 comprenait des coûts non récurrents liés à un programme de changement de la marque de 0,4 million de dollars. Cela a eu une incidence défavorable sur le bénéfice et sur le BAIIA ajusté. Combinés, les éléments susmentionnés ont eu une incidence défavorable de 2,0 millions de dollars sur le bénéfice et une incidence défavorable de 1,0 million de dollars sur le BAIIA ajusté au troisième trimestre de l'exercice 2019.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2019, la Société a comptabilisé des crédits d'impôt fédéral canadien non remboursables liés à la R&D de 0,1 million de dollars et une économie d'impôt différé de 1,8 million de dollars.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au 30 avril 2020, les actifs courants totalisaient 67,0 millions de dollars, contre 38,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2019. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté pour s'établir à 27,5 millions de dollars, en regard de 14,9 millions de dollars pour l'exercice 2019. La hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie s'explique avant tout par l'émission d'actions par voie de prise ferme. Le 28 avril 2020, la Société a réalisé un placement de 1 333 333 actions ordinaires, ce qui a donné lieu à un produit net total d'environ 21 718 842 \$ (se reporter à la note 16 des états financiers consolidés annuels au 30 avril 2020 pour plus de détails). La Société a investi 10,0 millions de dollars du produit net dans un certificat de placement garanti (un « CPG ») à intérêt simple renouvelable de 30 jours, lequel est présenté dans les placements à court terme du bilan consolidé.

Les créances et les travaux en cours totalisaient 19,3 millions de dollars au 30 avril 2020, en comparaison de 15,8 millions de dollars au 30 avril 2019. L'augmentation des créances et des travaux en cours s'explique par la hausse des produits, qui a plus que contrebalancé les importants recouvrements de trésorerie au cours de l'exercice 2020 et l'incidence des cours de change à la conversion des créances en dollars américains, le cours de clôture du dollar américain ayant augmenté de 1,3391 \$ CA au 30 avril 2019 à 1,3877 \$ CA au 30 avril 2020.

Le délai moyen de recouvrement des créances¹³ de la Société était de 63 jours à la clôture de l'exercice 2020, contre 61 jours à la clôture de l'exercice 2019.

Les passifs courants au 30 avril 2020 ont augmenté pour s'établir à 42,9 millions de dollars, par rapport à 31,0 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2019, en raison principalement de la hausse des créditeurs et charges à payer, des produits différés, des obligations locatives, des autres passifs courants et de la partie courante de la dette à long terme. Le fonds de roulement a augmenté, s'établissant à 24,1 millions de dollars au 30 avril 2020, contre 6,9 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2019. L'augmentation découle essentiellement de la hausse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'accroissement des investissements à court terme et des créances, contrés en partie par des créditeurs et charges à payer plus élevés, une hausse des produits différés et des obligations locatives découlant de la mise en place de l'IFRS 16 (se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice »).

La Société estime que ses fonds en caisse au 30 avril 2020, ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et sa possibilité d'avoir accès à des facilités bancaires seront suffisants pour respecter ses clauses restrictives et répondre à ses besoins de fonds de roulement, de R&D, de dépenses d'investissement et de dividendes pendant au moins les douze prochains mois.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont généré 10,0 millions de dollars en trésorerie au cours de l'exercice 2020, comparativement à 4,1 millions de dollars au cours de l'exercice 2019. Les activités d'exploitation, exclusion faite des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation, ont généré 7,3 millions de dollars au cours de l'exercice 2020 et 0,6 million de dollars au cours de l'exercice 2019. Cette augmentation est surtout attribuable à une hausse de la rentabilité par rapport à 2019 et tient compte de l'incidence favorable de la mise en place de l'IFRS 16 à l'exercice 2020, aux termes de laquelle les paiements au titre de la location fixe sont comptabilisés comme des flux de trésorerie négatifs liés aux activités de financement plutôt que liés aux activités d'exploitation.

Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont généré 2,7 millions de dollars pour l'exercice 2020, principalement en raison de la hausse de 3,4 millions de dollars des débiteurs, de l'accroissement de 0,3 million de dollars des autres créances et de l'augmentation de 2,9 millions de dollars des charges payées d'avance et des coûts d'acquisition de contrats, contrés par une montée de 7,3 millions de dollars des créditeurs et charges à payer et une poussée de 1,9 million de dollars des produits différés.

Les éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont généré des entrées de trésorerie de 3,5 millions de dollars pour l'exercice 2019, principalement en raison de la diminution de 1,7 million de dollars des débiteurs, de la réduction de 0,5 million de dollars des stocks, de la hausse de 0,8 million de dollars des créditeurs et charges à payer et de l'augmentation de 1,3 million de dollars des produits différés, atténuées par l'accroissement de 0,2 million de dollars des crédits d'impôt et de 0,6 million de dollars des charges payées d'avance et des coûts d'acquisition de contrats.

¹³ Se reporter aux « Indicateurs clés de performance ».

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont chiffrés à 15,9 millions de dollars pour l'exercice 2020, en comparaison de 8,9 millions de dollars pour l'exercice 2019.

Au cours de l'exercice 2020, les activités de financement étaient liées surtout au produit de l'émission d'actions ordinaires, contrebalancé en partie par des paiements liés aux dividendes, aux intérêts, aux obligations locatives et à la dette à long terme.

Au cours de l'exercice 2019, les activités de financement étaient liées surtout au produit de l'emprunt à terme de 12,0 millions de dollars, contrebalancé en partie par des paiements liés à la dette à long terme et aux dividendes. Le produit en trésorerie de l'emprunt à terme a ensuite été affecté à l'acquisition de Tecsys A/S.

Au cours de l'exercice 2020, le 28 avril 2020, la Société a réalisé un placement visant 1 333 333 de ses actions ordinaires au prix d'offre de 17,25 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 22 999 994 \$ (le « placement »), à savoir 1 159 420 nouvelles actions émises par la Société et 173 913 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice de leur option de surallocation le 28 avril 2020. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes dont les co-chefs de file étaient Stifel Nicolaus Canada Inc. et Valeurs mobilières Cormark Inc.

Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes.

Les coûts de transaction directement liés à l'émission des actions nouvelles d'environ 1 706 896 \$ (1 258 342 \$ après impôt) ont été inscrits en diminution du produit, ce qui a donné lieu à un produit net total de 21 718 842 \$.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a remboursé une tranche de 1,0 million de dollars de la dette à long terme, en comparaison de 0,3 million de dollars pour l'exercice 2019.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,055 \$ pour les deux premiers trimestres et de 0,06 \$ pour les deux trimestres suivants, soit 3,0 millions de dollars au total. Au cours de l'exercice 2019, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,05 \$ pour les deux premiers trimestres et de 0,055 \$ pour les deux trimestres suivants, soit 2,7 millions de dollars au total.

Activités d'investissement

Au cours de l'exercice 2020, les activités d'investissement ont nécessité des sorties de fonds de 13,2 millions de dollars, en comparaison de 11,5 millions de dollars au cours de l'exercice 2019.

En avril 2020, une tranche de 10,0 millions de dollars en trésorerie provenant du placement a été investie dans un CPG à court terme renouvelable. Au cours de l'exercice 2019, la Société a racheté son CPG à long terme de 10,0 millions de dollars afin de financer en partie l'acquisition de OrderDynamics le 14 novembre 2018.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a versé une contrepartie éventuelle d'indexation de 1,1 million de dollars de Tecsys A/S. Une partie de ce versement d'indexation comprend un ajustement de la juste valeur de 0,2 million de dollars lié à la contrepartie éventuelle à payer, lequel a été présenté dans les activités d'exploitation et le montant résiduel étant présenté dans les activités d'investissement. Au cours de l'exercice 2020, la Société a versé 0,6 million de dollars au titre du premier versement pour la retenue compensatoire de Tecsys A/S.

La Société a consacré 1,1 million de dollars et 0,6 million de dollars à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles au cours de l'exercice 2020 et de l'exercice 2019, respectivement.

En outre, la Société a investi dans ses produits, inscrivant à l'actif un montant de 0,6 million de dollars et de 0,2 million de dollars dans les frais de développement différés des exercices 2020 et 2019, respectivement.

La Société a touché des intérêts de 0,1 million de dollars et de 0,2 million de dollars pour les exercices 2020 et 2019, respectivement.

Engagements et obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location visant son siège social de Montréal, au Québec, bail qui prendra fin le 30 novembre 2025, et pour lequel la Société a la possibilité de prolonger sa durée de cinq années supplémentaires jusqu'au 30 novembre 2030. La Société a conclu un contrat de location visant son bureau de Markham, en Ontario. Le bail, dont la durée est de dix ans et huit mois, prendra fin le 31 juillet 2022 et la Société a deux options de prolongation pour cinq années supplémentaires par option. La Société a conclu un contrat de location visant son bureau de Laval, au Québec. Le bail, dont la durée est de dix ans, prendra fin le 28 février 2026 et la Société a une option pour prolonger le bail de cinq années jusqu'au 28 février 2031. La Société a également conclu un contrat de location visant son bureau situé au Danemark qui prendra fin le 31 décembre 2026. Ce sont là les principaux contrats de location de la Société.

Au 30 avril 2020, les principaux engagements se composaient de contrats de location simple, de la dette à long terme et d'autres obligations. Le tableau qui suit résume les principales obligations contractuelles au 30 avril 2020. Les contrats de location simple s'entendent des paiements au titre de la location minimaux visant des locaux pour bureaux et du matériel comptabilisés dans le bilan consolidé à titre d'obligations locatives selon l'IFRS 16.

En milliers de dollars canadiens

Obligations contractuelles	Total	Paiements exigibles par période			
		Moins de 1 an	1 an à 3 ans	3 à 5 ans	Plus de cinq ans
Dette à long terme	10 831	1 231	9 600	–	–
Obligations locatives	12 245	1 175	3 440	3 329	4 301
Autres obligations	877	388	430	59	–
Créditeurs et charges à payer et autres passifs	24 603	24 603	–	–	–
Obligations contractuelles	48 556	27 397	13 470	3 388	4 301

Les autres obligations susmentionnées comprennent les obligations locatives dont la durée est de moins de 12 mois et les autres contrats de service.

Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéficiaires, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a déclaré des dividendes de 0,055 \$ par action à deux occasions, qui ont été versés le 2 août 2019 et le 4 octobre 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux respectivement le 19 juillet 2019 et le 20 septembre 2019, et elle a déclaré des dividendes de 0,06 \$ par action à deux autres différentes occasions, qui ont été versés le 10 janvier 2020 et le 9 avril 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 19 décembre 2019 et le 19 mars 2020, respectivement, pour un total de 3,0 millions de dollars.

Au cours de l'exercice 2019, la Société a déclaré des dividendes de 0,05 \$ par action à deux occasions, qui ont été versés le 3 août 2018 et le 5 octobre 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux respectivement le 20 juillet 2018 et le 21 septembre 2018, et elle a déclaré des dividendes de 0,055 \$ par action à deux autres différentes occasions, qui ont été versés le 11 janvier 2019 et le 11 avril 2019 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 21 décembre 2018 et le 21 mars 2019, respectivement, pour un total de 2,7 millions de dollars.

Transactions avec des parties liées

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions pour les dirigeants, à l'intention des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 682 000 \$ (575 000 \$ en 2019) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2020. Au 30 avril 2020, l'encours des prêts se chiffrait à 528 000 \$ (241 000 \$ en 2019).

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que

lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

Événement postérieur à la date de clôture

Le 8 juillet 2020, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ par action devant être versé le 7 août 2020 aux actionnaires inscrits le 24 juillet 2020.

Arrangements hors bilan

La Société n'avait aucun arrangement hors bilan en date du 30 avril 2020, à l'exception des paiements variables liés aux contrats de location simple et aux contrats de location-financement dont la durée est de 12 mois ou moins. Se reporter aux « Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice ».

Répercussions actuelles et prévues de la conjoncture économique

La conjoncture économique globale, jumelée à l'incertitude et à la volatilité des marchés, pourrait exercer un effet négatif sur la demande pour les produits et services de la Société, puisque l'industrie a la capacité de s'adapter rapidement en faisant preuve de prudence sur le plan des dépenses d'investissement. Ces incertitudes pourraient avoir des répercussions sur les produits de la Société.

Au 30 avril 2020, le carnet de commandes¹⁴ total s'élevait à 120,4 millions de dollars et se composait de produits récurrents annuels¹⁴ de 48,1 millions de dollars, de commandes de services professionnels¹⁴ de 35,0 millions de dollars de même que de produits récurrents pluriannuels au-delà d'un an et de produits matériels. À la lumière des produits récurrents annuels¹⁴ et des commandes de services professionnels¹⁴, la direction de la Société est d'avis que les produits tirés des services trimestriels (somme des produits tirés des services liés à l'infonuagique, à la maintenance et aux abonnements et des produits tirés des services professionnels), qui sont de l'ordre de 20,5 millions de dollars à 21,5 millions de dollars par trimestre, peuvent se maintenir à court terme.

D'un point de vue stratégique, la Société continue de concentrer ses efforts sur les occasions les plus prometteuses qu'offrent sa clientèle actuelle et les marchés verticaux où elle est présente. La Société offre aussi actuellement des licences par abonnement, des services d'hébergement, la vente et la mise en œuvre par modules, et de meilleures modalités de paiement pour favoriser une croissance des produits. La Société a observé un intérêt soutenu du marché pour les licences par abonnement à des logiciels-services. Dans la mesure où les commandes continuent de passer des licences à perpétuité aux logiciels-services, ce virage aura une incidence à moyen terme, qui pourrait être importante, sur les produits et le bénéfice d'exploitation.

La volatilité du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien continue d'avoir une incidence importante sur les produits d'exploitation et la rentabilité, puisque la Société réalise généralement entre 55 % et 65 % environ de son chiffre d'affaires auprès de clients américains, alors que la majorité de ses coûts sont engagés en dollars canadiens.

Dans la mesure du possible, la Société continuera à adapter son modèle de gestion à la situation économique et à veiller à ce que les coûts correspondent aux produits qu'elle prévoit gagner.

La Société croit que les fonds disponibles, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation prévues et sa marge de crédit d'exploitation seront suffisants pour répondre à tous ses besoins pour au moins les douze prochains mois. La Société peut encore gérer sa structure financière en ajustant sa politique de dividende.

COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, ce qui provoque d'importantes perturbations sur les marchés financiers et sur le plan social. La Société continue d'exercer ses activités pendant la pandémie actuelle. La Société est bien outillée pour maintenir un soutien et assurer la prestation de services complets à l'égard de son logiciel d'exécution à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire de ses équipes de service à la clientèle et de soutien à plusieurs niveaux. Les employés travaillent maintenant à distance et soutiennent les clients et partenaires de Tecsys. Le travail qui était par le passé effectué sur place et à distance par téléphone et vidéoconférence, notamment l'avancement des cycles de vente et la mise en œuvre des projets, est désormais

¹⁴ Se reporter aux « Mesures de la performance non conformes aux IFRS ».

pris en charge à distance par ses employés. À ce jour, la capacité de Tecsys de continuer à faire progresser les cycles de vente, à conclure de nouvelles commandes et à exécuter des mises en œuvre de projets n'a pas été affectée négativement par le virage vers le travail à distance. L'exposition des clients du marché final de Tecsys est diversifiée et englobe un large éventail d'industries, notamment les soins de santé, les secteurs complexes de la distribution et, dans une moindre mesure, la vente au détail. Bien que Tecsys prévoit que certains projets de clients pourraient être reportés ou accuser des retards pendant la pandémie, d'autres projets de clients sont en cours de démarrage. Compte tenu de l'activité actuelle et de l'évaluation par la Société du nombre important de projets en carnet, Tecsys estime que cette épidémie n'a pas d'incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation. De plus, Tecsys ne subit actuellement ni n'anticipe de pertes de crédit importantes par suite de la pandémie. Enfin, Tecsys ne prévoit actuellement aucune incidence défavorable importante sur la valeur comptable de ses actifs incorporels, y compris les relations avec la clientèle et la technologie, ou la valeur comptable du goodwill, par suite de la pandémie.

La Société continuera de surveiller l'évolution de la pandémie et d'évaluer continuellement l'incidence éventuelle de la pandémie sur les activités et les affaires de Tecsys. La situation est dynamique et la durée et l'ampleur ultimes de l'incidence de la pandémie sur l'économie et de l'incidence financière sur les activités et les affaires de Tecsys ne sont pas connues pour le moment. En établissant des estimations pour l'exercice clos le 30 avril 2020, la direction a déterminé que la COVID-19 a eu une incidence négligeable sur les principales hypothèses. Toutefois, en raison de l'incertitude qui existe, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les répercussions que ces faits nouveaux auront sur les résultats financiers, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte. La Société a aussi déterminé que la juste valeur de la dette à long terme n'était pas très différente de sa valeur comptable.

Les instruments dérivés sont aussi comptabilisés dans les actifs et dans les passifs, à la juste valeur. Ainsi, la juste valeur de tous les contrats de change en cours représentant un profit net de 0,3 million de dollars a été comptabilisée, profit qui se compose d'un montant de 1,0 million de dollars à titre d'autres créances et d'un montant de 0,7 million de dollars à titre de créditeurs et charges à payer au 30 avril 2020 (une perte de 0,3 million de dollars a été comptabilisée comme un passif dans les créditeurs et charges à payer au 30 avril 2019).

Des dérivés sous forme de contrats de change à terme sont utilisés pour gérer le risque de change lié aux fluctuations du dollar américain. La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et des charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains.

La stratégie de couverture de la Société fonctionne sur deux fronts. Premièrement, la Société conclut des contrats de change à terme afin de couvrir une partie des produits futurs hautement probables libellés en dollars américains pour l'exercice à venir dans le but de stabiliser les produits et les marges face aux fluctuations du change à court terme. Deuxièmement, pour neutraliser l'incidence des fluctuations du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains, la Société a régulièrement recours à des stratégies de couverture selon lesquelles elle analyse ses actifs et passifs monétaires nets libellés en dollars américains et conclut des contrats de change à terme pour équilibrer sa position. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés devrait être contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la constatation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et des créances connexes. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits sur la négociation spéculative.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les placements à court terme et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2020, un client représentait 6 % (9 % au cours de l'exercice 2019) du total des comptes clients et des travaux en cours. Après le 30 avril 2020, la quasi-totalité de ce montant a été recouvrée. En règle générale, il n'y a aucune concentration

particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de tous ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit. Comme il en est question dans les « Faits nouveaux » du présent rapport de gestion, la Société ne subit actuellement ni n'anticipe de pertes de crédit importantes par suite de l'épidémie de COVID-19.

Se reporter à la note 23 afférente aux états financiers consolidés annuels au 30 avril 2020 pour une analyse plus exhaustive des politiques de gestion des risques de la Société, y compris le risque de change, le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt et le risque des prix du marché.

Données sur les actions en circulation

Au 8 juillet 2020, la Société avait 14 416 543 actions ordinaires en circulation. La Société a émis 1 333 333 actions dans le cadre d'un placement par voie de prise ferme et 834 actions au titre de l'exercice d'options d'achat d'action au cours de l'exercice 2020.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables suivies par la Société sont les méthodes qui sont perçues comme les plus importantes dans l'établissement de sa situation financière et de ses résultats. Un résumé des méthodes comptables les plus importantes de la Société, comprenant celles discutées ci-dessous, est présenté dans les notes afférentes aux états financiers et aux états financiers consolidés.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels, ainsi que les montants comptabilisés des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Les jugements comptables critiques, sauf ceux utilisés aux fins des estimations, que la direction a formulés dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les valeurs comptables sont décrits ci-après.

Dépréciation d'actifs :

Les évaluations de la dépréciation peuvent nécessiter de la Société qu'elle établisse la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT désigne le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La direction fait preuve de jugement dans l'évaluation et l'identification de chaque UGT.

Principales sources d'incertitude liées aux estimations

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i) Constatation des produits

La constatation des produits fait l'objet de jugements critiques. Dans le cas des accords groupés, en particulier, il est nécessaire de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation, notamment les licences, les services professionnels, les services de maintenance et

les services d'abonnement, selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue aux obligations de prestation se repercutent sur le montant et le moment de la constatation des produits.

ii) Aide publique

La direction fait preuve de jugement dans l'estimation des montants à recevoir à l'égard des différents crédits d'impôt remboursables et non remboursables accordés par les gouvernements fédéral et provinciaux et dans l'évaluation de l'admissibilité des charges de recherche et de développement et autres charges donnant droit à de tels crédits.

iii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des renversements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iv) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation sont fondées sur des estimations internes du montant recouvrable d'une UGT. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les ventes prévues, les marges brutes, les coûts de vente, le moment et le montant des flux de trésorerie, ainsi que les taux d'actualisation et d'intérêt. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

v) Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les créances clients selon une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Lors de son évaluation, la direction estime la perte de crédit attendue selon les pertes de crédit réelles passées et une évaluation du crédit éclairée en prenant en considération l'assurance pour pertes sur créances et la solvabilité de chaque client, compte tenu de la situation financière et de l'historique de paiement de chaque client, ainsi que les informations prospectives. De plus, ces estimations doivent être évaluées et mises à jour de façon continue. Tout écart entre les pertes de crédit réelles et les estimations aurait une incidence sur le résultat futur.

vi) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la date à laquelle le contrôle est obtenu, les actifs et les passifs identifiables de même que les passifs éventuels de la société acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de l'établissement de ces évaluations, la Société a recours à des techniques d'évaluation appropriées, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice

Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 selon l'application d'une transition rétrospective modifiée, et a donc initialement appliqué la norme à la date d'application. La Société n'a pas retraité les chiffres comparatifs de l'exercice 2019 comme il est permis en vertu des dispositions transitoires de la norme. L'incidence de la nouvelle norme sur les contrats de location est donc comptabilisée dans le solde d'ouverture du bilan au 1^{er} mai 2019.

L'IFRS 16 comporte des dispositions nouvelles ou modifiées en ce qui a trait à la comptabilisation des contrats de location. La norme établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi

que les informations à fournir à leur sujet. L'IFRS 16 contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative représentant la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 permet le recours à certaines mesures de simplification à la date de première application. La Société a choisi d'utiliser les exemptions et les mesures de simplification suivantes :

- i) Pour maintenir l'appréciation des transactions qui sont des contrats de location à la date de la première application, la Société a appliqué l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui satisfaisaient antérieurement à la définition de contrat de location de l'IAS 17;
- ii) Utilisation du même taux d'actualisation pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- iii) Exemption, contrat par contrat, de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque le contrat de location se termine dans les 12 mois qui suivent la date de première application;
- iv) Exemption, contrat par contrat, de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque la valeur de l'actif sous-jacent du contrat de location est faible;
- v) Exclusion des coûts directs initiaux, à la date de première application seulement, contrat par contrat, à partir de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation;
- vi) Recours à des connaissances a posteriori à la date de première application seulement, contrat par contrat, pour déterminer la durée du contrat de location si l'accord contient des options de prorogation ou de résiliation du contrat de location;
- vii) Aucun réexamen pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location aux termes de l'IAS 17.

Incidence de la transition

L'IFRS 16 change la manière dont la Société comptabilise les contrats de location préalablement classés en tant que contrats de location simple aux termes de l'IAS 17, lesquels n'étaient pas inclus dans le bilan. Suivant cette méthode, la Société a choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début d'un contrat de location selon le taux d'actualisation fondé sur le taux d'emprunt en vigueur à la date de la première application. L'incidence cumulative de la première application de l'IFRS 16 a été comptabilisée dans le résultat global au 1^{er} mai 2019, et l'information comparative de 2019 n'a pas été retraitée.

La Société a évalué les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives au moyen de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} mai 2019, soit un taux moyen pondéré de 3,77 %.

Les tableaux suivants résument l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} mai 2019 et sur l'état du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 30 avril 2020.

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 au 1 ^{er} mai 2019
Actifs au titre de droits d'utilisation – Augmentation	8 418 \$
Actifs d'impôt sur le résultat différé – Augmentation	404
Obligations locatives – Partie courante – Augmentation	(984)
Obligations locatives – Partie non courante – Augmentation	(9 226)
Loyers différés – Diminution	271
Incidence au 1^{er} mai 2019 – Résultats non distribués	(1 117) \$

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 pour l'exercice clos le 30 avril 2020
Coût des ventes – Services – Diminution	154 \$
Coût des ventes – Produits – Diminution	20
Charges d'exploitation – Frais de vente et de commercialisation – Diminution	19
Charges d'exploitation – Frais généraux et charges administratives – Diminution	44
Charges d'exploitation – Frais de recherche et de développement – Diminution	81
Charges d'intérêts - Augmentation	(372)
Charge d'impôt sur le résultat – Diminution	14
Incidence au 30 avril 2020 – États du résultat net et du résultat global	(40) \$

Le tableau suivant présente un rapprochement des obligations au titre des contrats de location simple de la Société au 30 avril 2019, présentées dans ses états financiers consolidés, et des obligations locatives à la date de première application de l'IFRS 16, soit le 1^{er} mai 2019 :

Engagements au titre des contrats de location simple au 30 avril 2019	13 804 \$
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} mai 2019	(1 636)
Paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	(5 513)
Exemption de comptabilisation pour les contrats à court terme	(484)
Exemption de comptabilisation pour les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	(348)
Options de prolongation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer	4 387
Obligations locatives au 1^{er} mai 2019	10 210 \$

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Certaines nouvelles normes ainsi que certaines modifications apportées à des normes et à des interprétations, qui n'étaient pas encore en vigueur pour les exercices clos les 30 avril 2020 et 2019, n'ont pas été appliquées dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés. La direction ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et les modifications apportées aux normes existantes qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Risques et incertitudes

La Société a réalisé des pertes nettes par le passé et elle pourrait réaliser d'autres pertes ultérieurement.

La Société a réalisé un bénéfice net pour les exercices 2008 à 2018, a subi une perte nette pour l'exercice 2019 et a réalisé un bénéfice pour l'exercice 2020. La Société ajuste continuellement son modèle d'exploitation pour demeurer rentable. Cependant, rien ne garantit que la Société atteindra ou maintiendra la rentabilité à l'avenir. En date du 30 avril 2020, les résultats non distribués de la Société s'élevaient à 8,8 millions de dollars. La Société a un historique d'exploitation limité en tant que société ouverte, et sa dépendance face à un marché caractérisé par une évolution technologique rapide rend la prédiction des résultats d'exploitation futurs difficile, voire impossible. Il n'existe aucune assurance que la Société puisse générer une croissance des produits importante sur une base trimestrielle ou annuelle ou que la croissance des produits réalisée sera maintenue. La croissance des produits que la Société a réalisée ou qu'elle peut réaliser n'est pas une indication des résultats d'exploitation futurs. De plus, la Société peut accroître ses charges d'exploitation afin de financer davantage de travaux de R&D, d'accroître ses efforts de vente et de commercialisation, de mettre au point de nouveaux canaux de distribution, d'élargir ses capacités de soutien à la clientèle et d'étendre ses ressources administratives en prévision d'une croissance future. Dans la mesure où des augmentations de ces charges précèdent ou ne sont pas suivies d'une augmentation des produits, les activités commerciales, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société seraient compromis de façon importante.

Des événements indépendants de la volonté de la Société, comme des catastrophes naturelles, des guerres ou des épidémies pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société.

La Société peut être touchée par des interruptions d'activités résultant de pandémies et d'urgences de santé publique, notamment celles liées à la COVID-19, d'actions géopolitiques, notamment la guerre et le terrorisme ou de catastrophes naturelles, notamment les tremblements de terre, les typhons, les inondations et les incendies. La COVID-19 a eu des effets de déstabilisation de l'économie mondiale dont les répercussions et l'incertitude grandissante ont entraîné une augmentation de la volatilité des marchés financiers mondiaux. Même si l'on ne peut prévoir au stade actuel toute l'ampleur de l'éclosion de la maladie, une intensification ou un prolongement de la perturbation de l'économie en raison du coronavirus pourrait avoir un effet défavorable sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Une perturbation prolongée peut, à l'avenir, influencer sur la capacité de la Société à signer de nouvelles commandes et à exécuter la mise en œuvre de projets. Cela pourrait avoir une incidence négative importante sur la capacité de la Société de maintenir les flux de trésorerie d'exploitation et de recouvrer les créances commerciales. Elle pourrait également avoir une incidence négative importante sur la recouvrabilité des actifs non financiers à long terme de la Société, y compris les actifs incorporels et le goodwill.

Si la Société est incapable d'attirer de nouveaux clients ou de vendre d'autres produits à ses clients existants, la croissance de ses produits et sa rentabilité s'en ressentiront.

Pour accroître ses produits et demeurer rentable, la Société doit périodiquement recruter de nouveaux clients ou vendre des solutions supplémentaires à ses clients existants, ce qu'elle prévoit faire. Cependant, de multiples facteurs pourraient entraver sa capacité de recruter de nouveaux clients ou de vendre des solutions supplémentaires à ses clients existants, notamment l'incapacité de convertir des entreprises recommandées à la Société par son réseau existant en clients payants, l'incapacité d'attirer et de former de nouveaux membres du personnel de vente et de marketing, l'incapacité de conserver et de motiver le personnel de vente et de marketing actuellement en poste, l'incapacité d'établir des relations avec des partenaires ou des revendeurs ou l'incapacité d'assurer l'efficacité de ses programmes de marketing. En outre, si les clients éventuels considèrent que ses solutions n'offrent pas une valeur et une qualité suffisamment élevées, la Société ne pourra pas attirer le nombre et le type de clients qu'elle souhaite.

Incidence du passage d'un chiffre d'affaires tiré principalement des ventes de licences à perpétuité sur place à une plus grande proportion de logiciels-services (SaaS)

La Société offre certaines de ses solutions sous forme de logiciels-services (SaaS), ce qui nuit à ses produits et à son bénéfice pendant la période de transition et rend plus difficiles les prévisions des produits, du bénéfice et des flux de trésorerie. La Société a commencé à offrir un nombre significatif de solutions sous forme de logiciels-services au cours de l'exercice 2019, en plus des licences à perpétuité sur place. Selon un contrat d'abonnement de logiciels-services, les clients paient des frais périodiques en échange du droit d'utiliser les logiciels de la Société dans un environnement infonuagique qu'elle fournit et gère pour une durée déterminée. La Société estime qu'à terme, ses clients actuels et éventuels seront de plus en plus nombreux à opter pour l'achat de ses solutions sous forme de logiciels-services plutôt que pour des licences à perpétuité sur place.

D'ici à ce que la transition débouche sur un équilibre entre les contrats de logiciels-services et de licences à perpétuité sur place, la Société prévoit que les produits combinés tirés des licences et des logiciels-services diminueront en raison de la différence entre la comptabilisation des produits tirés des logiciels-services (au prorata, sur la durée du contrat de logiciels-services) et celle des produits tirés des licences à perpétuité sur place (lesquels sont généralement comptabilisés au moment de l'achat) et que les produits tirés de la maintenance (qui représentent une part importante des produits de Tecsys) pourraient aussi être touchés, puisque le soutien est inclus dans les logiciels-services.

Les produits, le bénéfice et les flux de trésorerie de la Société sont fonction de la répartition des produits entre les produits tirés des logiciels-services et des licences à perpétuité sur place, compte tenu du calendrier, du nombre et de l'envergure des contrats. Si, pour une période donnée, une plus grande proportion des clients achètent des solutions sous forme de logiciels-services, les produits, le bénéfice et les flux de trésorerie de Tecsys seront vraisemblablement inférieurs aux prévisions pour cette période.

Les fluctuations des résultats trimestriels pourraient ne pas correspondre aux prévisions des investisseurs ou des analystes en valeurs mobilières, ce qui pourrait faire baisser le cours de l'action de la Société.

Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société ont connu par le passé, et connaîtront à l'avenir, des fluctuations importantes selon des facteurs tels que la demande visant les produits de la Société, l'importance des commandes et le moment où elles sont passées, la répartition des licences à perpétuité sur place et des abonnements à des logiciels-

services, le nombre, le caractère opportun et l'importance des annonces faites sur de nouveaux produits par la Société et ses concurrents, la capacité de la Société de développer, de lancer et de mettre en marché de nouveaux produits ou une version améliorée de ses produits en temps opportun, le niveau de la concurrence relativement aux produits et aux prix, les fluctuations des charges d'exploitation, les fluctuations des prix de vente moyens et de la combinaison de produits, le roulement du personnel des ventes, la composition des ventes directes et indirectes, les retours de produits et les facteurs économiques en général, entre autres choses.

Les résultats trimestriels de la Société sont plus particulièrement touchés par la répartition des licences à perpétuité sur place et des abonnements à des logiciels-services et par le moment où de nouveaux produits ou de nouvelles versions des produits sont lancés. Les charges d'exploitation de la Société engagées pendant tout le trimestre sont fondées sur les niveaux des produits prévus à court terme et sont relativement stables. Par conséquent, si les produits ne sont pas réalisés au cours du trimestre prévu, les résultats d'exploitation de la Société pourraient subir un effet négatif important. Les résultats trimestriels à venir seront influencés par ces facteurs ou d'autres, y compris des retards possibles dans l'expédition de nouveaux produits et des retards dans les achats de produits actuels, étant donné que les clients attendent les nouvelles versions. Les résultats d'exploitation trimestriels de la Société pourraient donc afficher des variations importantes.

Le long cycle de vente et de mise en œuvre pourrait avoir une incidence défavorable sur le montant, le calendrier et le caractère prévisible des produits de la Société.

La vente et la mise en œuvre des produits de la Société exigent généralement un engagement important de ressources de la part des clients éventuels. Par conséquent, le processus de vente de la Société subit souvent des retards liés au long processus d'approbation que supposent d'importantes dépenses en capital. Pour ces raisons, entre autres, le cycle de vente associé à la conclusion de nouveaux contrats de vente des produits de la Société varie substantiellement d'un client à un autre et dure généralement de six à douze mois. Au cours de cette période, la Société peut consacrer beaucoup de ressources à un client éventuel, y compris des coûts liés aux multiples visites sur les lieux, aux démonstrations de produits et aux études de faisabilité, et subir un certain nombre de retards importants indépendants de sa volonté. De plus, après la conclusion d'un nouveau contrat de vente, la période de mise en œuvre peut s'échelonner sur six à vingt-quatre mois pour les services professionnels, la formation du client et l'intégration des produits dans les systèmes existants du client.

Les défauts, les retards ou les interruptions touchant la prestation des logiciels-services se répercuteront sur les résultats d'exploitation de la Société.

Si la Société devait être confrontée à des défauts, à des retards ou à des interruptions touchant ses logiciels-services, la demande visant ces services pourrait diminuer et la Société pourrait engager une responsabilité importante. La Société a actuellement recours à des centres d'hébergement de données et à des fournisseurs de services infonuagiques gérés par des tiers afin de fournir des solutions d'infonuagique et des services d'hébergement à ses clients. Si les centres de données ou les fournisseurs de service infonuagique tombent en panne ou subissent des dommages, cela pourrait provoquer des interruptions de service pour les clients de la Société. Ceux-ci pourraient alors subir des temps d'arrêt imprévus et, par ricochet, la réputation et les affaires de la Société pourraient en souffrir. De plus, si des clients de la Société font un usage imprévu de ses logiciels-services, cela pourrait provoquer des interruptions de service pour d'autres clients qui tentent d'accéder à leurs données. En outre, comme les clients des logiciels-services accèdent à leurs services par Internet, toute interruption de l'accès Internet nuira à leurs activités.

En cas de défauts, de retards ou d'interruptions touchant les solutions sous forme de logiciels-services de la Société, les clients pourraient décider d'annuler leur service, de retarder ou de retenir leur paiement à la Société, de cesser d'acheter des services de la Société ou de lui présenter des réclamations, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa réputation commerciale, ses résultats d'exploitation, ses flux de trésorerie et sa situation financière.

Des atteintes à la sécurité pourraient retarder ou interrompre le service aux clients, ternir la réputation de la Société ou faire en sorte qu'elle engage une responsabilité importante et nuire à ses activités et à ses résultats financiers. La capacité de la Société de conserver sa clientèle et d'attirer de nouveaux clients pourrait être entravée par une atteinte, réelle ou perçue, à la sécurité des renseignements sur les clients.

Les activités de la Société comportent le stockage et la transmission de renseignements confidentiels de bon nombre de ses clients, et des atteintes à la sécurité pourraient l'exposer à un risque de perte de ces renseignements, à des poursuites, à des obligations d'indemnisation et à d'autres obligations. En cas de violation des mesures de sécurité de la Société du fait d'un

geste posé par une tierce partie, d'une erreur d'un membre du personnel, d'un méfait ou d'autre chose menant à l'obtention d'un accès non autorisé aux données de ses clients, y compris les renseignements personnels identifiables des utilisateurs, la réputation de la Société sera probablement entachée, ses activités pourraient en souffrir et elle pourrait engager une responsabilité importante. Comme les techniques utilisées pour obtenir un accès non autorisé ou saboter des systèmes changent souvent et ne sont généralement pas reconnues avant d'être lancées contre une cible, il pourrait être impossible de les empêcher ou de mettre en place des mesures de protection adéquates. La Société a mis en œuvre des mesures de sécurité techniques, organisationnelles et physiques, notamment la formation des employés, des systèmes de sauvegarde, des processus de surveillance, de mise à l'essai et de maintenance des systèmes de protection et des plans d'urgence, afin de protéger les renseignements confidentiels de ses clients, d'empêcher l'accès non autorisé à ceux-ci et de réduire le risque d'atteinte à ses systèmes.

Malgré ces mesures, tous les systèmes informatiques de la Société, y compris ses systèmes de sauvegarde et les systèmes des fournisseurs de service tiers auxquels elle a recours, sont vulnérables à des dommages, à des interruptions, à des dysfonctionnements ou à des pannes attribuables à une foule de causes, dont le vol physique, le vol électronique, un incendie, une panne de courant, des pannes informatiques et de télécommunications ou d'autres catastrophes, ainsi que des atteintes à la sécurité d'origine interne ou externe, des attaques par déni de service, des virus, des vers informatiques ou d'autres événements perturbateurs connus ou inconnus. La Société ou ses fournisseurs de service tiers pourraient être incapables de prévoir, de détecter rapidement ou de contrer efficacement un ou plusieurs des moyens de plus en plus évolués que pourraient utiliser des pirates informatiques, des cyberterroristes et d'autres pour tenter de contourner les mesures de sécurité qui protègent ses systèmes informatiques ou ceux de ses fournisseurs de service tiers.

En cas de violation des mesures de sécurité de la Société, le marché pourrait avoir une moins bonne perception de leur efficacité et la Société pourrait perdre des ventes potentielles et des clients existants. En outre, une atteinte à la sécurité touchant un des concurrents de la Société ou une autre entreprise offrant des services d'hébergement ou des applications sous forme de logiciels-services même si aucun renseignement personnel des clients n'a été compromis, pourrait avoir un effet défavorable sur la perception qu'a le marché des mesures de sécurité de la Société et pourrait conduire à la perte de ventes potentielles et de clients existants.

La capacité de la Société de mettre au point de nouveaux produits et services afin de vendre ses solutions sur de nouveaux marchés ou d'accroître sa présence sur les marchés existants se répercutera sur la croissance de ses produits.

L'industrie du logiciel est caractérisée par une évolution technologique rapide et par l'apparition fréquente de nouveaux produits. Par conséquent, la Société est d'avis que son succès dans l'avenir dépend de sa capacité d'améliorer ses produits actuels ou de développer et de lancer de nouveaux produits offrant une meilleure performance et une meilleure fonctionnalité à des prix compétitifs. L'incapacité de la Société, pour des raisons technologiques ou autres, de développer et de lancer des produits en temps opportun en réponse aux conditions du marché en évolution ou aux exigences du client pourrait avoir un effet négatif important sur ses activités, ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

La capacité de la Société de demeurer concurrentielle dépendra en grande partie de son aptitude à conserver un personnel en R&D compétent sur le plan technique et à s'adapter à l'évolution et aux progrès technologiques de l'industrie, y compris à fournir des produits continuellement compatibles avec les plateformes matérielles et logicielles et avec les systèmes d'exploitation qui évoluent rapidement. Rien ne garantit que la Société y arrivera.

Les marchés sur lesquels la Société est présente sont très concurrentiels et si elle ne réussit pas à tirer son épingle du jeu, la Société pourrait éprouver de la difficulté à recruter de nouveaux clients et à les conserver, ce qui pourrait réduire et freiner sa croissance.

Dans bien des cas, la Société fait concurrence à des entreprises ayant des organisations de vente et de commercialisation mieux établies et plus importantes, un personnel technique plus important et des ressources financières beaucoup plus importantes. Au fur et à mesure que le marché pour les produits de la Société continue de croître, des concurrents supplémentaires pourraient pénétrer le marché et la concurrence pourrait s'intensifier. De plus, rien ne garantit que des concurrents ne développeront pas des produits supérieurs à ceux de la Société ou mieux acceptés sur le marché en raison du prix, des circuits commerciaux ou d'autres facteurs.

Si la Société n'arrive pas à garder en poste son personnel clé, ses activités pourraient s'en ressentir.

La Société dépend des membres clés de son personnel pour poursuivre ses activités, ce qui représente un risque de perte de connaissances advenant le cas où des membres clés de son personnel quitteraient leur poste.

La Société dépend de l'expérience et des connaissances des membres de la haute direction. La concurrence pour les dirigeants ainsi que pour le personnel technique et compétent en développement de produits qui s'exerce au sein du secteur des logiciels est vive, et la Société pourrait ne pas être en mesure de garder en poste le personnel requis ou d'attirer de nouveaux membres du personnel. Si la Société se révélait incapable de garder en poste les membres de la direction, le personnel de vente ou le personnel technique en place, ou encore d'attirer de nouveaux membres de la direction ou du personnel supplémentaires compétents, elle pourrait ne pas être en mesure de mettre en œuvre sa stratégie d'affaires.

La capacité de la Société à soutenir la croissance de ses affaires dépendra essentiellement des ressources internes et externes très bien formées dont elle disposera pour effectuer des activités de prévente, procéder à la mise en œuvre de produits, donner de la formation et offrir d'autres services de soutien à la clientèle.

Les acquisitions font partie de la stratégie de la Société, et si elle n'arrive pas à intégrer avec succès les entreprises ou les activités nouvellement acquises, cela pourrait nuire à ses résultats financiers.

La Société peut continuer d'accroître ses activités ou sa gamme de produits en acquérant des entreprises, des produits ou des technologies, y compris dans d'autres lieux géographiques. Certaines acquisitions peuvent comporter un certain nombre de risques particuliers, y compris le détournement de l'attention de la direction, l'incapacité de garder en poste des employés clés de l'entreprise acquise, les risques associés à des marchés verticaux spécifiques, à des modèles d'affaires, à l'intégration ou aux lieux géographiques, des circonstances ou des événements imprévus et des obligations légales, lesquels pourraient avoir en partie ou en totalité un effet négatif important sur les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Le risque de défaut des logiciels pourrait nuire aux activités de la Société.

Des logiciels aussi complexes que ceux offerts par la Société comportent souvent des erreurs ou des défauts, particulièrement lorsqu'ils sont lancés pour la première fois ou lorsque de nouvelles versions ou améliorations sont offertes. Malgré l'essai des produits, la Société a, par le passé, lancé des produits ayant des défauts, découvert des erreurs de logiciel dans certaines de ses nouvelles versions après leur lancement et subi des retards ou une perte de produits pendant la période nécessaire pour corriger ces erreurs. La Société lance régulièrement de nouveaux produits et, périodiquement, de nouvelles versions de ses logiciels. Rien ne garantit que, malgré les essais effectués par la Société et ses clients, il n'y aura aucun défaut ni erreur dans ses produits existants ou ses nouveaux produits, versions ou améliorations après le début des expéditions commerciales.

Risque lié à la protection de la propriété intellectuelle

La Société considère que certains aspects de ses activités internes, de ses logiciels et de sa documentation lui sont exclusifs, et elle dépend d'un ensemble de droits d'auteurs, de brevets, de marques de commerce et de lois sur le secret commercial, d'ententes de confidentialité conclues avec des employés et des tierces parties, de dispositions contractuelles de protection (telles que celles comprises dans les contrats de licences conclus avec les consultants, les fournisseurs, les partenaires et les clients) et d'autres mesures qui visent à préserver ses droits de propriété intellectuelle. Tout droit de propriété intellectuelle de la Société pourrait être contesté, invalidé, contourné ou violé, ce qui pourrait entraîner un désavantage concurrentiel, une perte d'occasion ou de part de marché ou encore un litige éventuel coûteux visant à faire appliquer ou rétablir les droits de la Société et se traduire par une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Risque de poursuites de tierces parties pour violation des droits de propriété

Selon la Société, aucun de ses produits ne viole les droits de propriété de tierces parties. Rien ne garantit toutefois que des tierces parties ne dénonceront pas une telle violation par la Société ou ses titulaires de licences à l'égard de ses produits actuels ou futurs. La Société prévoit que les concepteurs de logiciels feront de plus en plus l'objet de telles poursuites au fur et à mesure que le nombre de produits et de concurrents dans le secteur d'activité de la Société augmente et que la fonctionnalité des produits dans les différents secteurs d'activité se chevauche.

Utilisation de logiciels de tierces parties

La Société utilise certains logiciels pour lesquels elle est titulaire d'une licence de tierces parties. Rien ne garantit que ces concepteurs de logiciels continueront de permettre à la Société d'utiliser ces licences selon des modalités raisonnables sur le plan commercial.

Cybersécurité

Face à la multiplication de cybermenaces de plus en plus sophistiquées et omniprésentes, Tecsys est consciente de la nécessité de gérer les risques de perte de données, d'attaques malveillantes et de logiciels malveillants, qu'ils soient d'origine interne ou externe. Afin de contrer ces menaces, Tecsys a mis en place un programme de sécurité en constante évolution. Des vérifications indépendantes ont démontré que Tecsys n'a subi aucune atteinte importante à sa sécurité informatique. En plus de surveiller ces risques, Tecsys continue de renforcer ses défenses pour mieux se protéger contre les intrusions et de peaufiner sa gouvernance au chapitre de la sécurité. Malgré les mesures qu'elle prend pour en assurer la sécurité, les technologies de l'information et l'infrastructure de la Société pourraient être vulnérables aux attaques de pirates ou subir des atteintes par suite d'une erreur d'un employé, d'un méfait ou d'autres perturbations. Toute atteinte à la sécurité pourrait compromettre les réseaux de Tecsys, et les renseignements stockés dans ceux-ci pourraient être rendus accessibles, dévoilés publiquement, perdus ou volés.

Risque de change

Une importante proportion des produits de la Société sont réalisés en dollars américains. Les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et d'autres devises peuvent avoir un effet négatif considérable sur les marges que la Société peut réaliser à l'égard de ses produits et services et des répercussions directes sur les résultats d'exploitation. De temps à autre, la Société pourrait prendre des mesures pour gérer ce risque en s'engageant dans des activités de couverture du risque de change. Il n'y a cependant aucune garantie que les activités de couverture de la Société seront fructueuses. La Société a aussi une filiale en exploitation au Danemark. Des variations importantes du taux de change entre la couronne danoise et le dollar canadien pourraient avoir une incidence sur les résultats d'exploitation de la Société.

La Société pourrait devoir mobiliser des fonds supplémentaires pour mettre en œuvre sa stratégie de croissance ou poursuivre ses activités, et elle pourrait être incapable de mobiliser des capitaux au moment voulu ou à des conditions acceptables.

La Société peut, à l'occasion, chercher à obtenir du financement par actions ou par emprunt supplémentaire afin de financer sa croissance, d'étoffer ses produits et services, de réagir aux pressions concurrentielles ou encore de réaliser des acquisitions ou d'autres investissements. Ses plans d'affaires pourraient changer, la conjoncture économique générale ou financière et le contexte politique sur ses marchés pourraient se détériorer ou d'autres situations pourraient se présenter, ce qui pourrait dans tous les cas avoir une incidence défavorable significative sur ses flux de trésorerie et sur les besoins en trésorerie prévus aux fins de ses activités d'exploitation. L'un ou l'autre de ces faits ou circonstances pourrait donner lieu à d'importants besoins de financement supplémentaire et obliger la Société à mobiliser de nouveaux capitaux. La Société ne peut prévoir actuellement le montant de tels besoins de capitaux ni le moment où ils se feront sentir. Si la Société ne peut pas obtenir de financement, ou si elle ne peut l'obtenir selon des modalités satisfaisantes, elle pourrait être incapable de faire croître ses activités au rythme voulu et ses résultats d'exploitation pourraient en souffrir. Un financement par voie d'émission de titres de capitaux propres aurait un effet dilutif pour les porteurs de ses actions.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information importante est recueillie et communiquée à la haute direction en temps opportun afin de permettre la prise de décisions appropriées à l'égard de l'information à fournir. Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Ils assument cette responsabilité avec l'aide du comité de direction de la Société, qui se compose de membres de la haute direction. Selon une évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information, le chef de la direction et le chef de la direction financière en sont venus à la conclusion que ces contrôles et procédures étaient efficaces au 30 avril 2020.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés de la Société ont été établis conformément aux IFRS.

Une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière au 30 avril 2020 a été faite sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef de la direction financière. Par suite de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière, au sens du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, était conçu adéquatement et était efficace. Les évaluations ont été effectuées conformément au cadre et aux critères que le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission a énoncés dans sa publication Internal Control – Integrated Framework (2013), modèle de contrôle reconnu, et conformément aux exigences du Règlement 52-109.

Au cours de la période de 12 mois close le 30 avril 2020, aucun changement qui a eu, ou qui est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a été apporté à ce dernier.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières. Bien que les énoncés prospectifs reposent sur les hypothèses, les attentes actuelles et les estimations que la Société pense être raisonnables, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment à ces énoncés puisque les résultats réels peuvent varier de ceux présentés dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation de termes faisant référence à l'avenir, tels que « croit », « entend », « pourra », « fera », « prévoit », « estime », « anticipe », « poursuit » ou des termes similaires ou des variations de ces termes ou leurs contraires, et l'utilisation du conditionnel ainsi que d'expressions semblables.

Ces énoncés prospectifs, qui ne sont pas des faits historiques, comprennent des affirmations fondées sur les hypothèses de la direction et ne peuvent être considérés comme une garantie de la performance future. Ils sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes, notamment à la conjoncture économique future, aux marchés que sert la Société, aux mesures prises par les concurrents, aux nouvelles grandes tendances technologiques et à d'autres facteurs, dont un grand nombre ne peuvent être influencés par la Société, qui pourraient causer une différence considérable entre les résultats réels et ceux révélés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage nullement à publier une mise à jour de ses énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux résultats ou de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toutes raisons autres que celles exigées par la loi. Les facteurs importants qui pourraient influencer sur les prévisions comprennent, sans s'y limiter, les facteurs présentés à la rubrique « Risques et incertitudes ».

Les résultats et les événements réels sont susceptibles de différer, et pourraient différer considérablement, de ceux exprimés de façon explicite ou implicite par les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion. Ces énoncés sont fondés sur de nombreuses hypothèses qui pourraient se révéler inexactes, notamment les hypothèses formulées à l'égard des éléments suivants : i) l'environnement concurrentiel; ii) les risques liés l'exploitation; iii) la direction et le personnel de la Société; iv) l'investissement en immobilisations réalisé par les clients de la Société; v) la mise en œuvre de projets de clients; vi) les liquidités; vii) la conjoncture financière mondiale; viii) la mise en œuvre d'une stratégie commerciale de la Société; ix) le crédit; x) la responsabilité civile des produits et les autres poursuites auxquelles s'expose la Société; xi) le financement supplémentaire et la dilution; xii) la liquidité du marché des actions ordinaires de la Société; xiii) la mise au point de nouveaux produits; xiv) les droits de propriété intellectuelle et les autres droits de propriété; xv) l'acquisition et l'expansion; xvi) les devises; xvii) le taux d'intérêt; xviii) les changements en matière de technologie et de réglementation; xix) le système et les applications liées aux technologies de l'information internes xx) et la cybersécurité.

Mesures de la performance non conformes aux IFRS

La Société a recours à certaines mesures de performance financière non conformes aux IFRS dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites plus loin. Ces mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de définition normalisée aux termes des IFRS et peuvent difficilement être comparées à des mesures portant un nom semblable présentées par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux mesures non conformes aux IFRS dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

BAIIA et BAIIA ajusté

Les termes et les définitions des mesures non conformes aux PCGR utilisés dans le présent rapport de gestion, ainsi qu'un rapprochement des mesures non conformes aux PCGR aux mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables, sont présentés ci-après. Ces mesures non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée conformément aux IFRS et sont par le fait même peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ainsi, elles ne devraient pas être considérées de manière isolée.

Le BAIIA correspond au bénéfice avant les charges d'intérêts, les produits d'intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté correspond au BAIIA compte non tenu des coûts liés aux acquisitions, à l'ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle, à la rémunération à base d'actions et aux frais de restructuration. La Société est d'avis que ces mesures sont couramment utilisées par les investisseurs et les analystes pour mesurer la performance d'une société et sa capacité à assurer le service de la dette et à s'acquitter d'autres obligations de paiement, ou en tant qu'instrument d'évaluation courant.

Le calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté pour les exercices 2020, 2019 et 2018, à partir des mesures conformes aux IFRS présentées dans les états financiers consolidés de la Société, se détaille comme suit :

	2020	2019	2018
Bénéfice (perte) de la période	2 346 \$	(741) \$	3 949 \$
Ajustements pour :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	2 004	879	760
Amortissement des frais de développement différés	536	949	1 118
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	1 530	995	462
Charges d'intérêts	1 080	196	4
Produits d'intérêts	(74)	(197)	(259)
Impôt sur le résultat	1 234	(1 018)	456
BAIIA	8 656 \$	1 063 \$	6 490 \$
Ajustements pour :			
Coûts liés aux acquisitions	–	1 347	–
Rémunération fondée sur des actions	1 024	366	–
Ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle d'indexation – Tecsys A/S	171	–	–
Coûts de restructuration	420	–	–
BAIIA ajusté	10 271 \$	2 776 \$	6 490 \$

L'adoption de l'IFRS 16 a eu une incidence favorable de 1,3 million de dollars sur le BAIIA ajusté de l'exercice 2020 (néant à l'exercice 2019). La charge d'intérêts sur les obligations locatives comptabilisée aux termes de l'IFRS 16 s'est chiffrée à 0,4 million de dollars à l'exercice 2020 (néant à l'exercice 2019) et l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation aux termes de l'IFRS 16 s'est chiffré à 1,0 million de dollars (néant à l'exercice 2019).

Indicateurs clés de performance

La Société recourt à certains indicateurs clés de performance dans le présent rapport de gestion et d'autres formes de communications décrites dans la section suivante. Il est peu probable que ces indicateurs clés de performance soient comparables à des indicateurs semblables présentés par d'autres sociétés. Le lecteur doit garder à l'esprit que ces mesures visent à développer, et non à remplacer, l'analyse des résultats financiers déterminés conformément aux IFRS. La direction a recours tant aux mesures conformes aux IFRS qu'aux indicateurs clés de performance dans le cadre de la planification, de la surveillance et de l'évaluation de la performance de la Société.

Produits récurrents

Les produits récurrents (ou produits récurrents annuels) s'entendent des engagements d'achat de logiciels-services, de la maintenance des logiciels exclusifs, du soutien à la clientèle, des services d'hébergement d'applications, des services de gestion de bases de données et des services de maintenance de produits de tiers, au cours des douze prochains mois. La quantification présume que le client renouvellera son engagement contractuel de façon périodique au moment du renouvellement. Cette partie des produits de la Société est prévisible et stable.

Commandes

De façon générale, les commandes correspondent à la valeur totale des contrats conclus, y compris les licences d'utilisation de logiciels et d'autres produits de la Société et les services de soutien connexes, les logiciels-services, le matériel et les logiciels de tiers et les services de soutien connexes, les travaux et les services visés par un contrat, ainsi que les modifications à ces contrats inscrites au cours d'une période donnée. La valeur totale des contrats ne se limite généralement pas à la première année et n'exclut normalement pas certains types de transactions. La Société est d'avis que cette mesure est un indicateur principal de l'état global de la performance d'une entreprise. Habituellement, les commandes regroupent tous les éléments ayant une incidence sur les produits, à savoir les nouveaux contrats, les renouvellements, les révisions à la hausse ou à la baisse des contrats, les ajouts, les résiliations anticipées et les remboursements. Par le passé, les commandes ont été divisées en catégories, telles que les commandes passées par de nouveaux clients ou les commandes passées par la clientèle de base, et la performance de ces catégories de commandes est souvent utilisée dans le cadre de ventes et d'autres régimes de rémunération. Compte tenu du passage aux logiciels-services et en vue d'offrir des précisions sur le calendrier attendu des produits futurs, au cours de l'exercice 2020, la Société a commencé à fournir des informations ventilées sur les commandes, notamment les commandes de logiciels (licences perpétuelles et commandes liées aux produits récurrents annuels des logiciels-services) et les commandes de services professionnels. En conséquence, nous prévoyons éliminer progressivement la présentation de la valeur totale des contrats des commandes.

Carnet de commandes

En règle générale, le carnet de commandes correspond à des commandes incomplètes. Dans une entreprise de logiciel conventionnelle, ce terme est essentiellement employé eu égard aux finances. Par le passé, le carnet de commandes de Tecsys se rapportait à la valeur des commandes visées par un contrat qui n'avaient pas encore été livrées ou pour lesquelles les services n'avaient pas été fournis. Le carnet de commandes pourrait également faire référence à la valeur des produits prévus au contrat ou convenus qui ne peuvent pas encore être comptabilisés en raison des critères d'acceptation, de la prestation de services professionnels ou de certaines règles comptables. La quantification du carnet de commandes de la Société ne se limitait pas à la première année et d'ordinaire, elle n'excluait pas certains types de transactions. Dans le contexte actuel, le carnet de commandes était réellement en lien avec les produits et correspondait au total des produits futurs non comptabilisés tirés des contrats signés existants. Par le passé, le carnet de commandes comprenait les produits récurrents mentionnés précédemment.

Avec le passage aux logiciels-services, nous estimons qu'il est devenu plus pertinent d'évaluer le carnet de commandes sous deux angles différents : a) le carnet de commandes de services professionnels qui comprend la valeur des commandes passées pour la prestation de services professionnels (y compris celles qui peuvent dépasser un an) et b) le carnet de commandes naturel créé par les produits récurrents annuels (produits récurrents qui supposent que le client renouvelle périodiquement les obligations contractuelles, à mesure que ces obligations viennent à échéance). Nous croyons que cette ventilation accroît la transparence pour les parties prenantes, en particulier au fur et à mesure que la Société poursuit sa transition vers les logiciels-services. Par conséquent, nous prévoyons éliminer progressivement la présentation d'informations sur les montants cumulatifs du carnet de commandes.

Délai moyen de recouvrement des créances

Le délai moyen de recouvrement des créances représente le nombre moyen de jours dont une société a besoin pour recouvrer une créance après la réalisation d'une vente. Le délai moyen de recouvrement des créances de la Société est calculé chaque trimestre en divisant le montant des créances et des travaux en cours à la clôture du trimestre par la valeur totale des ventes au cours de la même période, puis en multipliant le résultat par 90 jours.

Renseignements supplémentaires concernant Tecsys

Des renseignements supplémentaires concernant la Société, notamment des exemplaires de documents d'information continue tels que la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur le site Web de Sedar à l'adresse <https://www.sedar.com>.

Rapport de la direction

Les états financiers consolidés ci-inclus ainsi que toute l'information figurant dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Les états financiers consolidés comprennent des montants fondés sur l'utilisation d'estimations et sur les meilleurs jugements. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle. La direction a également préparé l'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel et s'est assurée de sa concordance avec les états financiers consolidés. La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs. Ces systèmes ont pour objet de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est pertinente, fiable et exacte et que les actifs de la Société sont correctement comptabilisés et bien protégés.

Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. C'est par le biais de son comité d'audit, lequel est constitué d'administrateurs externes, que le conseil d'administration s'acquitte de cette responsabilité. Le comité rencontre périodiquement la direction ainsi que les auditeurs externes afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions d'audit et de présentation des informations financières, de s'assurer que chaque partie remplit correctement ses fonctions et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport des auditeurs externes.

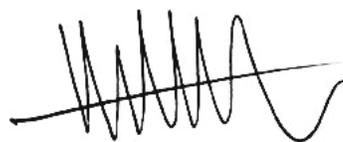
Les états financiers consolidés des exercices clos les 30 avril 2020 et 2019 ont été audités au nom des actionnaires par les auditeurs externes, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. Les auditeurs ont librement et pleinement accès aux registres internes, à la direction et au comité d'audit.



Peter Breerton

Président et chef de la direction

Le 8 juillet 2019



Mark J. Bentler

Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG
Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone 514-840-2100
Télécopieur 514-840-2187
Internet www.kpmg.ca

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de Tecsys Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Tecsys Inc. (« l'entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019;
- les états consolidés du résultat net et du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation – Changement de méthode comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers puisqu'elle précise que l'entité a changé de méthode comptable pour les contrats de location en date du 1er mai 2019 en raison de l'adoption de l'IFRS 16, Contrats de location, et qu'elle a appliqué les changements selon une approche rétrospective modifiée.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2020 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir les informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2020 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états, après la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
- Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Michael Jr. Baratta.

*KPMG A.M.L. / S.E.N.C.R.L.**

Montréal, Canada
Le 7 juillet 2020

*CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120841

Tecsys Inc.**États consolidés de la situation financière**

(en milliers de dollars canadiens)

	Note	30 avril 2020	30 avril 2019
Actifs			(Note 27)
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	27 528 \$	14 913 \$
Placements à court terme	6	10 000	-
Créances		18 434	14 986
Travaux en cours		837	811
Autres créances	22, 23	1 633	392
Crédits d'impôt	7	4 162	3 493
Stocks	8	634	673
Charges payées d'avance	11	3 778	2 687
Total des actifs courants		67 006	37 955
Actifs non courants			
Autres créances à long terme		350	278
Crédits d'impôt	7	4 624	5 260
Immobilisations corporelles	9	2 823	2 714
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	8 234	-
Coûts d'acquisition de contrats	11	2 324	536
Frais de développement différés	12	1 103	1 064
Autres immobilisations incorporelles	12	13 401	14 706
Goodwill	12	17 540	17 456
Actifs d'impôt différé	18	7 028	5 476
Total des actifs non courants		57 427	47 490
Total des actifs		124 433 \$	85 445 \$
Passifs			
Passifs courants			
Créditeurs et charges à payer	15	19 933 \$	11 633 \$
Produits différés		16 163	14 252
Partie courante de la dette à long terme	13	1 231	1 022
Autres passifs courants	15	4 670	4 111
Obligations locatives	14	922	-
Total des passifs courants		42 919	31 018
Passifs non courants			
Dette à long terme	13	9 600	10 827
Autres passifs non courants	15	-	2 333
Passifs d'impôt différé	18	1 638	1 769
Obligations locatives	14	9 157	-
Total des passifs non courants		20 395	14 929
Total des passifs		63 314	45 947
Éventualités, engagements	21		
Capitaux propres			
Capital social	16	40 901	19 144
Surplus d'apport		10 964	9 943
Résultats non distribués		8 838	10 618
Cumul des autres éléments du résultat global	23	416	(207)
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société		61 119	39 498
Total des passifs et des capitaux propres		124 433 \$	85 445 \$

Approved by the Board of Directors



Director



Director

Tecsys Inc.**États consolidés du résultat net et du résultat global**

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

Exercices clos les 30 avril	Note	2020	2019
Produits			
Produits exclusifs		5 384 \$	6 948 \$
Produits de tiers		15 885	6 822
Infonuagique, maintenance et abonnements	17	41 058	31 282
Services professionnels		40 616	29 338
Frais remboursables		1 912	2 059
Total des produits		104 855	76 449
Coût des ventes			
Produits		12 780	6 036
Services		39 845	30 913
Frais remboursables		1 912	2 059
Total du coût des ventes		54 537	39 008
Marge brute		50 318	37 441
Charges d'exploitation			
Frais de vente et de commercialisation		20 134	17 204
Frais généraux et charges administratives		9 821	9 354
Frais de recherche et de développement, après les crédits d'impôt	7	15 235	12 681
Frais de restructuration	26	420	-
Total des charges d'exploitation		45 610	39 239
Bénéfice (perte) d'exploitation		4 708	(1 798)
Charges financières (produits financiers), montant net	20	1 128	(39)
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat		3 580	(1 759)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	18	1 234	(1 018)
Bénéfice (perte) attribuable aux propriétaires de la Société		2 346 \$	(741) \$
Autres éléments du résultat global			
Partie efficace des variations de la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	23	696	(14)
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	23	(73)	(80)
Résultat global attribuable aux propriétaires de la Société		2 969 \$	(835) \$
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action ordinaire	16	0,18 \$	(0,06) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)

Exercices clos les 30 avril	Note	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice (perte) pour l'exercice		2 346 \$	(741) \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :			
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	9, 10	2 005	879
Amortissement des frais de développement différés	12	536	949
Amortissement des autres immobilisations incorporelles	12	1 530	995
Charges financières (produits financiers), montant net	20	1 128	(39)
Écarts de change latents et autre		(245)	275
Crédits d'impôt non remboursables		(1 398)	(902)
Rémunération à base d'actions	16	1 024	366
Impôt sur le résultat		399	(1 182)
<hr/>			
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation, compte non tenu des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		7 325	600
<hr/>			
Créances		(3 434)	1 749
Travaux en cours		(27)	(129)
Autres créances		(315)	109
Crédits d'impôt		103	(212)
Stocks		38	476
Charges payées d'avance		(1 089)	(310)
Coûts d'acquisition de contrats		(1 788)	(285)
Créditeurs et charges à payer		7 285	795
Produits différés		1 908	1 307
<hr/>			
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation		2 681	3 500
<hr/>			
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation		10 006	4 100
<hr/>			
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	13	(1 018)	(272)
Émission de dette à long terme	13	-	12 000
Paiement d'obligations locatives	14	(993)	-
Émission d'actions ordinaires, déduction faite de coûts de transaction de 1 281 \$	16	21 719	-
Paiement de dividendes	16	(3 009)	(2 747)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options d'achat d'actions	16	12	-
Intérêts payés		(854)	(115)
<hr/>			
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités de financement		15 857	8 866
<hr/>			
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Achat de placements à courte terme	6	(10 000)	-
Diminution des placements à long terme		-	10 007
Intérêts reçus	20	74	197
Acquisitions d'immobilisations corporelles	9	(934)	(403)
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles	12	(196)	(160)
Frais de développement différés	12	(575)	(163)
Acquisitions d'entreprises	4	(1 617)	(21 027)
<hr/>			
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement		(13 248)	(11 549)
<hr/>			
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice		12 615	1,417
<hr/>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		14 913	13 496
<hr/>			
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		27 528 \$	14 913 \$
<hr/>			
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles incluses dans les créditeurs et charges à payer		133 \$	-
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation		863 \$	-
Actif d'impôt différé comptabilisé dans le capital social au titre des frais de transaction		449 \$	-
Coûts de transaction compris dans les créditeurs et charges à payer en lien avec l'émission d'actions ordinaires		426 \$	-

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.

États consolidés des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)

	Capital social			Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total
	Note	Nombre	Montant				
Solde au 30 avril 2019		13 082 376	19 144 \$	9 943 \$	(207) \$	10 618 \$	39 498 \$
Ajustement découlant de la première application de l'IFRS 16	3	-	-	-	-	(1 117)	(1 117)
Solde ajusté au 1er mai 2019		13 082 376	19 144	9 943	(207)	9 501	38 381
Bénéfice pour l'exercice		-	-	-	-	2 346	2 346
Autres éléments du résultat global pour l'exercice :							
Partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits	23	-	-	-	696	-	696
Écarts de conversion au titre des établissements à l'étranger	23	-	-	-	(73)	-	(73)
Rémunération à base d'actions	16	-	-	1 024	-	-	1 024
Résultat global total pour l'exercice		-	-	1 024	623	2 346	3 993
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres	16	-	-	-	-	(3 009)	(3 009)
Options d'achat d'actions exercées	16	834	15	(3)	-	-	12
Actions ordinaires émises dans le cadre du financement par voie de prise ferme, déduction faite de frais d'émission d'actions de 1 707 \$ et d'impôt différé de 449 \$	16	1 333 333	21 742	-	-	-	21 742
Total de la transaction avec les propriétaires de la Société		1 334 167	21 757	(3)	-	(3 009)	18 745
Solde au 30 avril 2020		14 416 543	40 901 \$	10 964 \$	416 \$	8,838 \$	61 119 \$
Solde au 1er mai 2018		13 082 376	19 144 \$	9 577 \$	(113) \$	14 106 \$	42 714 \$
Perte pour l'exercice		-	-	-	-	(741)	(741)
Autres éléments du résultat global pour l'exercice :							
Partie efficace des variations de juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture liés aux produits		-	-	-	(14)	-	(14)
Exchange difference on translation of foreign operations		-	-	-	(80)	-	(80)
Rémunération à base d'actions		-	-	366	-	-	366
Résultat global total pour l'exercice		-	-	366	(94)	(741)	(469)
Dividendes aux détenteurs d'instruments de capitaux propres		-	-	-	-	(2 747)	(2 747)
Total de la transaction avec les propriétaires de la Société		-	-	-	-	(2 747)	(2 747)
Solde au 30 avril 2019		13 082 376	19 144 \$	9 943 \$	(207) \$	10 618 \$	39 498 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

1. Description des activités

Tecsys Inc. (la « Société ») a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions en 1983. La Société met au point, commercialise et vend des logiciels de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise aux fins de la logistique de la distribution, de l'entreposage, du transport, du point d'utilisation et de la gestion des commandes. La Société offre également des services connexes de consultation, de formation et de soutien. Le siège social est situé au 1, Place Alexis Nihon, Montréal, Canada. La Société réalise la quasi-totalité de ses produits auprès de clients situés aux États-Unis, au Canada et en Europe. La clientèle de la Société compte principalement des systèmes de soins de santé, des pièces d'entretien, des tiers fournisseurs de services, des commerces de détail et des distributeurs de gros généralistes à grand volume. Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues. La Société est cotée en Bourse, et ses actions sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole TCS.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

La Société établit ses états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 30 avril 2020 a été approuvée par le conseil d'administration en date du 8 juillet 2020.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis selon une base de continuité d'exploitation en fonction du coût historique, sauf pour ce qui est des éléments ci-dessous figurant aux états consolidés de la situation financière :

- les instruments financiers dérivés, lesquels sont évalués à la juste valeur;
- les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, lesquels sont initialement évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- les accords au titre de la rémunération fondée sur des actions, lesquels sont évalués selon l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- les obligations locatives, lesquelles sont évaluées à la valeur actualisée des obligations locatives minimales selon l'IFRS 16 (voir la note 3).

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

d) Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitudes relatives aux estimations

L'établissement d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses et des jugements qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur la valeur comptable des actifs et des passifs, sur l'information présentée à l'égard des actifs et des passifs éventuels ainsi que des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent l'ensemble des conditions économiques les plus susceptibles de survenir et les mesures que la direction prévoit prendre. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée si la révision porte uniquement sur cette période, ou dans la période de la révision et les périodes futures si la révision porte à la fois sur la période en cours et les périodes futures.

Les jugements comptables critiques, sauf ceux utilisés aux fins des estimations, que la direction a formulés dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société et qui, de l'avis de la Société, pourraient avoir la plus grande incidence sur les valeurs comptables sont décrits ci-après.

Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation peuvent nécessiter de la Société qu'elle établisse la valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »), définie comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs générant des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs. La direction fait preuve de jugement pour l'évaluation et l'identification de chaque UGT.

Principales sources d'incertitudes liées aux estimations

Des informations concernant les aspects nécessitant le recours à un jugement, à des hypothèses et à des estimations de la part de la direction ainsi que les principales sources d'incertitudes liées aux estimations qui, de l'avis de la Société, sont susceptibles d'avoir l'effet le plus important sur les montants présentés sont fournies ci-après :

i) Constatation des produits

La constatation des produits fait l'objet de jugements critiques. Dans le cas des accords groupés, en particulier, il est nécessaire de porter un jugement sur la détermination des obligations de prestation et la répartition des produits à chaque obligation de prestation, notamment les licences, les services professionnels, les services de maintenance et les services d'abonnement, selon le prix de vente spécifique de chaque obligation de prestation. Comme la durée de certaines obligations de prestation est supérieure à un an, la détermination et la répartition de la contrepartie reçue aux obligations de prestation se répercutent sur le montant et le moment de la constatation des produits.

ii) Aide publique

La direction fait preuve de jugement dans l'estimation des montants à recevoir à l'égard des différents crédits d'impôt remboursables et non remboursables accordés par les gouvernements fédéral et provinciaux et dans l'évaluation de l'admissibilité des charges de recherche et de développement et autres charges donnant droit à de tels crédits.

iii) Impôt sur le résultat

Pour déterminer la probabilité de réalisation des actifs d'impôt différé, la direction évalue s'il est probable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée. La réalisation des actifs d'impôt différé dépend ultimement de la réalisation d'un bénéfice imposable futur et des stratégies de planification fiscale disponibles.

Les actifs et les passifs d'impôt différé comportent des estimations à propos de la nature et du moment des différences permanentes et temporelles futures, ainsi que des futurs taux d'imposition s'appliquant à ces différences. Les modifications des lois fiscales et des taux d'imposition, de même que les changements se rapportant au moment prévu des versements, pourraient avoir une profonde incidence sur les montants inscrits des actifs et des passifs d'impôt différé. La direction suit attentivement les modifications actuelles et éventuelles des lois fiscales et fonde ses estimations sur les meilleurs renseignements à sa disposition chaque date de clôture.

iv) Dépréciation d'actifs

Les évaluations de la dépréciation sont fondées sur des estimations internes de la valeur recouvrable d'une UGT. L'établissement de cette valeur nécessite d'importantes estimations concernant différents aspects, dont les ventes prévues, les marges brutes, les coûts de vente, le moment et le montant des flux de trésorerie, ainsi que les taux d'actualisation et d'intérêt. La Société établit une documentation et justifie toutes les hypothèses posées quant aux estimations ci-dessus et elle met à jour ces hypothèses en fonction des meilleurs renseignements à sa disposition lorsqu'une évaluation de dépréciation requiert l'établissement du montant recouvrable d'une UGT.

v) Correction de valeur pour pertes de crédit attendues

La Société comptabilise une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sur les créances clients selon une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Lors de son évaluation, la direction estime la perte de crédit attendue selon les pertes de crédit réelles passées et une évaluation du crédit éclairée en prenant en considération l'assurance pour pertes sur créances et la solvabilité du client, compte tenu de la situation financière et de l'historique de paiement de chaque client, ainsi que les informations prospectives. De plus, ces estimations doivent être évaluées et mises à jour de façon continue. Tout écart entre les pertes de crédit réelles et les estimations aurait une incidence sur le résultat futur.

vi) Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. À la date à laquelle le contrôle est obtenu, les actifs et les passifs identifiables de même que les passifs éventuels de la société acquise sont évalués à leur juste valeur. Selon la complexité de l'établissement de ces évaluations, la Société a recours à des techniques d'évaluation appropriées, qui sont généralement fondées sur des prévisions relatives à la totalité des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction relativement au rendement futur des actifs connexes et au taux d'actualisation appliqué, hypothèses que poserait un intervenant du marché.

vii) COVID-19

Le 11 mars 2020, l'épidémie de COVID-19 a été qualifiée de pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé, ce qui provoque d'importantes perturbations sur les marchés financiers et sur le plan social. La Société continue d'exercer ses activités pendant la pandémie actuelle. La Société est bien outillée pour maintenir un soutien et assurer la prestation de services complets à l'égard de son logiciel d'exécution à tous les niveaux de la chaîne d'approvisionnement par l'intermédiaire de ses équipes de service à la clientèle et de soutien à plusieurs niveaux. Les employés travaillent maintenant à distance et soutiennent les clients et partenaires de Tecsys. Le travail qui était par le passé effectué sur place et à distance par téléphone et vidéoconférence, notamment l'avancement des cycles de vente et la mise en œuvre des projets, est désormais entièrement pris en charge à distance par ses employés. À ce jour, la capacité de Tecsys de continuer à faire progresser les cycles de vente, à conclure de nouvelles commandes et à exécuter des mises en œuvre de projets n'a pas été affectée négativement par le virage vers le travail à distance.

L'exposition des clients du marché final de Tecsys est diversifiée et englobe un large éventail d'industries, notamment les soins de santé, les secteurs complexes de la distribution et, dans une moindre mesure, la vente au détail. Bien que Tecsys prévoit que certains projets de clients pourraient être reportés ou accuser des retards pendant la pandémie, d'autres projets de clients sont en cours de démarrage. Compte tenu de l'activité actuelle et de l'évaluation par la Société du nombre important de projets en carnet, Tecsys estime que cette épidémie n'a pas d'incidence défavorable importante sur ses résultats d'exploitation. De plus, Tecsys ne subit actuellement ni n'anticipe de pertes de crédit importantes par suite de la pandémie. Enfin, Tecsys ne prévoit actuellement aucune incidence défavorable importante sur la valeur comptable de ses actifs incorporels, y compris les relations avec la clientèle et la technologie, ou la valeur comptable du goodwill, par suite de la pandémie.

La Société continuera de surveiller l'évolution de la pandémie et d'évaluer continuellement l'incidence éventuelle de la pandémie sur les activités et les affaires de Tecsys. La situation est dynamique et la durée et l'ampleur ultimes de l'incidence de la pandémie sur l'économie et de l'incidence financière sur les activités et les affaires de Tecsys ne sont pas connues pour le moment.

En établissant des estimations pour l'exercice clos le 30 avril 2020, la direction a déterminé que la COVID-19 a eu une incidence négligeable sur les principales hypothèses. Toutefois, en raison de l'incertitude qui existe, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable les répercussions que ces faits nouveaux auront sur les résultats financiers, la situation et les flux de trésorerie de la Société.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

3. Principales méthodes comptables

Ces états financiers consolidés ont été préparés selon les méthodes comptables énoncées ci-dessous, lesquelles ont été appliquées d'une manière uniforme à toutes les périodes présentées, sauf indication contraire.

a) Méthode de consolidation

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

i) Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La Société évalue le goodwill comme la juste valeur de la contrepartie transférée, diminuée du montant net comptabilisé (généralement la juste valeur) des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris, tous ces éléments étant évalués à la date d'acquisition.

Les coûts de transaction, autres que ceux liés à l'émission de titres de créance ou de capitaux propres, que la Société engage dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

ii) Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par la Société. Les états financiers des filiales sont intégrés dans les états financiers consolidés depuis la date de la prise du contrôle jusqu'à la date de la perte du contrôle.

Les filiales entièrement détenues par la Société ainsi que leur territoire de constitution sont présentées ci-après :

Filiale	Territoire de constitution
Tecsys U.S. Inc.	Ohio
Tecsys Europe Limited	Angleterre
Gestion Logi D Inc.	Canada
Logi D Inc.	Canada
Logi D Corp.	Delaware
OrderDynamics Corp.	Canada
Tecsys Denmark Holding ApS	Danemark
Tecsys A/S, auparavant PCSYS A/S	Danemark

iii) Transactions éliminées au moment de la consolidation

Les soldes et les transactions intragroupes, ainsi que les profits et pertes qui découlent de transactions intragroupes, sont éliminés aux fins de l'établissement des états financiers consolidés.

b) Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère qui ne sont pas couvertes sont converties dans la monnaie fonctionnelle propre aux filiales de la Société selon les cours de change moyens pour la période. Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une filiale sont convertis selon les cours de change en vigueur à la date de clôture et les profits ou pertes de change sont inclus à l'état consolidé du résultat net. Les éléments non monétaires libellés en monnaie étrangère autre que la monnaie fonctionnelle sont convertis selon les cours historiques.

Les produits qui sont couverts sont convertis au taux de change stipulé dans l'instrument dérivé sous-jacent qui sert de couverture à la transaction.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs des établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis au cours de change en vigueur à la date de la transaction. Les écarts attribuables aux fluctuations des cours de change sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global.

Lors de la sortie d'un établissement à l'étranger dont le contrôle est perdu, le montant des écarts de conversion cumulés comptabilisé dans les autres éléments du résultat global propres à cet établissement à l'étranger est comptabilisé dans l'état consolidé du résultat net à titre de profit ou de perte sur la sortie.

En ce qui a trait aux établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont reconvertis au taux de change historique en vigueur à la date des transactions. Les actifs et passifs non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont reconvertis dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les produits et les charges qui ne sont pas couverts sont convertis aux cours de change moyens pour la période. Les écarts découlant des fluctuations des cours de change sont compris dans l'état du résultat net et du résultat global.

Les profits et les pertes de change attribuables à un élément monétaire à recevoir d'un établissement à l'étranger ou à payer à celui-ci, le règlement de cet élément qui n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible et les éléments monétaires pour lesquels le règlement est planifié, mais qui a été désigné à titre de couverture de l'investissement net dans un établissement à l'étranger, dans la mesure où la couverture est efficace, sont comptabilisés au compte des écarts de conversion cumulés dans les autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres à l'état du résultat net lors de la sortie de l'investissement net.

c) Instruments financiers

Au moment de la comptabilisation initiale, la Société comptabilise les actifs financiers à la date de la transaction à laquelle elle devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Si l'actif financier n'est pas ensuite comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net, l'évaluation initiale comprendra donc les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la naissance de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers comme étant ultérieurement évalués soit au coût amorti, soit à la juste valeur, en fonction du modèle économique qu'elle suit pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie découlant de l'actif expirent ou lorsqu'elle transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels découlant de l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

Les actifs financiers sont classés dans l'une ou l'autre des catégories ci-dessous selon le but dans lequel les actifs financiers ont été acquis.

i) Actifs financiers évalués au coût amorti

Un actif financier est ultérieurement évalué au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif, sauf dans le cas des créances à court terme pour lesquelles les produits d'intérêts seraient négligeables, déduction faite de toute perte de valeur, si :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates précises, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements du principal et des intérêts.

À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses placements à court terme, ses créances et ses autres créances (à l'exception de la juste valeur des dérivés) en tant qu'actifs financiers évalués au coût amorti.

ii) Actifs financiers évalués à la juste valeur

Ces actifs sont évalués à la juste valeur et les variations de celle-ci, y compris les intérêts ou les dividendes reçus, sont comptabilisées dans le résultat net. Toutefois, dans le cas de placements dans des instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction, la Société peut choisir au moment de la comptabilisation initiale de présenter les profits et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour de tels placements évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les profits et les pertes ne sont jamais reclassés dans le résultat net et aucune perte de valeur n'est comptabilisée dans le résultat net. Les dividendes rapportés par de tels placements sont comptabilisés dans le résultat net, à moins qu'il ne soit clair que le dividende corresponde au remboursement d'une partie du coût du placement. La Société évalue les instruments financiers dérivés à la juste valeur.

iii) Passifs financiers évalués au coût amorti

Un passif financier est ultérieurement évalué au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société classe actuellement dans les passifs financiers évalués au coût amorti les créditeurs et charges à payer (à l'exclusion des instruments financiers dérivés désignés comme instruments de couverture efficaces et des instruments financiers dérivés non désignés comme couverture), ainsi que la dette à long terme.

iv) Instruments financiers dérivés non désignés comme couverture évalués à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non désignés comme couverture, y compris les contrats de change à terme, sont inscrits à l'actif ou au passif et ils sont initialement évalués à leur juste valeur. Les coûts de transaction attribuables sont comptabilisés en résultat net à mesure qu'ils sont engagés. La Société peut détenir des instruments financiers dérivés pour compenser les risques liés aux fluctuations des autres devises en regard du dollar canadien. Tous les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés dans une relation de couverture sont classés en tant qu'instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des instruments financiers dérivés est déterminée en fonction des cours à terme, compte tenu du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité, et elle prend en considération le risque de crédit lié à l'instrument financier. La juste valeur nette des contrats de change à terme en cours est comptabilisée soit au poste « Autres créances », soit au poste « Créditeurs et charges à payer », selon le cas. Toute variation subséquente de la juste valeur des contrats de change à terme en cours non désignés comme couverture est comptabilisée par le biais du résultat net à titre de produit financier ou de charge financière pour la période au cours de laquelle elle survient. Les profits et les pertes de change découlant de ces contrats sont constatés dans la période au cours de laquelle ils sont générés et portés en diminution des profits ou des pertes de change constatés à la réévaluation de l'actif monétaire net libellé en devises. Les flux de trésorerie provenant des règlements de contrats de change sont classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au même titre que les flux de trésorerie correspondants provenant des actifs monétaires couverts économiquement.

v) Instruments financiers dérivés désignés dans une relation de couverture évalués à la juste valeur

La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition aux fluctuations du taux de change sur les produits futurs hautement probables libellés en devises.

La Société documente de façon formelle toutes les relations entre les éléments de couverture et les éléments couverts, de même que les objectifs et stratégies en matière de gestion des risques qui l'ont conduite à conclure diverses opérations de couverture. Ce procédé consiste notamment à rattacher tous les instruments de couverture dérivés aux transactions prévues. L'efficacité de la couverture est évaluée en fonction du degré auquel les flux de trésorerie provenant des contrats sur dérivés sont censés compenser les flux de trésorerie provenant de la transaction sous-jacente couverte.

Lorsqu'un dérivé est désigné en tant qu'instrument de couverture des flux de trésorerie, la partie efficace des variations de la juste valeur est comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global. Les montants inscrits dans le cumul des autres éléments du résultat global sont classés au bénéfice lorsque l'opération de couverture sous-jacente, telle que déterminée lors de la signature du contrat, a une incidence sur le résultat net. La partie non efficace d'une relation de couverture est immédiatement comptabilisée dans le bénéfice. Cette inefficacité est essentiellement attribuable aux écarts des taux d'actualisation entre l'instrument dérivé réel et le dérivé hypothétique hautement efficace.

Lorsque les contrats sur dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont résiliés, échus ou vendus ou s'ils ne répondent plus aux critères de la comptabilité de couverture, la Société cesse donc de façon prospective d'appliquer la comptabilité de couverture. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global avant que les contrats cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture demeurent dans le cumul des autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie futurs couverts se produisent, s'ils sont toujours susceptibles de se produire. Toutefois, si le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global est une perte et si la Société s'attend à ce que la totalité ou une partie de cette perte ne puisse être recouvrée au cours de périodes ultérieures, la Société doit alors reclasser immédiatement dans le bénéfice le montant qu'elle s'attend à ne pas recouvrer. De plus, si les flux de trésorerie futurs couverts ne sont plus susceptibles de se produire, le montant comptabilisé dans le cumul des autres éléments du résultat global doit alors être immédiatement reclassé dans le bénéfice. Les montants comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle la transaction de couverture est finalisée. Les profits ou les pertes survenant après que les contrats sur dérivés cessent de répondre aux critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bénéfice de la période au cours de laquelle ils surviennent.

vi) Juste valeur des instruments financiers

La Société doit classer les évaluations de la juste valeur des instruments financiers selon une hiérarchie à trois niveaux, selon le type de données utilisées pour faire ces évaluations. Ces niveaux sont les suivants : le niveau 1, qui comprend les évaluations faisant appel à des données observables, comme les prix cotés sur des marchés actifs, le niveau 2, qui comprend les évaluations faisant appel à des données autres que des prix cotés sur des marchés actifs qui sont observables directement ou indirectement, et le niveau 3, qui comprend les évaluations faisant appel à des données non observables pour lesquelles aucune ou peu de données du marché existent, ce qui oblige l'entité à faire ses propres hypothèses.

vii) Dépréciation d'actifs financiers

Les corrections de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues sont évaluées selon l'une des méthodes suivantes :

- pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir : pertes de crédit attendues des cas de défaillance pouvant survenir dans les 12 mois suivant la date de clôture;
- pertes de crédit attendues pour la durée de vie : pertes de crédit attendues de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue.

La Société a choisi d'évaluer les corrections de valeur pour pertes relatives aux créances clients à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

La Société évalue les corrections de valeur pour pertes relatives aux autres créances selon la méthode qui suit.

Pour déterminer si le risque de crédit d'un actif financier a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale et pour estimer les pertes de crédit attendues, la Société tient compte des informations raisonnables et justifiables qui sont pertinentes et qu'il est possible d'obtenir sans devoir engager des coûts ou des efforts déraisonnables. Cela comprend des informations et des analyses quantitatives et qualitatives fondées sur l'expérience passée de la Société et d'après une évaluation éclairée du risque de crédit, compte tenu d'informations de nature prospective.

La Société considère qu'un actif financier est en situation de défaillance quand il est peu probable que l'emprunteur s'acquitte de ses obligations de crédit envers la Société en totalité sans que la Société ait recours à des mesures comme le recouvrement des stocks ou à l'assurance crédit de la Société (le cas échéant).

La période maximale considérée pour estimer les pertes de crédit attendues correspond à la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société est exposée au risque de crédit.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

i. Évaluation des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont une estimation, établie par pondération probabiliste, des pertes de crédit. Elles sont évaluées à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie (c'est-à-dire la différence entre les flux de trésorerie dus à l'entité selon le contrat et les flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir). La Société détermine une correction de valeur pour pertes sur une base individuelle et collective, en tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions de la conjoncture économique encore à venir. Les évaluations sur une base collective sont effectuées en regroupant les créances clients dont les caractéristiques sont similaires. Les pertes de crédit attendues sont actualisées selon le taux d'intérêt effectif de l'actif financier.

ii. Actifs financiers dépréciés

Chaque date de clôture, la Société évalue si les actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont dépréciés. Un actif financier est déprécié si un ou plusieurs événements ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier s'est (ou se sont) produit(s).

Voici des exemples d'événements possibles :

- difficulté financière importante de l'emprunteur;
- manquement à un contrat tel qu'une défaillance ou un défaut de paiement;
- probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur;
- disparition d'un marché actif pour cet actif financier, suite à des difficultés financières.

Il peut s'avérer impossible d'identifier un événement isolé et discret à l'origine de la dépréciation des actifs financiers, celle-ci pouvant résulter de l'effet combiné de plusieurs événements.

iii. Présentation d'une dépréciation

La correction de valeur pour pertes relative à des actifs financiers évalués au coût amorti est déduite de la valeur comptable brute des actifs. Les pertes de valeur liées aux créances et autres créances sont présentées séparément dans les états consolidés du résultat net.

iv. Radiation

La valeur comptable brute d'un actif financier est radiée lorsque la Société n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement à l'égard de la totalité ou d'une partie de cet actif financier.

d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent essentiellement la trésorerie non soumise à des restrictions et les placements à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

e) Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les certificats de placement garanti à intérêt simple détenus auprès d'une banque de l'annexe 1. Les placements sont évalués au coût amorti. La valeur comptable des placements se rapproche de la juste valeur de marché en raison de l'échéance à court terme de ces instruments.

f) Stocks

Les stocks sont présentés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen. Le coût des stocks comprend le prix d'achat et les autres coûts directement attribuables à l'acquisition de fournitures, de même que les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts de vente.

g) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Le coût inclut les dépenses directement attribuables à l'acquisition d'un actif donné. Les logiciels achetés qui sont essentiels à la fonctionnalité du matériel connexe sont incorporés dans le coût de ce matériel.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle, et il est comptabilisé par le biais du résultat net sur la base du montant net.

Coûts ultérieurs

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société, et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés par le biais du résultat net lorsqu'ils sont engagés.

Amortissement

L'amortissement est calculé sur le montant amortissable, soit le coût d'un actif diminué de sa valeur résiduelle.

La Société calcule l'amortissement des immobilisations corporelles à compter de leur mise en service. L'amortissement est comptabilisé par le biais du résultat net selon le mode linéaire, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Matériel informatique	De 2 à 5 ans
Mobilier et agencements	10 ans
Améliorations locatives	Selon la plus courte de la durée du contrat de location et de la vie économique

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

h) Immobilisations incorporelles

i) Goodwill

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

ii) Frais de recherche et de développement

Les frais liés aux activités de recherche sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les frais de développement de nouveaux logiciels destinés à la vente, déduction faite de l'aide publique, sont inscrits à l'actif au poste « Frais de développement différés » s'ils peuvent être évalués de façon fiable, si le produit est techniquement et commercialement faisable, si la réalisation des avantages économiques futurs est probable, si la Société a l'intention d'achever le développement du produit, de l'utiliser ou de le vendre, et si elle possède suffisamment de ressources pour le faire. Sinon, les frais de développement sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les dépenses inscrites à l'actif comprennent le coût des matières premières, les coûts de main-d'œuvre directe, les frais généraux directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue et les coûts d'emprunt relatifs aux actifs qualifiés.

À compter du moment où le produit peut être vendu, les frais de développement différés sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de cinq ans du produit.

Après la comptabilisation initiale, les frais de développement différés sont constatés au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

iii) Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la technologie des logiciels et les actifs liés aux clients et elles sont comptabilisées au coût moins le cumul des amortissements et le cumul des pertes de valeur. Toutes les immobilisations incorporelles ont une durée d'utilité déterminée et font donc l'objet d'amortissement.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

La dépréciation est calculée sur le coût de l'actif, ou sur tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle. La Société établit l'amortissement selon le mode d'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	Période
Technologie	De 5 à 10 ans
Actifs liés aux clients	De 5 à 15 ans
Brevets	5 ans
Logiciels	5 ans

Les modes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque clôture de période et ajustés prospectivement au besoin.

i) Dépréciation des actifs non financiers

La Société examine la valeur comptable de ses actifs non financiers, lesquels comprennent les immobilisations corporelles, la technologie, les actifs liés aux clients, les brevets, les logiciels et les frais de développement différés à chaque date de clôture pour déterminer si des changements ou des événements indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Dans le cas du goodwill, la valeur recouvrable est estimée le 30 avril de chaque année, ou plus fréquemment s'il existe des indications de dépréciation.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés pour former le plus petit groupe d'actifs qui génère, par leur utilisation continue, des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs (« unité génératrice de trésorerie » ou « UGT »). Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté à l'UGT ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auxquels le goodwill est affecté ne peut être plus grand qu'un secteur opérationnel et représente le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour les besoins de gestion interne.

Les actifs de support de la Société ne génèrent pas d'entrées de trésorerie distinctes. S'il existe un indice qu'un actif de support a subi une perte de valeur, la valeur recouvrable est déterminée pour l'UGT ou au groupe d'UGT à laquelle l'actif de support appartient.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de vente. Aux fins d'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif non financier excède sa valeur recouvrable estimée. Les pertes de valeur sont comptabilisées par le biais du résultat net. Les pertes de valeur comptabilisées au titre d'UGT sont d'abord réparties en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'unité, puis en réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata.

Les pertes de valeur eu égard au goodwill ne sont pas reprises. En ce qui a trait aux autres actifs non financiers, les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures sont évaluées chaque date de clôture, afin de déterminer s'il existe des indications qui confirment que la perte a diminué ou bien qu'elle n'existe plus. Une perte de valeur est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations ayant servi à déterminer la valeur recouvrable. Une perte de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif n'excède pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

j) Aide publique

L'aide publique se compose de crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») et de crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques. Les crédits de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques sont comptabilisés à titre de réduction des dépenses connexes et inscrits lorsqu'il y a une assurance raisonnable que la Société s'est conformée aux conditions du programme gouvernemental approuvé.

La partie remboursable des crédits d'impôt est inscrite pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. La partie non remboursable des crédits d'impôt est comptabilisée pendant la période au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées ou pendant une période ultérieure dans la mesure où il est déterminé que leur réalisation future est probable, à condition que la Société ait l'assurance raisonnable que les crédits seront reçus et que la Société se conformera aux conditions d'attribution.

Les crédits d'impôt de RS&DE et les crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques demandés au titre de l'exercice à l'étude et d'exercices antérieurs peuvent faire l'objet d'un examen gouvernemental, duquel pourraient résulter des ajustements par le biais du résultat net.

k) Provisions

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

l) Contrats de location

i) Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2019

À la date de passation d'un contrat, la Société apprécie si celui-ci est ou contient un contrat de location en déterminant s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, lequel comprend le montant initial de l'obligation locative, ajusté des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, plus tous les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'actif sous-jacent ou à la remise en état de l'actif sous-jacent ou à la restauration du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est par la suite amorti selon le mode linéaire sur la période allant de la date de début jusqu'au terme de la durée d'utilité de cet actif, ou jusqu'au terme de la durée du contrat de location s'il est antérieur. La durée du contrat de location comprend les périodes couvertes par les options de prolongation si la Société a la certitude raisonnable de les exercer. Les durées vont de 5 à 21 ans pour les bureaux et de 3 à 6 ans pour les centres de données, le matériel et les véhicules.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas été versés à la date de début, calculée selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou, s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, selon le taux d'emprunt marginal du preneur. Les paiements de loyers utilisés pour les calculs comprennent principalement les paiements fixes, les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, le prix d'exercice de toute option d'achat que le preneur a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice par le preneur de l'option de résiliation du contrat de location. L'obligation locative est par la suite évaluée au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et réévaluée s'il y a un changement dans les paiements de loyers.

La Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification lui permettant de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives au titre des contrats de location à court terme dont la durée est de 12 mois ou moins et de ceux dont l'actif sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers liés à ces contrats de location sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

ii) Avant le 1^{er} mai 2019

Tous les contrats de location de la Société sont des contrats de location simple. Les actifs loués ne sont pas comptabilisés dans les états consolidés de la situation financière de la Société, puisque la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués ne sont pas transférés à la Société. Les

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

paiements effectués en vertu des contrats de location simple sont comptabilisés par le biais du résultat net selon le mode linéaire sur la durée des contrats de location. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total des charges locatives, sur la durée des contrats de location. La partie différée de la charge locative est portée aux créditeurs et charges à payer et aux autres passifs non courants.

m) Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés par le biais du résultat net, sauf dans la mesure où ils se rapportent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des années antérieures.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si l'entité a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible, et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé au titre des pertes fiscales inutilisées ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque période et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

n) Constatation des produits

Les produits de la Société s'entendent des commissions tirées de la vente de licences d'utilisation de logiciels exclusifs, de logiciels de tiers, de services de soutien aux clients, de logiciels services (SaaS), des abonnements à des services infonuagiques, des frais pour les services de mise en œuvre comme la formation, l'installation et la consultation de même que des commissions tirées de la vente de matériel. Les licences d'utilisation de logiciels vendues par la Société sont habituellement des licences à perpétuité et les ententes portent généralement sur plusieurs services.

Les produits réalisés par la Société comprennent les produits suivants :

i) Redevances d'utilisation de licences et matériel

La Société comptabilise les produits tirés des licences d'utilisation perpétuelles à un moment précis lorsque le produit a été livré et que la propriété et le risque de perte ont été transférés au client et que la Société n'est plus impliquée dans la gestion continue du produit vendu ou n'a plus le contrôle effectif de celui-ci. Dans le cas de matériel, les produits sont comptabilisés lorsqu'une preuve d'acceptation est obtenue de la part du client ou lorsque la Société a respecté ses obligations contractuelles.

Dans le cas de certains accords, les services de soutien doivent être renouvelés annuellement afin que la licence d'utilisation de Tecsys demeure active. En pareil cas, les produits sont comptabilisés progressivement sur la période de soutien contractuelle estimée de la licence, laquelle a été établie à sept ans.

ii) Accords de soutien

Les services de maintenance et de soutien fournis aux clients au titre d'anciennes licences d'utilisation de logiciel perpétuelles sont comptabilisés proportionnellement sur la durée des services de maintenance et de soutien.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Les produits tirés des services de soutien visant des logiciels de tiers et les coûts connexes sont habituellement constatés à la livraison des produits de tiers, étant donné que les frais de soutien sont compris dans les redevances initiales d'utilisation, que le soutien inclus dans cette licence est d'une durée maximale d'un an et que le coût estimatif de prestation du soutien au cours de l'accord est considéré comme négligeable. Par ailleurs, les mises à jour en nombre indéterminé faisant partie d'accords de soutien de logiciels de tiers ont été, et il est prévu qu'elles demeureront, minimales et peu fréquentes.

Les abonnements à des services infonuagiques comprennent l'utilisation de logiciels services. Aux termes des accords de logiciel-service, nos clients ont le droit d'accéder à notre environnement infonuagique que nous fournissons et gérons, ainsi que le droit d'obtenir du soutien et d'utiliser le logiciel. Par contre, le client n'a pas le droit de s'approprier le logiciel. Les produits tirés du logiciel-service et de l'hébergement sont comptabilisés sur la durée des contrats connexes.

iii) Services de consultation et de formation

La Société offre des services de consultation et de formation à ses clients. Les produits tirés de la prestation de ces services sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis.

iv) Frais remboursables

La Société consigne, sur une base brute dans l'état du résultat global, les produits et le coût des ventes s'y rapportant ayant trait aux frais remboursables, tels que les billets d'avion, l'hébergement à l'hôtel, les repas, la location de voitures et d'autres frais liés à la prestation de services aux clients.

v) Accords groupés

Certaines ventes de la Société sont effectuées dans le cadre d'accords groupés visant des produits (logiciels, matériel, ou les deux), des services de soutien et différents autres services professionnels. La Société évalue chaque prestation d'un accord pour déterminer si elle représente une obligation de prestation distincte. Les produits sont inscrits pour chaque obligation de prestation lorsque les critères pertinents de comptabilisation des produits, décrits précédemment, ont été satisfaits. En ce qui concerne les accords groupés, la Société constate chaque produit ou service séparément lorsque le produit ou le service promis peut exister de façon distincte et qu'il existe de façon distincte dans le contexte du contrat.

Le prix de la transaction est réparti entre chaque obligation de prestation en proportion des prix de vente spécifiques. Dans certains cas, l'approche résiduelle est utilisée si le prix de vente spécifique d'un ou de plusieurs biens ou services est très variable ou incertain, et que des prix de vente spécifiques observables existent pour les autres produits ou services promis dans le contrat.

vi) Coûts du contrat

La Société comptabilise un actif au titre des coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat avec un client si elle s'attend à les recouvrer. Il a été déterminé que certains programmes d'encouragement liés aux ventes (commissions) répondent aux dispositions pour être inscrits à l'actif. Les coûts d'acquisition du contrat inscrits à l'actif sont amortis conformément au rythme de transfert au client des biens et services auxquels les actifs sont liés.

vii) Travaux en cours et produits différés

La Société comptabilise les produits qui excèdent la facturation dans les travaux en cours. La Société a des produits différés correspondant aux montants facturés conformément à des contrats conclus avec des clients pour lesquels les services liés à ces produits n'ont pas encore été rendus. Les produits tirés de ces services sont comptabilisés une fois que les conditions du service ou du contrat ont été remplies et que les services ont été fournis.

o) Avantages du personnel

La Société a des régimes d'avantages sociaux qui offrent aux salariés actuels des prestations de retraite, de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance collective. La charge de la Société se limite au montant qu'elle doit verser pour égaler les cotisations des salariés à un régime d'épargne-retraite et à la part de l'employeur des primes mensuelles d'assurance couvrant d'autres avantages. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les salariés cessent d'avoir droit à tous ces avantages lorsqu'ils cessent de travailler pour la Société.

i) Avantages à court terme

Les avantages à court terme englobent les salaires, les absences rémunérées, les prestations de soins de santé, de soins dentaires et d'assurance collective, l'intéressement et les primes. Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés par le biais du résultat net à mesure que les services correspondants sont rendus ou ils sont inscrits à l'actif si les services connexes sont rendus en vue de la création d'immobilisations corporelles ou d'immobilisations incorporelles.

Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer aux termes de plans d'intéressement et d'attribution de primes en trésorerie à court terme est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

ii) Régimes à cotisations définies

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent des régimes à cotisations définies en vertu desquels la Société verse des cotisations définies à une entité distincte et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de verser des cotisations supplémentaires. Les obligations de cotiser aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées dans les charges au titre des avantages du personnel lorsqu'ils sont acquis par les membres du personnel.

iii) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail sont comptabilisées en charges si la Société est manifestement engagée, et a un plan formalisé et détaillé ou par voie d'une entente contractuelle, sans possibilité réelle de se rétracter, à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les indemnités de fin de contrat de travail versées par suite d'un départ volontaire sont comptabilisées en charges si la Société a effectué une offre pour encourager les départs volontaires, s'il est probable que l'offre soit acceptée et si l'on peut déterminer de manière fiable le nombre de personnes qui accepteront l'offre. Si les indemnités sont à verser plus de 12 mois après la période de clôture, elles sont comptabilisées à leur valeur actualisée.

p) Accords de paiement fondé sur des actions

La Société évalue les options d'achat d'actions attribuées au personnel et aux dirigeants dont les droits connexes sont acquis selon des tranches précises pendant la période de service en fonction de la juste valeur de chaque tranche à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. Chaque tranche d'une attribution est considérée comme une attribution séparée assortie d'une période d'acquisition de droits distincte. Compte tenu de l'estimation des instruments de capitaux propres dont les droits seront éventuellement acquis faite par la Société, une charge de rémunération est comptabilisée pour la période d'acquisition des droits applicable à une tranche, de même qu'une augmentation correspondante pour le surplus d'apport. La note 16 fournit des précisions sur l'établissement de la juste valeur des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en instruments de capitaux propres.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société révisé son estimation du nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits devraient être acquis. L'incidence de la révision des estimations initiales, le cas échéant, est comptabilisée dans le résultat net de sorte que la charge cumulative reflète l'estimation révisée, et un ajustement correspondant est apporté au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions sont exercées, le capital social est crédité de la somme de la contrepartie payée et de la tranche connexe préalablement comptabilisée dans le surplus d'apport.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

q) Produits financiers et charges financières

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts tirés de sommes investies et l'appréciation de la juste valeur des actifs financiers détenus à la juste valeur par le biais du résultat net. Les produits d'intérêts courus sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti, les pertes de juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, la désactualisation des provisions et toute perte à la vente d'actifs financiers. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice ou la perte selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les profits ou les pertes de change sont présentés pour leur montant net à titre de produit financier ou de charge financière.

Les variations nettes de la juste valeur des contrats de change non désignés dans une relation de couverture et les variations nettes de la juste valeur des contrats de change en cours désignés dans une relation de couverture après que la transaction couverte a eu lieu sont présentées à titre de produit financier ou de charge financière, selon le cas.

r) Résultat par action

Le résultat de base par action est établi selon le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période et de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives en circulation au cours de la même période. Selon cette méthode, l'effet dilutif des options en cours doit être déterminé comme si toutes les options dilutives avaient été exercées à l'ouverture de la période visée ou à la date d'émission, si celle-ci est postérieure, et que les fonds ainsi obtenus avaient été affectés à l'achat d'actions ordinaires de la Société au coût moyen de ces actions durant la période.

s) Capital social

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts marginaux directement attribuables à l'émission d'actions ordinaires sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, après déduction de toute incidence fiscale.

t) Information sectorielle

Un secteur opérationnel est une composante de la Société qui se livre à des activités ordinaires dont il peut tirer des produits et pour lesquelles il peut engager des charges (y compris des produits et des charges relatifs à des transactions avec d'autres composantes de la Société). Tous les résultats opérationnels du secteur opérationnel sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel (le « PDO ») de la Société aux fins de la prise de décisions quant aux ressources à affecter au secteur et de l'évaluation de sa performance, et ce, en fonction d'informations financières distinctes disponibles.

Les résultats sectoriels présentés au PDO comprennent des éléments directement attribuables à un secteur ainsi que ceux qui peuvent être attribués selon une méthode raisonnable. Les éléments non attribués comprennent principalement les actifs de support (principalement le siège social de la Société), les charges du siège social et les actifs et passifs d'impôt.

Nouvelles normes comptables adoptées au cours de l'exercice

Norme internationale d'information financière 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Avec prise d'effet le 1^{er} mai 2019, la Société a adopté l'IFRS 16 selon l'application d'une transition rétrospective modifiée, et a donc initialement appliqué la norme à la date d'application. La Société n'a pas retraité les chiffres comparatifs de l'exercice 2019 comme il est permis en vertu des dispositions transitoires de la norme. L'incidence de la nouvelle norme sur les contrats de location est donc comptabilisée dans le solde d'ouverture du bilan au 1^{er} mai 2019.

L'IFRS 16 comporte des dispositions nouvelles ou modifiées en ce qui a trait à la comptabilisation des contrats de location. La norme établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet. L'IFRS 16 contient un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation d'un actif au titre du droit d'utilisation et d'une obligation locative représentant la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

La mise en œuvre de l'IFRS 16 permet le recours à certaines mesures de simplification à la date de première application. La Société a choisi d'utiliser les exemptions et les mesures de simplification suivantes :

- i) Pour maintenir l'appréciation des transactions qui sont des contrats de location à la date de la première application, la Société a appliqué l'IFRS 16 uniquement aux contrats qui satisfaisaient antérieurement à la définition de contrat de location de l'IAS 17;
- ii) Utilisation du même taux d'actualisation pour un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques similaires;
- iii) Exemption, contrat par contrat, de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque le contrat de location se termine dans les 12 mois qui suivent la date de première application;
- iv) Exemption, contrat par contrat, de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque la valeur de l'actif sous-jacent du contrat de location est faible;
- v) Exclusion des coûts directs initiaux, à la date de première application seulement, contrat par contrat, à partir de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation;
- vi) Recours à des connaissances a posteriori à la date de première application seulement, contrat par contrat, pour déterminer la durée du contrat de location si l'accord contient des options de prorogation ou de résiliation du contrat de location;
- vii) Aucun réexamen pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location aux termes de l'IAS 17.

Incidence de la transition

L'IFRS 16 change la manière dont la Société comptabilise les contrats de location préalablement classés en tant que contrats de location simple aux termes de l'IAS 17, lesquels n'étaient pas inclus dans le bilan. Suivant cette méthode, la Société a choisi d'évaluer les actifs au titre de droits d'utilisation comme si l'IFRS 16 avait été appliquée depuis la date de début d'un contrat de location selon le taux d'actualisation fondé sur le taux d'emprunt en vigueur à la date de la première application. L'incidence cumulative de la première application de l'IFRS 16 a été comptabilisée dans le résultat global au 1^{er} mai 2019, et l'information comparative de 2019 n'a pas été retraitée.

La Société a évalué les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives au moyen de son taux d'emprunt marginal au 1^{er} mai 2019, soit un taux moyen pondéré de 3,77 %.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Les tableaux suivants résument l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière de la Société au 1^{er} mai 2019 et sur l'état du résultat net et du résultat global pour l'exercice clos le 30 avril 2020.

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 au 1 ^{er} mai 2019
Actifs au titre de droits d'utilisation – Augmentation	8 418 \$
Actifs d'impôt sur le résultat différé – Augmentation	404
Obligations locatives – Partie courante – Augmentation	(984)
Obligations locatives – Partie non courante – Augmentation	(9 226)
Loyers différés – Diminution	271
Incidence au 1^{er} mai 2019 – Résultats non distribués	(1 117) \$

	Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 pour l'exercice clos le 30 avril 2020
Coût des ventes – Services – Diminution	154 \$
Coût des ventes – Produits – Diminution	20
Charges d'exploitation – Frais de vente et de commercialisation – Diminution	19
Charges d'exploitation – Frais généraux et charges administratives – Diminution	44
Charges d'exploitation – Frais de recherche et de développement – Diminution	81
Charges d'intérêts – Augmentation	(372)
Charge d'impôt sur le résultat – Diminution	14
Incidence au 30 avril 2020 – État du résultat net et du résultat global	(40) \$

Le tableau suivant présente un rapprochement des obligations au titre des contrats de location simple de la Société au 30 avril 2019, présentées dans ses états financiers consolidés, et des obligations locatives à la date de première application de l'IFRS 16, soit le 1^{er} mai 2019 :

Engagements au titre des contrats de location simple au 30 avril 2019	13 804 \$
Incidence de l'actualisation au taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} mai 2019	(1 636) \$
Paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux	(5 513)
Exemption de comptabilisation pour les contrats à court terme	(484)
Exemption de comptabilisation pour les contrats dont l'actif sous-jacent est de faible valeur	(348)
Options de prolongation que la Société a la certitude raisonnable d'exercer	4 387
Obligations locatives au 1^{er} mai 2019	10 210 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Nouvelles normes et interprétations non encore adoptées

Certaines nouvelles normes ainsi que certaines modifications apportées à des normes et à des interprétations, qui n'étaient pas encore en vigueur pour les exercices clos les 30 avril 2020 et 2019, n'ont pas été appliquées lors de la préparation des présents états financiers consolidés. La direction ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et les modifications apportées aux normes existantes qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur, aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

4. Acquisitions d'entreprises

OrderDynamics

Le 14 novembre 2018, Tecsys Inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de OrderDynamics Corporation (« OrderDynamics ») pour une contrepartie totale de 13 399 461 \$, ce qui comprend un montant de 9 380 184 \$ en trésorerie payé à la clôture de la transaction, un montant de 500 000 \$ en trésorerie payé en janvier 2019, la reprise de passifs à court terme de 1 604 512 \$ dus par OrderDynamics à l'Agence du revenu du Canada (le « passif dû à l'ARC ») et des paiements en trésorerie futurs de a) 500 000 \$ à titre de retenue en attendant le calcul final du passif dû à l'ARC (la « retenue au titre du passif dû à l'ARC ») et b) 1 500 000 \$ à titre de garantie sous forme de retenue compensatoire (la « retenue compensatoire »), laquelle a été comptabilisée à la valeur actualisée. La retenue au titre du passif dû à l'ARC sera payée au vendeur après la conclusion d'une entente définitive avec l'Agence du revenu du Canada concernant le passif dû à l'ARC. La retenue compensatoire sera libérée deux ans après la date de clôture, sous réserve des modalités de la convention d'achat d'actions et elle est comptabilisée dans les autres passifs non courants.

OrderDynamics est une société de logiciel située en Ontario, au Canada, dont la solution en logiciel-service de gestion des commandes de distribution permet aux commerces de détail et aux chefs de marques d'optimiser les canaux de commande entrants et l'exécution des commandes du commerce grand public, d'accroître les ventes, de réduire les coûts d'exploitation et d'améliorer la satisfaction des clients.

L'acquisition a été financée à même les soldes de trésorerie existants.

Au 30 avril 2020, un montant de 0,5 million de dollars à l'égard de la retenue au titre du passif dû à l'ARC, un montant de 2,1 millions de dollars au titre du passif dû à l'ARC, y compris les intérêts, et un montant de 1,5 million de dollars à l'égard de la retenue compensatoire, comptabilisée à sa valeur actualisée de 1,4 million de dollars, sont compris dans les autres passifs courants. Se reporter à la note 15 – Créditeurs et charges à payer.

Le 14 novembre 2018, les créances acquises se composaient principalement des créances, soit le montant contractuel brut à recevoir, lequel est équivalent à la juste valeur.

Prix d'achat

Le tableau ci-dessous présente la répartition définitive du prix d'achat en fonction de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, tout excédent étant imputé au goodwill :

Paiements en trésorerie	9 880 \$
Passif dû à l'ARC	1 605
Retenue au titre du passif dû à l'ARC	500
Retenue compensatoire	1 414
Total du prix d'achat	13 399 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Répartition définitive du prix d'achat

Actifs acquis	
Créances	875 \$
Charges payées d'avance	296
Immobilisations corporelles	43
Immobilisations incorporelles identifiées	
Actifs de technologie	5 074
Actifs de clients	884
Actifs d'impôt différé	1 579
	8 751
Passifs repris	
Découvert bancaire	12 \$
Créditeurs et charges à payer	530
Produits différés	418
Passifs d'impôt différé	1 579
	2 539
Actifs nets acquis	6 212
Goodwill	7 187
Contrepartie brute de l'achat	13 399 \$

Les passifs d'impôt différé représentent l'incidence fiscale découlant de la comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables à la date d'acquisition, selon un taux prévu par la loi de 26,5 % pour OrderDynamics. Les actifs d'impôt différé s'entendent de la comptabilisation des actifs d'impôt non comptabilisés auparavant en fonction des passifs d'impôt différé comptabilisés.

Cette acquisition permettra à la Société de bonifier sa gamme de solutions de gestion de la chaîne d'approvisionnement existantes en offrant des solutions de gestion et d'exécution électronique des commandes.

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de cette acquisition est non déductible aux fins de l'impôt. Le goodwill est principalement attribuable aux synergies attendues, qui n'ont pas été comptabilisées séparément puisqu'elles ne respectaient pas les critères de comptabilisation applicables aux immobilisations incorporelles identifiables.

La répartition du prix d'achat est définitive.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Tecsys A/S

Le 1^{er} février 2019, Tecsys Inc. a acquis la totalité des actions émises et en circulation de Tecsys A/S pour un montant de 13 370 000 \$, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. La contrepartie comprend un montant en trésorerie de 10 355 088 \$ payé à la clôture de la transaction, d'un montant en trésorerie de 792 135 \$ payé en mars 2019 au titre des ajustements du fonds de roulement, et des paiements en trésorerie futurs de a) 1 216 800 \$ en garantie sous forme de retenue compensatoire (la « retenue compensatoire ») dont une première tranche de 50 % est payable 12 mois après la clôture et la seconde tranche de 50 % est payable 24 mois après la clôture, et b) 1 006 036 \$ à titre de paiement d'indexation fondé sur l'atteinte de certaines cibles à l'égard des produits et du bénéfice avant l'impôt sur le résultat et les amortissements jusqu'au 30 septembre 2019.

Tecsys A/S, société de technologie danoise, est un chef de file scandinave dans les solutions matérielles et logicielles destinées à la gestion de l'entreposage et du transport et aux systèmes d'étiquetage. Tecsys A/S collabore avec plus de 1 000 entreprises afin que leur chaîne d'approvisionnement atteigne l'excellence grâce à une technologie éprouvée qui gère en continu les exigences changeantes et permet la mise en place de nouvelles stratégies de productivité et d'économie de coûts. Cette acquisition permet de regrouper deux sociétés de technologie afin de rejoindre de nouveaux marchés et de devenir un partenaire incontournable dans la chaîne d'approvisionnement des nouveaux clients et des clients existants du monde entier.

Des paiements en trésorerie pour l'acquisition ont été financés au moyen d'un emprunt bancaire à terme de 12,0 millions de dollars et des soldes de trésorerie existants.

Le 1^{er} février 2019, les créances acquises comprennent surtout des créances clients qui représentent le montant contractuel brut, lequel est équivalent à la juste valeur.

Au 30 avril 2020, un montant de 0,6 million de dollars au titre de la retenue compensatoire, y compris les intérêts, est inclus dans les autres passifs courants. Se reporter à la note 15 – Créditeurs et charges à payer.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2020, la Société a versé une contrepartie éventuelle de 1,1 million de dollars au titre de la contrepartie d'indexation éventuelle. Le versement était fondé sur l'atteinte de certaines cibles à l'égard des produits et du bénéfice avant l'impôt sur le résultat de même que des amortissements jusqu'au 30 septembre 2019. La période d'indexation, qui a pris fin le 30 septembre 2019, est l'unique période d'indexation associée à l'acquisition. En raison d'une meilleure atteinte des cibles par Tecsys A/S, la Société a engagé un ajustement de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à payer de 0,2 million de dollars. L'ajustement de la juste valeur a été comptabilisé dans les charges d'exploitation.

Prix d'achat

Le tableau ci-dessous représente la répartition définitive du prix d'achat en fonction de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris à la date d'acquisition, tout excédent étant imputé au goodwill :

Contrepartie en trésorerie à la clôture de la transaction, montant net	10 355 \$
Ajustement du fonds de roulement payé en mars 2019	792
Retenue compensatoire, payable en deux versements annuels équivalents d'ici février 2021	1 217
Contrepartie éventuelle – Indexation	1 006
Total du prix d'achat	13 370 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Répartition définitive du prix d'achat

Actifs acquis	
Trésorerie	595 \$
Créances	1 933
Travaux en cours	66
Stocks	5
Charges payées d'avance	134
Autres créances	97
Immobilisations corporelles	56
Immobilisations incorporelles identifiées	
Actifs de technologie	1 185
Actifs de clients	7 111
	11 182
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	1 319
Produits différés	776
Autres passifs courants	69
Passifs d'impôt différé	1 825
	3 989
Actifs nets acquis	7 193
Goodwill	6 772
Contrepartie brute de l'acquisition	13 965 \$
Moins : Trésorerie acquise lors de l'acquisition	595
Prix d'achat, déduction faite de la trésorerie acquise	13 370 \$

Les passifs d'impôt différé s'entendent de l'incidence fiscale de la comptabilisation des immobilisations incorporelles identifiables à la date d'acquisition, au taux prévu par la loi de 22,0 % pour Tecsys A/S.

Le goodwill comptabilisé dans le cadre de cette acquisition est non déductible à des fins fiscales. Le goodwill comptabilisé dans le cadre de cette acquisition est surtout attribuable à la réalisation de synergies entre les activités existantes ainsi qu'aux autres actifs incorporels non admissibles à une comptabilisation distincte, y compris la main-d'œuvre assemblée.

La répartition du prix d'achat est définitive.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les éléments suivants :

	2020	2019
Soldes de comptes bancaires	27 528 \$	14 913 \$

6. Placements à court terme

Le 28 avril 2020, la Société a investi 10 000 000 \$ dans un certificat de placement garanti (un « CPG ») à intérêts simples de 30 jours. Le CPG est assorti d'un taux d'intérêt initial de 0,93 % et le paiement des intérêts est effectué à l'échéance. Le CPG est renouvelable à l'échéance.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

7. Aide publique (crédits d'impôt)

La Société est admissible à recevoir des crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental (« RS&DE ») du gouvernement fédéral canadien (« fédéral ») et du gouvernement de la province de Québec (« provincial »).

Les crédits RS&DE du fédéral, qui sont non remboursables, sont obtenus à l'égard des dépenses admissibles de RS&DE engagées au Canada et ils peuvent être utilisés uniquement pour réduire les impôts sur le résultat fédéraux payables par ailleurs. Les crédits d'impôt RS&DE du provincial, qui sont remboursables, sont obtenus au titre des salaires de RS&DE admissibles dans la province de Québec.

La Société est aussi admissible à recevoir un crédit d'impôt remboursable et non remboursable pour le développement de technologies de l'information dans le domaine des affaires électroniques. Ce crédit d'impôt est accordé aux sociétés relativement aux salaires versés aux salariés pour réaliser des activités en fonction des exigences d'éligibilité spécifiques. Ces crédits sont accordés au taux annuel de 30 % des salaires versés aux salariés admissibles s'acquittant de tâches admissibles, jusqu'à concurrence d'un crédit d'impôt remboursable annuel maximal de 20 000 \$ et d'un crédit d'impôt non remboursable annuel maximal de 5 000 \$ par salarié admissible. Chaque année, la Société doit obtenir un certificat d'admissibilité confirmant qu'elle satisfait aux critères applicables quant à la proportion des activités visées du secteur des technologies de l'information et aux services fournis.

	Crédits d'impôt fédéral canadiens non remboursables RS&DE	Crédits d'impôt provincial canadiens remboursables RS&DE	Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques	Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques	Total
Solde au 30 avril 2018	5 573 \$	235 \$	2 423 \$	– \$	8 231 \$
Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat	(390)	(110)	(2 463)	(201)	(3 164)
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	125	(125)	40	(14)	26
Comptabilisation de crédits d'impôt	364	116	2 529	651	3 660
Solde au 30 avril 2019	5 672 \$	116 \$	2 529 \$	436 \$	8 753 \$

Présentés comme suit :

Actifs courants

Crédits d'impôt	412 \$	116 \$	2 529 \$	436 \$	3 493 \$
-----------------	--------	--------	----------	--------	----------

Actifs non courants

Crédits d'impôt	5 260 \$	– \$	– \$	– \$	5 260 \$
-----------------	----------	------	------	------	----------

Crédits d'impôt reçus ou imputés à la charge d'impôt sur le résultat	(708)	(30)	(2 388)	(374)	(3 500)
---	-------	------	---------	-------	---------

Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	185	(86)	(141)	(149)	(191)
---	-----	------	-------	-------	-------

Comptabilisation de crédits d'impôt	460	20	2 607	637	3 724
-------------------------------------	-----	----	-------	-----	-------

Solde au 30 avril 2020	5 609 \$	20 \$	2 607 \$	550 \$	8 786 \$
------------------------	----------	-------	----------	--------	----------

Présentés comme suit :

Actifs courants

Crédits d'impôt	985 \$	20 \$	2 607 \$	550 \$	4 162 \$
-----------------	--------	-------	----------	--------	----------

Actifs non courants

Crédits d'impôt	4 624 \$	– \$	– \$	– \$	4 624 \$
-----------------	----------	------	------	------	----------

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Les montants comptabilisés à titre de sommes à recevoir pourraient faire l'objet d'une vérification fiscale de la part des gouvernements, et les montants définitifs reçus pourraient différer de ceux comptabilisés. Il n'existe aucune condition non respectée ou éventualité liée à l'aide publique reçue.

Au 30 avril 2020, la Société disposait, aux fins de l'impôt canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la recherche et du développement d'environ 5 609 000 \$ (5 672 000 \$ au 30 avril 2019) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Ces crédits d'impôt fédéral non remboursables peuvent être utilisés au plus tard au cours des exercices qui seront clos les 30 avril :

	Crédits d'impôt fédéral non remboursables
2021	285 \$
2022	1 139
2023	999
2024	160
2025	204
2026	173
2027	143
2028	165
2029	154
2030	86
2031	94
2032	73
2033	94
2034	129
2035	114
2036	115
2037	166
2038	349
2039	507
2040	460
	<u>5 609 \$</u>

Les crédits d'impôt comptabilisés dans le bénéfice (la perte) pour les exercices se répartissent comme suit :

	2020	2019
Crédits d'impôt fédéral non remboursables au titre de la recherche et du développement	460 \$	364 \$
Crédits d'impôt provincial remboursables au titre de la recherche et du développement	20	116
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	1 095	963
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés en recherche et développement	367	268
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	99	-
Total des crédits d'impôt au titre de la recherche et du développement	<u>2 041</u>	<u>1 711</u>
Crédits d'impôt remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	1 361	1 566
Crédits d'impôt non remboursables pour le développement des affaires électroniques relativement aux salariés autres qu'en recherche et en développement	421	383
Ajustements des crédits d'impôt des exercices précédents	(290)	26
Crédits d'impôt comptabilisés au cours de l'exercice	<u>3 533 \$</u>	<u>3 686 \$</u>

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

8. Stocks

	2020	2019
Produits finis	475 \$	611 \$
Licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente	159	62
	634 \$	673 \$

Pour l'exercice 2020, les produits finis et les licences d'utilisation de logiciels de tiers aux fins de revente comptabilisés dans le coût des ventes se sont chiffrés à 12 347 252 \$ (5 116 861 \$ en 2019).

9. Immobilisations corporelles

	Matériel informatique	Mobilier et agencements	Améliorations locatives	Total
Coût				
Solde au 30 avril 2018	9 029 \$	1 716 \$	2 490 \$	13 235 \$
Entrées	374	25	4	403
Entrées au moyen de regroupements d'entreprises	68	21	10	99
Solde au 30 avril 2019	9 471 \$	1 762 \$	2 504 \$	13 737 \$
Entrées	981	84	2	1 067
Solde au 30 avril 2020	10 452 \$	1 846 \$	2 506 \$	14 804 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 30 avril 2018	7 956 \$	1 014 \$	1 174 \$	10 144 \$
Amortissement pour l'exercice	538	144	197	879
Solde au 30 avril 2019	8 494 \$	1 158 \$	1 371 \$	11 023 \$
Amortissement pour l'exercice	620	150	188	958
Solde au 30 avril 2020	9 114 \$	1 308 \$	1 559 \$	11 981 \$
Valeur comptable				
Au 30 avril 2019	977 \$	604 \$	1 133 \$	2 714 \$
Au 30 avril 2020	1 338 \$	538 \$	947 \$	2 823 \$

10. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le tableau suivant présente les actifs au titre de droits d'utilisation de la Société :

	Bureaux	Centres de données	Véhicules et matériel	Total
Solde au 1 ^{er} mai 2019 (note 3)	7 845 \$	389 \$	184 \$	8 418 \$
Entrées	721	–	142	863
Amortissement	(750)	(224)	(73)	(1 047)
Solde au 30 avril 2020	7 816 \$	165 \$	253 \$	8 234 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

11. Coûts d'acquisition de contrats

Le tableau suivant présente les coûts d'acquisition de contrats de la Société :

	2020	2019
Solde à l'ouverture de l'exercice	833 \$	406 \$
Entrées	2 723	553
Amortissement	(469)	(126)
Solde à la clôture de l'exercice	3 087 \$	833 \$

Présentés comme suit :

Partie courante	763 \$	297 \$
<i>Partie non courante</i>		
Coûts d'acquisition de contrats	2 324 \$	536 \$

La partie courante des coûts d'acquisition de contrats est incluse dans les charges payées d'avance dans les états consolidés de la situation financière.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

12. Goodwill, frais de développement différés et autres immobilisations incorporelles

	Goodwill	Frais de développement différés	Autres immobilisations incorporelles				Total des autres immobilisations incorporelles
			Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	Autres	
Coût							
Solde au 30 avril 2018	3 596 \$	11 056 \$	4 408 \$	2 440 \$	2 600 \$	245 \$	9 693 \$
Entrées	–	–	160	–	–	–	160
Entrées au titre d'une acquisition d'entreprise	13 905	163	–	6 259	7 995	–	14 254
Incidence des cours de change	(45)	–	–	(8)	(47)	–	(55)
Solde au 30 avril 2019	17 456 \$	11 219 \$	4 568 \$	8 691 \$	10 548 \$	245 \$	24 052 \$
Entrées	–	575	196	–	–	–	196
Ajustements découlant d'une acquisition d'entreprise	54	–	–	–	–	–	–
Incidence des cours de change	30	–	–	5	33	–	38
Solde au 30 avril 2020	17 540 \$	11 794 \$	4 764 \$	8 696 \$	10 581 \$	245 \$	24 286 \$
Amortissement cumulé							
Solde au 30 avril 2018	– \$	9 206 \$	3 802 \$	2 260 \$	2 072 \$	217 \$	8 351 \$
Amortissement pour l'exercice	–	949	212	427	345	11	995
Solde au 30 avril 2019	– \$	10 155 \$	4 014 \$	2 687 \$	2 417 \$	228 \$	9 346 \$
Amortissement pour l'exercice	–	536	211	637	671	11	1 530
Incidence des cours de change	–	–	–	2	7	–	9
Solde au 30 avril 2020	– \$	10 691 \$	4 225 \$	3 326 \$	3 095 \$	239 \$	10 885 \$
Valeur comptable							
Au 30 avril 2019	17 456 \$	1 064 \$	554 \$	6 004 \$	8 131 \$	17 \$	14 706 \$
Au 30 avril 2020	17 540 \$	1 103 \$	539 \$	5 370 \$	7 486 \$	6 \$	13 401 \$

Les entrées au titre du goodwill et des autres immobilisations incorporelles découlent principalement des acquisitions d'entreprises. Se reporter à la note 4 – Acquisitions d'entreprises.

De la technologie, des relations avec des clients et d'autres immobilisations incorporelles sont entièrement amorties, mais demeurent la propriété de la Société.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente la charge d'amortissement comptabilisée au titre de diverses immobilisations incorporelles au sein des différentes fonctions pour les exercices clos les 30 avril 2020 et 2019.

	2020					Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	Autres immobilisations incorporelles	
Coût des ventes : produits	– \$	– \$	– \$	87 \$	– \$	87 \$
Coût des ventes : services	–	84	624	–	–	708
Frais de vente et de commercialisation	–	14	–	584	–	598
Frais généraux et charges administratives	–	113	–	–	11	124
Frais de recherche et de développement	536	–	13	–	–	549
	536 \$	211 \$	637 \$	671 \$	11 \$	2 066 \$

	2019					Total
	Frais de développement différés	Logiciels	Technologie	Relations avec les clients	Autres immobilisations incorporelles	
Coût des ventes : produits	– \$	– \$	– \$	87 \$	– \$	87 \$
Coût des ventes : services	–	99	262	–	–	361
Frais de vente et de commercialisation	–	8	–	258	–	266
Frais généraux et charges administratives	–	105	–	–	11	116
Frais de recherche et de développement	949	–	165	–	–	1 114
	949 \$	212 \$	427 \$	345 \$	11 \$	1 944 \$

Test de dépréciation des unités génératrices de trésorerie présentant un goodwill

Aux fins des tests de dépréciation, le goodwill est attribué aux unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui représentent le niveau le plus bas au sein de la Société pour lesquelles des entrées de trésorerie distinctes sont identifiables. La Société a deux UGT, les activités internes de Tecsys, y compris OrderDynamics (l'« UGT sans Tecsys A/S ») et Tecsys A/S. Au 30 avril 2020, le goodwill de l'UGT sans Tecsys A/S et de l'UGT Tecsys A/S s'élevaient à 10 783 000 \$ et à 6 757 000 \$, respectivement (10 684 000 \$ et 6 772 000 \$ au 30 avril 2019, respectivement).

La Société procède à un test de dépréciation du goodwill annuellement ou plus fréquemment s'il y a des indices montrant qu'une dépréciation peut avoir eu lieu. La valeur recouvrable des UGT de la Société a été déterminée à partir de leur valeur d'utilité déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs qui devraient être générés par l'utilisation continue des unités. Il a été établi que la valeur comptable des unités était inférieure à leur valeur recouvrable et aucune perte de valeur n'a été comptabilisée aux 30 avril 2020 et 2019.

Le calcul de la valeur d'utilité s'appuie sur les principales hypothèses suivantes :

Les flux de trésorerie projetés ont été déterminés à partir des données passées, des résultats opérationnels réels et du plan d'affaires annuel préparé à la clôture de l'exercice 2020 pour l'exercice à venir. Les flux de trésorerie sur une période supplémentaire de quatre ans ainsi que la valeur finale ont été extrapolés au moyen d'un taux de croissance constant de 6 %, taux qui n'excède pas le taux de croissance moyen à long terme pour le secteur.

Un taux d'actualisation avant impôt de 12 % pour l'UGT sans Tecsys A/S et de 13 % pour l'UGT Tecsys A/S a été appliqué pour déterminer la valeur recouvrable de l'unité. Les valeurs attribuées aux principales hypothèses proviennent de l'évaluation, par la direction, des tendances futures au sein du secteur des logiciels et se fondent sur des sources tant externes qu'internes.

Aucune modification raisonnablement possible des principales hypothèses qui ont servi à calculer la valeur recouvrable n'entraînerait une dépréciation du goodwill.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

13. Facilités bancaires et dette à long terme

Le 30 janvier 2019, la Société a conclu une convention de crédit. La convention de crédit comprend une facilité de crédit à terme d'au plus 12 000 000 \$ et une facilité de crédit renouvelable de 5 000 000 \$. La facilité de crédit à terme a été utilisée pour acquérir Tecsys A/S (se reporter à la note 4 – Acquisitions d'entreprises) et à des fins générales. La facilité de crédit renouvelable est utilisée à des fins générales. Au 30 avril 2020, la Société avait prélevé 10 800 000 \$ sur la facilité de crédit à terme (l'emprunt à terme) (11 775 000 \$ en 2019). Aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable au 30 avril 2020 ni au 30 avril 2019.

Les emprunts en dollars canadiens aux termes de la convention de crédit prennent la forme d'emprunts à taux préférentiel (qui portent intérêt au taux préférentiel majoré de 0,75 % à 1,75 % par année) ou au taux des acceptations bancaires (qui portent intérêt au taux de base majoré de 1,75 % à 2,75 % par année). La Société peut rembourser les montants dus au titre de la convention de crédit à tout moment.

La garantie à l'égard de la convention de crédit consiste en une hypothèque générale de premier rang sur les biens corporels et incorporels de la Société et les biens mobiliers présents et futurs.

Le 13 novembre 2019, la Société a signé une modification de la convention de crédit ayant pour effet de remplacer le ratio de fonds de roulement minimum de 1,2 pour 1,0 à 1,05 pour 1,0 tout au long de l'exercice 2020 et pour le premier trimestre de l'exercice 2021. Par la suite, le ratio de fonds de roulement minimum sera rétabli à un niveau d'au moins 1,2 pour 1,0. La convention de crédit exige également que la Société maintienne un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 1,20:1,0 et un ratio de la dette nette au BAIIA bancaire d'au plus 3,50:1,0 jusqu'au 31 juillet 2019, puis un ratio diminuant pour s'établir à au plus 3,00:1,0 jusqu'au 29 avril 2021 et à au plus 2,50:1,0 par la suite. Au 30 avril 2020, la Société respectait toutes les clauses restrictives de nature financière.

L'emprunt à terme est payable en versements trimestriels correspondant à 1,875 % du montant emprunté, du 30 avril 2019 au 31 janvier 2020; puis en versements trimestriels correspondant à 2,5 % du montant emprunté par la suite jusqu'en janvier 2024, et le solde devant être remboursé à cette date.

	30 avril 2020	30 avril 2019
Emprunt à terme, garanti par une hypothèque sur les biens meubles	10 800 \$	11 775 \$
Dette financée par l'État, ne portant pas intérêt, non garantie, remboursable en divers paiements	31	74
	10 831 \$	11 849 \$
Partie courante	(1 231)	(1 022)
Dette à long terme	9 600 \$	10 827 \$

14. Obligations locatives

Les contrats de location de la Société visent des locaux pour bureaux, des centres de données, des véhicules et du matériel. La plupart de ces contrats ne comportent pas d'option de renouvellement. Le cas échéant, les options de renouvellement sont pour des périodes de 5 à 10 ans. La Société tient compte des options de renouvellement lors de l'évaluation des obligations locatives si elle a la certitude raisonnable de les exercer.

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société au 30 avril 2020 :

	2020
Partie courante	922 \$
Partie non courante	9 157
Total des obligations locatives	10 079 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie non actualisés contractuels liés aux obligations locatives au 30 avril 2020 :

	2020
Moins de un an	1 175 \$
Entre un an et cinq ans	5 662
Plus de cinq ans	5 408
Total des obligations locatives non actualisées	12 245 \$

Les charges d'intérêts sur les obligations locatives pour 2020 se sont établies à 372 000 \$. Les sorties de trésorerie ont totalisé 1 370 000 \$ pour l'exercice 2020, et elles comprennent des paiements de principal de 993 000 \$ sur les obligations locatives. La charge liée aux paiements de loyers variables exclus de l'évaluation des obligations locatives s'est chiffrée à 1 100 000 \$. Cette charge est composée de paiements de loyers variables au titre des charges d'exploitation, des impôts fonciers et de l'assurance. Les charges liées aux contrats de location à court terme exclus de l'évaluation des obligations locatives pour l'exercice clos le 30 avril 2020 se sont élevées à 824 000 \$. Les charges associées aux contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur ont quant à elles totalisé 229 000 \$. Les obligations locatives ont augmenté de 867 000 \$ au cours de l'exercice 2020.

15. Crédoiteurs et charges à payer

	2020	2019
Dettes fournisseurs	3 238 \$	2 008 \$
Charges à payer et autres crédoiteurs	5 618	4 325
Salaires et avantages à payer aux parties liées	2 123	1 419
Salaires et avantages du personnel à payer	8 282	5 894
Juste valeur des dérivés en position de perte	672	320
Autres passifs courants	4 670	4 111
	24 603 \$	18 077 \$

Présentés comme suit :

Passifs courants

Crédoiteurs et charges à payer	19 933 \$	11 633 \$
Autres passifs courants (note 4)	4 670	4 111
	24 603 \$	15 744 \$

Passifs non courants

Autres passifs non courants	– \$	2 333 \$
-----------------------------	------	----------

Au 30 avril 2020, les autres passifs courants comprennent un montant de 2,1 millions de dollars au titre du passif dû à l'ARC (1,9 million de dollars au 30 avril 2019), y compris les intérêts, un montant de 0,5 million de dollars à l'égard de la retenue au titre du passif dû à l'ARC (0,5 million de dollars au 30 avril 2019), un montant de 1,5 million de dollars au titre de la retenue compensatoire se rapportant à l'acquisition d'OrderDynamic (1,4 million de dollars au 30 avril 2019) et un montant de 0,6 million de dollars au titre de la retenue compensatoire se rapportant à Tecsys A/S (0,6 million de dollars au 30 avril 2019). Se reporter à la note 4 – Acquisitions d'entreprises.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

16. Capital social et régime d'options d'achat d'actions

a) Capital social

Autorisé - nombre illimité et sans valeur nominale

Actions ordinaires

Les détenteurs d'actions ordinaires ont droit au paiement de dividendes, lesquels sont déclarés de temps à autre, et ils ont droit à un vote par action aux assemblées de la Société.

Toutes les actions émises sont entièrement libérées.

Actions privilégiées de catégorie A

Les actions privilégiées de catégorie A peuvent être émises en série et comportent les caractéristiques déterminées par le conseil d'administration. Les actions privilégiées de catégorie A ne confèrent pas de droit de vote à leur détenteur. Aucune action privilégiée n'était en circulation au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019.

b) Plan d'achat d'actions pour les dirigeants

La Société dispose d'un plan d'achat d'actions pour les dirigeants (le « plan d'achat ») prévoyant l'acquisition obligatoire d'actions ordinaires par certains dirigeants clés de la Société (les « participants ») afin de mieux harmoniser les intérêts financiers des participants avec ceux des porteurs d'actions ordinaires, de mettre l'accent sur la propriété d'actions et de susciter l'engagement à long terme envers la Société.

Chaque participant sera tenu d'effectuer des achats annuels d'actions ordinaires par l'intermédiaire des installations du marché secondaire de la TSX (les « achats annuels ») dont le prix d'achat total correspond à 10 % de son salaire de base de l'exercice précédent (le « salaire de base »). Les achats annuels doivent être faits dans un délai de 90 jours après le 1^{er} mai de chaque exercice.

Chaque participant a l'obligation d'effectuer des achats annuels jusqu'à ce qu'il ou elle possède des actions ordinaires dont la valeur marchande totale correspond à au moins 50 % de son salaire de base (le « seuil »). Si un participant a atteint son seuil et a cessé de faire des achats annuels, mais qu'à une date de calcul pour quelque exercice ultérieur de la Société i) la valeur marchande des actions ordinaires que détient un participant tombe en deçà de son seuil, que ce soit par suite d'une cession d'actions ordinaires ou d'une diminution de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant est tenu d'effectuer d'autres achats d'actions ordinaires conformément au plan jusqu'à ce que son seuil soit atteint, ou ii) la valeur marchande des actions ordinaires détenues par un participant dépasse son seuil, que ce soit par suite d'une acquisition d'actions ordinaires ou d'une augmentation de la valeur marchande des actions ordinaires qu'il détient, ce participant a le droit de céder des actions ordinaires ayant une valeur marchande totale correspondant à l'excédent de son seuil.

Au cours de chaque exercice pendant lequel un participant est tenu d'effectuer un achat annuel, chaque participant a le droit d'effectuer un emprunt à la Société, et la Société a l'obligation de prêter à chaque participant un montant n'excédant pas le montant de l'achat annuel pour cet exercice pour ce participant (un « prêt »). Les prêts ne porteront pas intérêt. Le capital d'un prêt sera déboursé sous forme de montant forfaitaire au participant par la Société dès que la Société reçoit une preuve d'achat d'actions ordinaires. S'il est mis fin à l'emploi d'un participant au sein de la Société quelle que soit la raison, tous les montants dus aux termes de tout prêt impayé seront immédiatement exigibles et payables.

Si un participant ne parvient pas à effectuer son achat annuel en entier au cours d'un exercice, la Société peut retenir la moitié de toute prime ou de tout autre paiement incitatif gagné par le participant au cours de cet exercice jusqu'à ce que le participant effectue l'achat annuel exigé.

Le conseil d'administration peut, en tout temps, modifier, suspendre ou résilier le plan d'achat moyennant un avis aux participants.

c) Émission d'actions par voie de prise ferme

Le 28 avril 2020, la Société a réalisé un placement visant 1 333 333 de ses actions ordinaires au prix d'offre de 17,25 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 22 999 994 \$ (le « placement »), à savoir 1 159 420 nouvelles actions émises par la Société et 173 913 actions ordinaires achetées par les preneurs fermes aux termes de l'exercice

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

de leur option de surallocation le 28 avril 2020. Le placement a été effectué par voie de prise ferme et les actions ont été souscrites par un syndicat de preneurs fermes.

Les actions ordinaires ont été offertes par voie d'un prospectus simplifié qui a été déposé dans toutes les provinces canadiennes.

Les coûts de transaction directement liés à l'émission des actions nouvelles d'environ 1 706 896 \$ (1 258 342 \$ déduction faite de l'impôt différé) ont été inscrits en diminution du produit, ce qui a donné lieu à un produit net total de 21 293 098 \$. Au 30 avril 2020, des coûts de transaction de 425 744 \$ étaient encore impayés et étaient enregistrés dans les créditeurs et charges à payer. Ces coûts ont été en grande partie payés après le 30 avril 2020.

d) Politique de dividende

La Société a pour politique de verser des dividendes trimestriels. La déclaration et le versement des dividendes sont à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéfices, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Au cours de l'exercice 2020, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,055 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,06 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 3 009 000 \$. Au cours de l'exercice 2019, la Société a déclaré des dividendes trimestriels de 0,05 \$ pour chacun des deux premiers trimestres et de 0,055 \$ pour chacun des deux trimestres suivants pour un total de 2 747 000 \$.

e) Résultat par action

Résultat de base par action

Le calcul du résultat de base par action est fondé sur le bénéfice (la perte) attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, comme suit :

	2020	2019
Bénéfice (perte) attribuable aux actionnaires ordinaires	2 346 \$	(741) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)	13 093 630	13 082 376
Incidence dilutive de l'exercice réputé des options d'achat d'actions	6 191	–
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (après dilution)	13 099 821	13 082 376
Bénéfice (perte) de base par action ordinaire	0,18 \$	(0,06) \$
Bénéfice (perte) dilué(e) par action ordinaire	0,18 \$	(0,06) \$

Résultat dilué par action

Le calcul du résultat dilué par action est fondé sur le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires et sur le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, ajusté pour tenir compte de l'incidence de toutes les actions ordinaires dilutives.

Au 30 avril 2020, 449 542 options étaient exclues du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires après dilution étant donné que leur effet aurait été antidilutif (188 700 options pour la période comparative de l'exercice 2019).

f) Régime d'options d'achat d'actions

Le 6 septembre 2018, les actionnaires ont accepté la mise en place d'un régime d'options d'achat d'actions pour le personnel et les dirigeants de la Société. Aux termes du régime, la Société peut attribuer un nombre d'options équivalant au plus à 10 % de ses actions ordinaires émises et en circulation. Le régime d'options d'achat d'actions est administré par le conseil d'administration qui peut déterminer, conformément aux termes du régime, les modalités de chaque option, y compris la mesure dans laquelle chaque option est exerçable pendant la durée des options.

Le prix d'exercice est habituellement déterminé selon le cours moyen pondéré des actions ordinaires de la Société pour les 5 jours qui précèdent la date d'attribution des options par le conseil d'administration.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

La variation des options d'achat d'actions en circulation pour l'exercice clos le 30 avril 2020 s'établit comme suit :

	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au 30 avril 2019	188 700	17,23
Attribution le 3 juillet 2019	466 609	14,29
Attribution le 28 février 2020	7 500	18,95
Exercice	(834)	14,29
Renonciation	(15 388)	14,29
En circulation au 30 avril 2020	646 587	15,16

Au cours de l'exercice 2019, la Société a émis 188 700 options d'une juste valeur de 4,42 \$ l'option à un prix d'exercice moyen pondéré de 17,23 \$ l'option. Il s'agit de la seule variation des options au cours de l'exercice 2019.

Le 3 juillet 2019, la Société a émis 466 609 options d'une juste valeur de 3,28 \$ l'option à un prix d'exercice moyen pondéré de 14,29 \$ l'option.

Le 28 février 2020, la Société a émis 7 500 options d'une juste valeur de 4,78 \$ l'option à un prix d'exercice moyen pondéré de 18,95 \$ l'option.

Au 30 avril 2020, la juste valeur totale moyenne pondérée à la date d'attribution des options d'achat d'actions en circulation était de 3,63 \$ l'option.

Les options émises deviennent acquises sur une base linéaire trimestrielle (6,25 % par trimestre) pendant la période d'acquisition de quatre ans et doivent être exercées au cours des cinq années suivant la date d'attribution.

La juste valeur des options attribuées au cours de l'exercice 2020 a été déterminée au moyen de la méthode d'évaluation du prix des options de Black-Scholes selon les hypothèses qui suivent :

	28 février 2020	3 juillet 2019
Cours moyen pondéré	18,95 \$	14,29 \$
Durée de vie attendue moyenne pondérée des options (en années)	5	5
Volatilité attendue moyenne pondérée du cours des actions	30,93 %	28,63 %
Taux de rendement moyen pondéré	1,21 %	1,57 %
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,07 %	1,41 %

Pour l'exercice clos le 30 avril 2020, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 1,0 million de dollars (0,4 million de dollars pour l'exercice clos le 30 avril 2019). Les comptes de surplus d'apport sont utilisés pour comptabiliser la charge de rémunération accumulée liée aux transactions au titre de la rémunération fondée sur des actions réglée en instruments de capitaux propres. Lors de l'exercice d'options d'achat d'actions, les montants correspondants précédemment portés au crédit des surplus d'apport sont transférés dans le capital social.

La durée de vie contractuelle restante des options attribuées le 6 septembre 2018 était de 3,35 ans au 30 avril 2020 (4,35 ans au 30 avril 2019), et 70 763 options (23 588 options au 30 avril 2019) sont actuellement exerçables.

La durée de vie contractuelle restante des options attribuées le 3 juillet 2019 était de 4,17 ans au 30 avril 2020 (néant au 30 avril 2019), et 84 448 options (néant au 30 avril 2019) sont actuellement exerçables.

Au 30 avril 2020, la durée de vie contractuelle restante en années des options attribuées le 28 février 2020 était de 4,83 années (néant au 30 avril 2019), aucune option (aucune au 30 avril 2019) n'étant actuellement exerçable.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

17. Produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements

Le tableau suivant présente les produits tirés de l'infonuagique, de la maintenance et des abonnements de la Société :

	2020	2019
Logiciels-services	9 000 \$	2 374 \$
Infonuagique, maintenance et autres	32 058	28 908
Total – Infonuagique, maintenance et abonnements	41 058 \$	31 282 \$

La Société conclut des contrats d'abonnement à des logiciels-services, alors qu'elle concluait auparavant des contrats d'hébergement (classés au titre de l'infonuagique, maintenance et autres ci-après) représentant habituellement des obligations de prestation sur plusieurs années ayant des contrats de trois à cinq année. La Société conclut des contrats de maintenance ayant habituellement un terme d'une année qui sont sujets à renouvellements annuels. Le tableau suivant présente les produits qui devraient être comptabilisés à l'avenir relativement aux obligations de prestation liées au modèle de logiciel-service et à l'hébergement faisant partie d'un contrat d'une durée initiale de plus d'un an et qui n'étaient pas satisfaites (ou qui étaient partiellement satisfaites) au 30 avril 2020 :

	2021	2022	2023 et par la suite	Total
Logiciels-services	13 970 \$	13 811 \$	24 245 \$	52 026 \$
Infonuagique, maintenance et autres	1 691	616	338	2 645
Total	15 661 \$	14 427 \$	24 583 \$	54 671 \$

18. Impôt sur le résultat

a) L'impôt sur le résultat comprend les éléments suivants :

	2020	2019
Impôt exigible		
Exercice considéré	1 831 \$	836 \$
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	233	–
Charge d'impôt sur le résultat exigible	2 064 \$	836 \$
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	(603) \$	(519) \$
Variation nette des différences temporaires déductibles non comptabilisées	97	(1 335)
Ajustements de la charge d'impôt de l'exercice précédent	(324)	–
Économies d'impôt sur le résultat	(830) \$	(1 854) \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	1 234 \$	(1 018) \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

- b) La charge d'impôt sur le résultat diffère de la charge prévue, calculée au taux réglementaire, en raison des éléments suivants :

	2020	2019
	%	%
Taux d'imposition fédéral et provincial réglementaire de base combiné	26,50	26,71
Charge (économie) d'impôt sur le résultat combiné prévu	949 \$	(470) \$
Augmentation (diminution) de l'impôt sur le résultat découlant des facteurs suivants :		
Incidence nette découlant des avantages non comptabilisés au cours de la période considérée	(122)	(964)
Différences permanentes et autres	407	416
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	1 234	1 018

- c) Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net

Aux 30 avril 2020 et 2019, les actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2020	2019
Frais de recherche et de développement	585 \$	456 \$
Pertes nettes d'exploitation des filiales au Canada	2 755	2 791
Pertes nettes d'exploitation de la filiale au Royaume-Uni	99	106
Pertes en capital	854	854
Autres	17	5
Actifs d'impôt différé non comptabilisés, montant net	4 310 \$	4 212 \$

En date du 30 avril 2020 :

La Société avait accumulé des frais de recherche et de développement non comptabilisés de néant (2 206 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, de néant (831 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et de néant (185 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial de l'Ontario. Ces montants peuvent être reportés indéfiniment et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.

Les filiales canadiennes ont accumulé des frais de recherche et de développement non comptabilisés d'environ 2 091 000 \$ (1 435 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, d'environ 925 000 \$ (néant au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et d'environ 1 435 000 \$ (1 435 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat de l'Ontario. Ces montants peuvent être reportés indéfiniment et servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir. En outre, les filiales canadiennes disposaient de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation totalisant environ 10 419 000 \$ (10 032 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat fédéral, environ 5 341 000 \$ (7 019 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial du Québec et environ 5 025 000 \$ (2 096 000 \$ au 30 avril 2019) à l'égard de l'impôt sur le résultat provincial de l'Ontario. Ces pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable au cours d'exercices à venir.

La filiale au Royaume-Uni de la Société disposait de reports prospectifs de pertes nettes d'exploitation non comptabilisés à l'égard de l'impôt totalisant environ 518 000 \$ (300 000 £) (560 000 \$ (326 000 £) au 30 avril 2019). Ces reports de pertes pourraient servir à réduire le bénéfice imposable d'exercices à venir.

La Société et ses filiales avaient cumulé des pertes en capital non comptabilisées d'environ 6 384 000 \$ (6 384 000 \$ au 30 avril 2019) qui pourraient être utilisées pour réduire les gains en capital futurs.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments puisqu'il est improbable qu'il existe un bénéfice imposable futur à l'égard duquel la Société pourrait imputer ces avantages fiscaux.

d) Actifs et passifs d'impôt différé comptabilisés

Aux 30 avril 2020 et 2019, les actifs d'impôt différé comptabilisés, montant net, se présentaient comme suit :

	2020		2019	
	Actifs	Passifs	Actifs	Passifs
Actifs d'impôt différé				
Frais de recherche et de développement	5 225 \$	– \$	4 080 \$	– \$
Pertes nettes d'exploitation	356	–	159	–
Immobilisations corporelles	3 082	–	2 805	–
Provisions et montants à payer non déductibles	193	–	236	–
Transition à l'IFRS 16 (voir la note 3. Principales méthodes comptables)	488	–	–	–
Dons de bienfaisance	219	–	155	–
Frais d'émission d'actions	467	–	162	–
Autres	91	–	154	–
Passifs d'impôt différé				
Coûts d'acquisition de contrats	(704)	–	–	–
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(266)	–	(294)	–
Crédits d'impôt fédéral	(1 670)	–	(1 573)	–
Frais de développement différés	(310)	–	(282)	–
Immobilisations incorporelles	(143)	1 638	(126)	1 769
Impôt différé comptabilisé, montant net	7 028 \$	1 638 \$	5 476 \$	1 769 \$

La variation des actifs et passifs d'impôt différé se présente comme suit pour l'exercice clos le 30 avril 2020 :

	Solde au 30 avril 2019	Comptabilisé à l'état du résultat global	Comptabilisé dans les résultats non distribués	Comptabilisé dans le capital social	Solde au 30 avril 2020
Frais de recherche et de développement	4 080 \$	1 145 \$	– \$	– \$	5 225 \$
Pertes nettes d'exploitation	159	197	–	–	356
Immobilisations corporelles	2 805	277	–	–	3 082
Provisions et montants à payer non déductibles	236	(43)	–	–	193
Transition à l'IFRS 16 (note 3)	–	84	404	–	488
Dons de bienfaisance	155	64	–	–	219
Frais d'émission d'actions	162	(144)	–	449	467
Autres	154	(63)	–	–	91
Coûts d'acquisition de contrats	–	(704)	–	–	(704)
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(294)	28	–	–	(266)
Crédits d'impôt fédéral	(1 573)	(97)	–	–	(1 670)
Frais de développement différés	(282)	(28)	–	–	(310)
Immobilisations incorporelles	(1 895)	114	–	–	(1 781)
Impôt différé comptabilisé, montant net	3 707 \$	830 \$	404 \$	449 \$	5 390 \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

	Solde au 30 avril 2018	Comptabilisé à l'état du résultat global	Comptabilisé dans les résultats non distribués	Acquisition d'entreprise	Solde au 30 avril 2019
Frais de recherche et de développement	2 815 \$	1 265 \$	– \$	– \$	4 080 \$
Pertes nettes d'exploitation	106	53	–	–	159
Immobilisations corporelles	2 630	175	–	–	2 805
Provisions et montants à payer non déductibles	217	19	–	–	236
Dons de bienfaisance	79	76	–	–	155
Frais d'émission d'actions	236	(74)	–	–	162
Autres	5	(5)	154	–	154
Crédits d'impôt pour le développement des affaires électroniques	(297)	3	–	–	(294)
Crédits d'impôt fédéral	(1 671)	98	–	–	(1 573)
Frais de développement différés	(490)	208	–	–	(282)
Immobilisations incorporelles	(106)	36	–	(1 825)	(1 895)
Impôt différé comptabilisé, montant net	3 524 \$	1 854 \$	154 \$	(1 825) \$	3 707 \$

La Société disposait, aux fins de l'impôt fédéral canadien sur le résultat, de crédits d'impôt non remboursables au titre de la RS&DE d'environ 5 609 000 \$ (note 7) (5 672 000 \$ au 30 avril 2019) pouvant être utilisés pour réduire les impôts à payer d'exercices à venir. Pour l'exercice clos le 30 avril 2020, la Société a l'intention d'utiliser les crédits d'impôt non remboursables disponibles pour réduire son impôt sur le résultat fédéral canadien, dont le montant autrement exigible serait de 708 000 \$.

19. Charges liées au personnel

	2020	2019
Salaires	61 806 \$	47 271 \$
Autres avantages à court terme	4 464	3 901
Versements aux régimes à cotisations définies	2 775	2 265
	69 045 \$	53 437 \$

20. Produits financiers et charges financières

	2020	2019
Charges d'intérêts sur des emprunts bancaires et autres	708 \$	196 \$
Charges de désactualisation au titre des intérêts – obligations locatives	372	–
Perte (profit) de change	122	(38)
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	(74)	(197)
Charges financières nettes (produits financiers nets) comptabilisés dans le résultat net, montant net	1 128 \$	(39) \$

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

21. Éventualités et autres engagements

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites, à des demandes en justice et à des éventualités. Les provisions sont comptabilisées à titre de passifs dans les cas où il existe des obligations actuelles et où il est probable que des sorties de ressources représentatives d'avantages économiques seront requises pour régler les obligations ainsi que lorsque ces passifs peuvent être estimés de façon fiable. Bien qu'il soit possible que des pertes découlent de situations à l'égard desquelles aucune provision n'a été constituée, la Société n'a aucune raison de croire que le règlement final de ces questions aura une incidence significative sur sa situation financière.

Au 30 avril 2020, compte non tenu des contrats de location comptabilisés à titre d'obligations locatives aux termes de l'IFRS 16, la Société avait d'autres engagements comprenant des contrats de location simple de moins de douze mois et des engagements aux termes de contrats de service. Les paiements minimum se présentent comme suit :

	Paiements exigibles par période				
	Total	Moins de un an	De un an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Après 5 ans
Autres obligations contractuelles	877	388	430	59	–

22. Transactions avec des parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration (membres de la direction et non-membres de la direction) et les membres du comité de direction qui reportent directement au président et chef de la direction de la Société.

Au 30 avril 2020, les principaux dirigeants et leurs conjoints contrôlent 26,4 % (30,3 % au 30 avril 2019) des actions ordinaires émises de la Société.

La rémunération versée ou à verser aux principaux dirigeants au titre de leurs services s'établit comme suit :

	2020	2019
Salaires	5 387 \$	3 244 \$
Autres avantages à court terme	209	207
Versements aux régimes à cotisations définies	153	105
	5 749 \$	3 556 \$

Conformément aux dispositions du régime d'achat d'actions des principaux dirigeants et d'autres employés de la direction, la Société a fourni des prêts sans intérêt de 682 000 \$ (575 000 \$ en 2019) aux principaux dirigeants et à d'autres employés de la direction pour leur faciliter l'achat d'actions ordinaires de la Société au cours de l'exercice 2020. Au 30 avril 2020, l'encours des prêts se chiffrait à 528 000 \$ (241 000 \$ en 2019) et il était comptabilisé au titre des autres créances dans les états consolidés de la situation financière.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

23. Instruments financiers et gestion du risque

Classement des instruments financiers

Le tableau ci-dessous résume les instruments financiers et leurs classements.

	2020			2019
	Juste valeur	Coût amorti	Total	
<u>Actifs financiers</u>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	– \$	27 528 \$	27 528 \$	14 913 \$
Placements à court terme		10 000	10 000	–
Créances	–	18 434	18 434	14 986
Autres créances	–	590	590	392
Produits dérivés de change compris dans les autres créances	1 043	–	1 043	–
	1 043 \$	56 552 \$	57 595 \$	30 291 \$
<u>Passifs financiers</u>				
Créditeurs et charges à payer	– \$	19 261 \$	19 261 \$	11 313 \$
Produits dérivés de change compris dans créditeurs et charges à payer	672	–	672	320
Autres passifs courants	–	4 670	4 670	4 111
Dette à long terme	–	10 831	10 831	11 849
	672 \$	34 762 \$	35 434 \$	27 593 \$

Informations relatives à la juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses actifs et passifs financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, les autres créances, les placements à court terme et les créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur du fait que ces instruments arriveront à échéance dans une période relativement courte.

La juste valeur de la dette à long terme a été établie selon le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie futurs au taux d'intérêt que la Société pourrait obtenir pour des prêts assortis de modalités, de conditions et d'échéances semblables. Aux 30 avril 2020 et 2019, il n'y avait pas de différence importante entre la juste valeur et la valeur comptable du prêt à terme.

La juste valeur des dérivés qui sont des contrats de change à terme est évaluée au moyen d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui se fonde sur la valeur actualisée de la différence entre la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux stipulé dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance établie en fonction du taux que la contrepartie utiliserait si elle renégociait le même contrat à la date d'évaluation aux mêmes conditions. La juste valeur des instruments financiers dérivés est établie en fonction de taux à terme en tenant compte du cours de marché, du taux d'intérêt et de la volatilité ainsi que du risque de crédit de l'instrument financier.

La juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des instruments financiers dérivés a été évaluée à l'aide de données du niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs aux 30 avril 2020 et 2019.

Les contrats de change à terme faisant partie d'une relation de couverture désignés comme couvertures de flux de trésorerie sont admissibles à la comptabilité de couverture. Les contrats de change à terme en cours aux 30 avril 2020 et 2019 se composent essentiellement de contrats visant à réduire l'exposition aux fluctuations du dollar américain.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

La juste valeur des placements à long terme est approximativement égale à la valeur au coût amorti.

Pour les exercices 2020 et 2019, les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ont été considérés comme entièrement efficaces et aucune inefficacité n'a été constatée dans les charges financières nettes.

Gestion du risque

Comme elle détient des instruments financiers, la Société est exposée aux risques suivants : risque de change, risque de crédit, risque de liquidité, risque de taux d'intérêt et risque de marché.

Risque de change

La Société est exposée au risque de change, car une certaine tranche de ses ventes et de ses charges est engagée en dollars américains et que, de ce fait, elle possède des créances et des créditeurs et charges à payer libellés en dollars américains. De plus, certains éléments de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie sont libellés en dollars américains. Ces soldes peuvent donc entraîner des profits ou des pertes en raison des fluctuations de cette devise. La Société peut conclure des contrats de change afin de neutraliser l'incidence de la fluctuation du dollar américain sur la réévaluation de ses actifs monétaires nets libellés en dollars américains et de couvrir les produits futurs hautement probables libellés en dollars américains. La Société a recours à des instruments financiers dérivés uniquement aux fins de la gestion du risque, et non pour réaliser des profits. Par conséquent, toute variation des flux de trésorerie associée à des instruments dérivés est contrebalancée par les variations des flux de trésorerie liées à la position nette des devises et la comptabilisation de produits futurs hautement probables libellés en dollars américains et de créances connexes.

Instruments dérivés non désignés comme couvertures

Au 30 avril 2020, la Société avait quatre contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en août 2020 visant la conversion de 4 800 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3994 \$ CA dans le but d'obtenir 6 717 000 \$ CA. Au 30 avril 2020, la Société a enregistré un profit de change latent de 37 000 \$ dans les autres créances qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2019, la Société avait cinq contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'en juillet 2019 visant la conversion de 2 750 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,3194 \$ CA dans le but d'obtenir 3 628 000 \$ CA. Au 30 avril 2019, la Société avait enregistré une perte de change latente de 52 000 \$ dans les créditeurs et charges à payer qui représentait la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Instruments dérivés désignés comme couvertures de produits

Au 30 avril 2020, la Société avait 21 contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnent jusqu'en juillet 2021 visant la conversion de 29 000 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,4029 \$ CA dans le but d'obtenir 40 685 000 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés comme couvertures d'un montant de 29 000 000 \$ US, une tranche de 23 800 000 \$ US a trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des douze prochains mois jusqu'en avril 2021, tandis qu'une tranche de 5 200 000 \$ US a trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2020, la Société a enregistré une perte de change latente de 652 000 \$ dans les créditeurs et charges à payer et un profit de change latent de 987 000 \$ qui représentent la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

Au 30 avril 2019, la Société avait neuf contrats de change en cours dont les dates d'échéance diverses s'échelonnaient jusqu'au 31 janvier 2020 visant la conversion de 12 000 000 \$ US en dollars canadiens à des taux moyens de 1,31266 \$ CA dans le but d'obtenir 15 752 000 \$ CA. Des contrats de change en cours désignés d'un montant de 12 000 000 \$ US, une tranche de 8 000 000 \$ US avait trait aux produits hautement probables libellés en dollars américains attendus au cours des six prochains mois jusqu'en octobre 2019, tandis qu'une tranche de 4 000 000 \$ US avait trait à des produits réalisés libellés en dollars américains. Au 30 avril 2019, la Société avait enregistré une perte de change latente de 273 000 \$ dans

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

les créiteurs et charges à payer et un profit de change latent de 5 000 \$ qui représentent la variation de la juste valeur de ces contrats depuis leur création et leur évaluation initiale.

	Valeur comptable de l'instrument de couverture			
	Montant nominal de l'instrument de couverture	Actifs présentés dans les autres créances	Passifs présentés dans les créiteurs et charges à payer	Variation de la juste valeur utilisée pour calculer l'inefficacité de la couverture
Couvertures de flux de trésorerie :				
Risque de change au 30 avril 2020	29 000 \$ US	987 \$ CA	652 \$ CA	335 \$ CA
Risque de change au 30 avril 2019	12 000 \$ US	5 \$ CA	273 \$ CA	(268) \$ CA

Composantes du cumul des autres éléments du résultat global liées à la couverture

Au cours de l'exercice 2020, la Société a comptabilisé un profit de 309 000 \$ (perte de 771 000 \$ en 2019) dans les autres éléments du résultat global qui représente la variation de la juste valeur de ces contrats désignés comme couvertures pendant l'exercice. Le tableau suivant présente l'évolution des autres éléments du résultat global depuis que les instruments dérivés ont été désignés comme des instruments dérivés de couverture.

	2020	2019
Cumul des autres éléments du résultat global à l'ouverture de l'exercice	(127) \$	(113) \$
(Profit net (perte nette) sur les dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	309	(771)
Montants reclassés depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net et compris dans ce qui suit :		
Produits	269	577
Charges financières nettes	118	180
Cumul des autres éléments du résultat global au titre des couvertures de flux de trésorerie	569 \$	(127) \$
Cumul (de la perte) du profit de change au titre des établissements à l'étranger	(153)	(80)
Cumul des autres éléments du résultat global	416 \$	(207) \$

Au 30 avril 2020, un montant de 569 000 \$ au titre du profit net présenté dans le cumul des autres éléments du résultat global devrait être classé dans le résultat net au cours des douze prochains mois.

Exposition au risque de change

Le tableau suivant donne une indication des expositions importantes de la position de change de la Société à l'exception des dérivés de couverture désignés se rapportant aux produits futurs hautement probables aux 30 avril 2020 et 2019.

	2020				2019			
	DKK	\$ US	£	€	DKK	\$ US	£	€
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 487	1 244	285	326	2 779	1 301	154	239
Créances	12 133	11 071	55	43	9 443	6 323	50	267
Autres créances	351	217	–	–	349	227	–	–
Créiteurs et charges à payer	(14 792)	(3 181)	(92)	–	(17 397)	(1 405)	(61)	–
Instruments financiers dérivés – montant notionnel	–	(10 000)	–	–	–	(6 750)	–	–
	12 179	(649)	248	369	(4 826)	(304)	143	506

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Les taux de change suivants ont été appliqués durant les exercices clos les 30 avril 2020 et 2019.

	2020		2019	
	Taux moyen	Taux à la date de présentation	Taux moyen	Taux à la date de présentation
\$ CA par \$ US	1,3362	1,3877	1,3176	1,3391
\$ CA par £	1,6916	1,7306	1,7189	1,7457
\$ CA par €	1,4804	1,5094	1,5142	1,5018
\$ CA par DKK	0,1989	0,2024	0,2029	0,2011

Si on se base sur la position de change de la Société mentionnée ci-dessus, une variation des taux de change à la date de présentation qui tiendrait compte d'une appréciation de 5 % aurait eu les répercussions suivantes sur le bénéfice net, si toutes les autres variables demeuraient constantes.

	2020			2019		
	\$ US	£	€	\$ US	£	€
(Diminution) augmentation du bénéfice net	(45)	21	28	(20)	12	38

Une dépréciation de 5 % de ces devises aurait un effet équivalent, mais opposé, sur le bénéfice net, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes.

Toutes les fluctuations entre le dollar canadien et la couronne danoise n'ont aucune incidence sur le bénéfice de la Société puisque tous les montants libellés en couronnes danoises sont liés à un établissement à l'étranger. Les écarts de change lors de la conversion de monnaie n'ont pas d'incidence sur le bénéfice.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque associé à la perte financière qui découlerait si un tiers venait à manquer à ses obligations.

Les instruments financiers qui peuvent exposer la Société à un risque de crédit comprennent essentiellement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les créances et les autres créances. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont gardés dans des institutions financières importantes. La Société gère son risque de crédit sur les placements en ne transigeant qu'avec de grandes banques canadiennes et en n'investissant que dans des instruments dont la cote de solvabilité est jugée élevée par la direction. Compte tenu de ces cotes de solvabilité élevées, la Société ne s'attend pas à ce que les contreparties à ces investissements manquent à leurs obligations.

Au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019, aucun client ne représentait plus de 10 % du total des comptes clients et des travaux en cours. En règle générale, il n'y a aucune concentration particulière du risque de crédit au niveau des créances, en raison de la répartition des clients et des procédés de gestion des risques commerciaux. La Société évalue régulièrement la cote de solvabilité de ses clients et elle établit une correction de valeur pour pertes au titre des pertes de crédit attendues lorsqu'elle juge qu'elles sont irrécouvrables. Les clients ne fournissent pas de biens en nantissement pour leur crédit.

La Société a une entente, qui a été automatiquement renouvelée en 2020 avec une société d'État fédérale et avec un autre assureur (« les assureurs »), selon laquelle, en cas de faillite, les assureurs prennent en charge le risque de perte sur créances jusqu'à concurrence de 90 % des créances de certains clients étrangers et nationaux admissibles. L'assurance comporte une franchise de 20 000 \$ US pour les exportations et une franchise de 30 000 \$ US pour le marché intérieur (montant global de 50 000 \$ US au 30 avril 2019) pour chaque période de franchise, à l'égard des comptes clients générés au cours de la période visée, et spécifie un montant maximal de 2 000 000 \$ US (2 000 000 \$ US au 30 avril 2019) à l'égard des pertes subies sur les exportations et de 900 000 \$ US (700 000 \$ US au 30 avril 2019) à l'égard des pertes subies sur le marché intérieur, au cours de toute période visée par la police. Chaque année, la période d'assurance s'étend du 1^{er} février au 31 janvier.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

Au 30 avril 2020, les créances comprenaient des comptes étrangers totalisant 2 134 000 \$ US et des comptes nationaux totalisant 1 310 000 \$ (944 000 \$ US) qui avaient reçu l'autorisation préalable de prise en charge, jusqu'à concurrence des plafonds précités, selon l'entente.

Au 30 avril 2019, les créances comprenaient des comptes étrangers totalisant 954 000 \$ US et 18 000 £ et des comptes nationaux totalisant 1 033 000 \$ (772 000 \$ US) qui avaient reçu l'autorisation préalable de prise en charge, jusqu'à concurrence des plafonds précités, selon l'entente.

La Société établit une correction de valeur pour pertes de crédit attendues d'un montant jugé suffisant pour fournir une protection appropriée contre les pertes subies lorsque le montant total des créances présente un risque de non-recouvrement. Les comptes échus sont examinés individuellement et des ajustements sur le montant de la provision sont comptabilisés lorsqu'ils sont jugés nécessaires pour présenter les créances à leur valeur de réalisation. Si la situation financière des clients se détériore et entraîne une diminution de leur capacité ou de leur volonté d'effectuer un paiement, des provisions additionnelles pour créances douteuses sont comptabilisées. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable des créances.

	2020	2019
Pas en souffrance	11 115 \$	9 003 \$
En souffrance depuis 1 à 180 jours	8 151	6 138
En souffrance depuis au moins 180 jours	235	890
	19 501	16 031
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues	(1 067)	(1 045)
	18 434 \$	14 986 \$

	2020	2019
Correction de valeur pour pertes de crédit attendues		
Solde à l'ouverture	1 045 \$	822 \$
Pertes de valeur comptabilisées	(512)	(591)
Provisions supplémentaires	534	814
Solde au 30 avril	1 067 \$	1 045 \$

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance. La Société gère le risque de liquidité en gérant la structure de son capital et l'effet de levier financier, comme il est décrit dans les informations sur le capital à la note 24 ci-dessous. Elle le fait également en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés. Le conseil d'administration doit analyser et approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations de la Société, ainsi que toute transaction importante hors du cadre normal de ses activités commerciales.

Les paiements contractuels au titre des passifs financiers de la Société aux 30 avril 2020 et 2019 s'établissaient comme suit :

	2020				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	19 933 \$	19 933 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs courants	4 670	4 670	–	–	–
Dette à long terme	10 831	1 231	9 600	–	–
Autres passifs non courants	–	–	–	–	–
	35 434 \$	25 834 \$	9 600 \$	– \$	– \$

Tecsyst Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

	2019				
	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Par la suite
Créditeurs et charges à payer	11 633 \$	11 633 \$	– \$	– \$	– \$
Autres passifs courants	4 111	4 111	–	–	–
Dette à long terme	11 849	1 022	3 627	7 200	–
Autres passifs non courants	2 333	2 333			
	29 926 \$	19 099 \$	3 627 \$	7 200 \$	– \$

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La Société est exposée au risque lié aux flux de trésorerie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt sur ses obligations financières portant intérêt à taux variable.

Risque des prix du marché

Le risque des prix du marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. Le risque des prix du marché se compose de trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et d'autres risques de prix, ce qui comprend les changements causés par des facteurs particuliers à l'instrument financier ou à l'émetteur ou par des facteurs touchant tous les instruments semblables négociés dans le marché. L'exposition de la Société aux instruments financiers comportant des caractéristiques de risque des prix du marché est négligeable.

24. Informations sur le capital

La Société définit le capital comme étant les capitaux propres, les emprunts aux termes de conventions de crédit, et les avances bancaires, moins la trésorerie. La Société gère le capital avec pour objectifs de protéger sa capacité à financer ses opérations pour continuer l'exploitation, d'assurer suffisamment de liquidités pour financer ses opérations, le fonds de roulement, les dépenses d'investissement, la croissance interne, les acquisitions futures éventuelles, et pour fournir un rendement pour les actionnaires grâce à sa politique de dividende. Les objectifs de gestion du capital restent les mêmes que pour l'exercice précédent.

Les politiques de gestion du capital de la Société comprennent également l'accroissement de la valeur pour les actionnaires en concentrant la possession de ses actions par le rachat des actions de la Société à des fins d'annulation, par des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, lorsque la Société considère que cela est judicieux. Le 30 janvier 2019, dans le cadre de sa stratégie de croissance des activités, la Société a conclu une convention de crédit et a consenti à une facilité de crédit renouvelable de 5 000 000 \$ et à une facilité de crédit à terme d'au plus 12 000 000 \$. Au 30 avril 2020, aucun prélèvement n'avait été effectué sur la facilité de crédit renouvelable et celle-ci devrait servir à des fins générales. La Société a prélevé 12 000 000 \$ sur la facilité de crédit à terme afin de financer l'acquisition de Tecsyst A/S (se reporter à la note 4).

Le 28 avril 2020, la Société a réalisé un placement de 1 333 333 actions ordinaires de la Société au prix d'offre de 17,25 \$ par action ordinaire, pour un produit brut totalisant 22 999 994 \$ (voir la note 16). La Société entend affecter le produit net du placement au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise. Au cours d'avril 2020, une tranche de 10 000 000 \$ du produit en trésorerie du placement par voie de prise ferme a été investie dans un CPG renouvelable à long terme pour une période de 30 jours (voir la note 6). Un montant supplémentaire de 10 000 000 \$ du produit net a été déposé sur un compte bancaire portant intérêt.

Dans le but de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut, avec l'approbation du conseil d'administration et dans certaines circonstances précises, émettre des actions, racheter des actions pour annulation, ajuster le montant des dividendes à verser aux actionnaires, rembourser des emprunts existants et prolonger ou modifier ses facilités bancaires et ses facilités de crédit lorsqu'elle le juge approprié. La convention bancaire et les facilités de crédit de la Société exigent le respect de ratios financiers. La Société se conformait à ces clauses restrictives au 30 avril 2020 et au 30 avril 2019. Par ailleurs, la Société n'est soumise à aucune autre exigence en matière de capital imposée de l'extérieur autre que ses clauses de la convention bancaire.

Tecsys Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercices clos les 30 avril 2020 et 2019

(en dollars canadiens, les montants des tableaux sont en milliers de dollars, à moins d'indication contraire)

25. Secteur opérationnel

La direction a structuré la Société en un seul secteur isolable, soit celui de la mise au point et de la commercialisation de logiciels de distribution et de services connexes à l'échelle de l'entreprise. Les immobilisations corporelles, le goodwill et les autres immobilisations incorporelles de la Société sont situés en quasi-totalité au Canada et au Danemark. Le total des actifs liés aux activités au Danemark s'est élevé à 21,1 millions de dollars (17,9 millions de dollars en 2019). Les filiales de la Société situées aux États-Unis et au Royaume-Uni sont des entreprises de vente et de service offrant uniquement des services de mise en œuvre et de soutien.

Un résumé des produits selon les secteurs géographiques dans lesquels sont établis les clients de la Société figure ci-après :

	2020	2019
Canada	24 393 \$	24 582 \$
États-Unis	60 399	46 815
Europe	18 858	4 706
Autres	1 205	346
	104 855 \$	76 449 \$

26. Frais de restructuration

Pour l'exercice clos le 30 avril 2020, la Société a comptabilisé des charges de restructuration de 0,4 million de dollars (néant pour le 30 avril 2019). Ces charges se rapportent à l'intégration des acquisitions et sont composées pour l'essentiel d'indemnités de départ.

27. Information comparative

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice considéré. Les coûts d'acquisition de contrats étaient auparavant comptabilisés dans les montants payés d'avance et sont maintenant présentés séparément et classés dans les composantes courante et non courante. La Société s'attend à réaliser certains des avantages découlant des coûts d'acquisition de contrats au-delà d'un cycle d'exploitation de 12 mois. En raison de ce changement, un montant de 536 000 \$ a été reclassé des charges payées d'avance aux coûts d'acquisition de contrats à compter du 30 avril 2019.

28. Événement postérieur à la date du bilan

Le 8 juillet 2020, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 0,06 \$ par action devant être versé le 7 août 2020 aux actionnaires inscrits le 24 juillet 2020.

Renseignements généraux

Données sur les actions ordinaires

Marché principal

Les actions ordinaires de la Société ont été cotées pour la première fois à la bourse de Toronto (TSX) le 27 juillet 1998. Le symbole des actions ordinaires de la Société est TCS. Le tableau suivant illustre les cours extrêmes de même que le volume des transactions pour les actions ordinaires au cours des périodes comptables présentées ci-dessous.

Exercice 2020 - 1^{er} mai 2019 au 30 avril 2020

	Haut	Bas	Volume
Premier trimestre	15,57 \$	12,43 \$	431 583
Deuxième trimestre	16,33 \$	12,49 \$	209 099
Troisième trimestre	22,58 \$	15,50 \$	959 413
Quatrième trimestre	23,25 \$	13,23 \$	1 231 955

Politique de dividendes

La Société maintient une politique de dividende trimestriel. La déclaration et le versement des dividendes est à la discrétion du conseil d'administration qui tiendra compte des bénéficiaires, des normes de fonds propres, de la situation financière et d'autres facteurs qu'il juge pertinents.

Le 8 juillet 2020, la société a déclaré un dividende trimestriel de 0,06 \$ l'action qui sera versé le 7 août 2020 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 24 juillet 2020.

Renseignements à l'intention des investisseurs

En plus de son rapport annuel, la Société dépose une notice annuelle ainsi qu'une circulaire de la direction sollicitant des procurations auprès de la Commission canadienne des valeurs mobilières et qui sont disponibles sur le site Web de Tecsys (www.tecsys.com) et le site de SEDAR (www.sedar.com). Pour de plus amples renseignements ou pour obtenir des exemplaires supplémentaires de l'un ou l'autre des documents susmentionnés, veuillez communiquer avec:

Relations avec les investisseurs

Tecsys Inc.

1, Place Alexis Nihon, Bureau 800

Montréal, Québec H3Z 3B8

Canada

Tél. : (800) 922-8649

(514) 866-0001

Télec. : (514) 866-1805

investisseur@tecsys.com

www.tecsys.com

Voici l'historique des paiements et des hausses de dividendes de Tecsys

Période du dividende	Montant	Date de versement
Dividendes semestriels		
T3, 2008	0,020 \$	31 mar 08
T1, 2009	0,020 \$	07 oct 08
T3, 2009	0,020 \$	31 mar 09
T1, 2010	0,025 \$	07 oct 09
T3, 2010	0,025 \$	31 mar 10
T1, 2011	0,025 \$	06 oct 10
T3, 2011	0,030 \$	31 mar 11
T1, 2012	0,030 \$	06 oct 11
T3, 2012	0,030 \$	30 mar 12
T1, 2013	0,035 \$	05 oct 12
T3, 2013	0,035 \$	29 mar 13
T1, 2014	0,035 \$	04 oct 13
T3, 2014	0,040 \$	28 mar 14
Dividendes trimestriels		
T1, 2015	0,0225 \$	06 août 14
T2, 2015	0,0225 \$	10 oct 14
T3, 2015	0,0225 \$	06 jan 15
T4, 2015	0,0225 \$	09 avr 15
T1, 2016	0,025 \$	06 août 15
T2, 2016	0,025 \$	09 oct 15
T3, 2016	0,025 \$	12 jan 16
T4, 2016	0,025 \$	12 avr 16
T1, 2017	0,030 \$	04 août 16
T2, 2017	0,030 \$	07 oct 16
T3, 2017	0,045 \$	12 jan 17
T4, 2017	0,045 \$	11 avr 17
T1, 2018	0,045 \$	04 août 17
T2, 2018	0,045 \$	06 oct 17
T3, 2018	0,050 \$	11 jan 18
T4, 2018	0,050 \$	12 avr 18
T1, 2019	0,050 \$	03 août 18
T2, 2019	0,050 \$	05 oct 18
T3, 2019	0,055 \$	11 jan 19
T4, 2019	0,055 \$	11 avr 19
T1, 2020	0,055 \$	02 août 19
T2, 2020	0,055 \$	04 oct 19
T3, 2020	0,06 \$	10 jan 20
T4, 2020	0,06 \$	09 avr 20

Directeurs et cadres supérieurs

Membres du conseil d'administration

Frank J. Bergandi
Conseiller en affaires

David Brereton
Président exécutif du conseil d'administration
Tecsys Inc.

Peter Brereton
Président et chef de la direction
Tecsys Inc.

Vernon Lobo ⁽²⁾ ⁽³⁾
Directeur exécutif
Mosaic Venture Partners Inc.

Steve Sasser ⁽¹⁾ ⁽²⁾
Cofondateur et directeur principal
Swordstone Partners

David Wayland ⁽¹⁾
Administrateur des sociétés

David Booth ⁽¹⁾ ⁽³⁾
Conseiller
BackOffice Associates LLC

John Ensign ⁽²⁾ ⁽³⁾
Président et chef des affaires juridiques
MRI Software LLC

Membres de la direction

David Brereton
Président exécutif du conseil d'administration

Peter Brereton
Président et chef de la direction

Mark Bentler
Chef de la direction financière

Bill King
Directeur général du revenu

Greg MacNeill
Vice-président principal, ventes internationales

Vito Calabretta
Vice-président principal des opérations globales

Laurie McGrath
Directrice générale du marketing

Klaus Juhl
Directeur général, Tecsys A/S

Yan Charbonneau
Vice-président, recherche et développement

Patricia Barry
Vice-présidente des ressources humaines

Steve Berkovitz
Directeur de plateforme

Catalin Badea
Directeur de la technologie

Catherine Sigmar
Chef des affaires juridiques
et vice-présidente, Initiatives stratégiques

⁽¹⁾ Membre du comité d'audit

⁽²⁾ Membre du comité de rémunération

⁽³⁾ Membre du comité de gouvernance et des candidatures du conseil

Renseignements sur l'entreprise

Amérique du Nord

Siège social

Tecsys Inc.
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télec. : (514) 866-1805

Tecsys U.S., Inc.
1001 Avenue of the Americas
4th Floor
New York, NY 10018
USA
Sans frais: (800) 922-8649

Tecsys Inc.
15 Allstate Parkway
Suite 501
Markham, Ontario L3R 5B4
Canada
Tél. : (905) 752-4550
Télec. : (905) 752-6400

Tecsys Inc.
820, boul. St-Martin Ouest
Laval, Québec H7M 0A7
Canada
Tél. : (450) 628-8800
Télec. : (450) 688-3288

Europe

Tecsys A/S*
Stationsparken 25
2600 Glostrup
Denmark
Tél. : +45 43 43 29 29

* Filiale de Tecsys Inc.

Renseignements pour les investisseurs

Tecsys Inc.
Relations avec les investisseurs
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télec. : (514) 866-1805
investisseur@tecsys.com
www.tecsys.com

Filiales

Tecsys U.S., Inc.
Tecsys Europe Limited
Tecsys A/S (auparavant PCSYS A/S)
Tecsys Denmark Holding ApS
LOGI D HOLDING INC.
LOGI D INC.
LOGI D CORP.
OrderDynamics Corporation

Auditeurs

KPMG s.r.l. / S.E.N.C.R.L.
Montréal, Québec, Canada

Banquiers

Banque Nationale du Canada
Montréal, Québec, Canada

Conseiller juridique

Mccarthy Tétrault LLP
Montréal, Québec, Canada

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
100 University Ave.
8ème étage, Tour nord
Toronto, Ontario M5J 2Y1
Canada
Tél. : (514) 982-7555 ou (800) 564-6253
Télec. : (514) 982-7635
service@computershare.com





Tecsys Inc.
1, Place Alexis Nihon
Bureau 800
Montréal, Québec H3Z 3B8
Canada
Tél. : (800) 922-8649
(514) 866-0001
Télec. : (514) 866-1805

www.tecsys.com

Copyright © Tecsys Inc. 2020

Tous les noms, marques de commerce, produits et services mentionnés sont des marques déposées ou non de leurs propriétaires respectifs.

Imprimé au Canada

